

Ce 200 68

Republique du Mali

Ministère du Plan

Direction Nationale
de la Statistique et
de l'Informatique

Organisation des
Nations - Unies

F.N.U.A.P.

Comité Inter - Etats
de Lutte Contre la
Sécheresse dans le
SAHEL (CILSS)

Institut du SAHEL
USED


Division de la Population

ANALYSE DU RECENSEMENT DE 1976

ETUDES SPECIALES

TOME VII

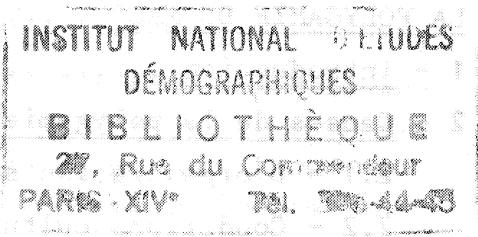
INSTITUT NATIONAL D'ETUDES
DEMOGRAPHIQUES
BIBLIOTHEQUE
27, Rue du Commerce
PARIS - XIV^e Tél. 724-44-45

INED - BIBLIOTHEQUE

034979 0610

AVRIL 1985

17 76

S O M M A I R E



- Liste des tableaux
- Liste des graphiques
- Annexes
- Liste du personnel
- Avant propos

I - <u>ETUDES DEMOGRAPHIQUES</u>	2
1.1 - <u>Etat de la population "jeune"</u>	2
1.1.1 - Répartition géographique	2
1.1.2 - Structure par âge et par sexe	3
1.1.2.1 - Répartition par sexe selon la zone de résidence	3
1.1.2.2 - Structure par âge	5
1.2 - <u>Migrations de la population jeune</u>	21
1.2.1 - Les mouvements définitifs	22
1.2.2 - Les mouvements temporaires	24
II - <u>EDUCATION ET ENSEIGNEMENT</u>	26
2.1 - <u>Education et Enseignement traditionnels</u>	26
2.1.1 - Caractéristiques et contenu	28
2.1.2 - Réflexion sur l'éducation traditionnelle pré-coloniale	28
2.2 - <u>Enseignement colonial</u>	29
2.2.1 - Données historiques sur la mise en place et l'organisa-	29
tion	29
2.2.2 - Contenu et doctrine	30
2.3 - <u>Reforme et organisation de l'enseignement au Mali</u>	31
2.3.1 - Reforme de l'enseignement au Mali	31
2.3.2 - Organisation générale de l'enseignement au Mali	32
2.3.2.1 - Structure du système éducatif	32
2.3.2.2 - Organisation par département ministériel et réparti-	34
tion Public-Privé	34
2.3.2.3 - Administration de l'Education Nationale	34
III - <u>ORGANISATION POLITIQUE DE LA JEUNESSE</u>	35
<u>Organisation politique</u>	36
A)- Structure	36
B)- Instance	36

C O N C L U S I O N

IV - <u>LA POLYGAMIE DU MALI</u>	40
1 - <u>Introduction</u>	41
2 - <u>Causes de la polygamie</u>	53
2.1 - L'organisation socio-économique traditionnelle	53
2.2 - Conditions culturelles	56
2.3 - Causes économiques	59
3 - <u>Conséquences de la polygamie</u>	62
3.1 - Conséquences sociales et psychologiques	62
3.2 - Conséquences économiques	64
3.3 - Conséquences démographiques	66
<u>CONCLUSION</u>	68
 V - <u>LE RAPPORT DE DEPENDANCE</u>	73
1 - Définition et méthode d'évaluation	74
1.1 - Définition	74
1.2 - Méthode d'évaluation	74
2 - <u>Les niveaux du rapport selon la zone d'habitat et la région</u> ..	76
2.1 - Niveaux du rapport	76
2.2 - Les différences entre les niveaux des taux	79
2.3 - Enfants à charge	81
3 - <u>Conséquences</u>	81
ANNEXES	83
BIBLIOGRAPHIE	120

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition de la population jeune par sexe selon la zone de résidence	3
Tableau 2 : Répartition de la population jeune selon le sexe et la région ou le District suivant la zone de résidence (en %)	4
Tableau 1 : Effectifs des mariés polygames et taux de polygamie par tranche d'âge	47 ✓
Tableau 2 : Répartition de la population masculine de 15 ans et plus et des polygames suivant l'âge et le milieu de résidence.	49 ✓
Tableau 3 : Répartition des polygames par tranche d'âge selon la zone d'habitat (en %)	50 ✓
Tableau 4 : Répartition des polygames suivant le groupe d'âge, le nombre d'épouses et le milieu de résidence (en % de chaque groupe d'âge	51 ✓
Tableau 1 : Rapport de dépendance selon la zone d'habitat et la région	82

A N N E X E S

Annexes A.1 - Structure et proportion de la population jeune suivant le sexe et le groupe d'âge	85
"- "- "- République du Mali	86
"- "- " Région de Kayes	87
"- "- "- Région de Koulikoro	88
" " " Région de Sikasso	89
" " " Région de Ségou	90
" " " Région de Mopti	91
" " " Région de Tombouctou	92
" " " Région de Gao	93
" " " District de Bamako	94
- Répartition de la population jeune de 0 à 35 ans par région et zone de résidence	95
Annexes A.II - Répartition de la population jeune de 0 à 35 ans et rapport de masculinité selon le groupe d'âge pour un effectif de 1 000 personnes	96
"- "- " République du Mali	97
" " " Région de Kayes	99
" " " Région de Koulikoro	101
" " " Région de Sikasso	103
" " " Région de Ségou	105
" " " Région de Mopti	107
" " " Région de Tombouctou	109
" " " Région de Gao	111
" " " District de Bamako	113

Annexes B

Tableau 1 :	Proportion par région des migrants et non migrants de 0 à 39 ans durée de vie	115
Tableau 2 :	Structure par sexe des migrants de 0 à 39 ans durée de vie par région	115
Tableau 3 :	Proportion par âge et suivant le sexe des migrants et des non migrants durée de vie de 0 à 39 ans	116
Tableau 4 :	Structure par sexe des résidents absents et visiteurs de 0 à 35 ans	116
Tableau 5 :	Structure par âge des résidents absents et des visiteurs Ensemble du Mali	117
Tableau 6 :	" " Mali - Rural	117
Tableau 7 :	" " " Mali - urbain	117
Tableau 8 :	" " " Région de Kayes	118
Tableau 9 :	" " " Région de Koulikoro	118
Tableau 10 :	" " " Région de Sikasso	118
Tableau 11 :	" " " Région de Ségou	118
Tableau 12 :	" " " Région de Mopti	119
Tableau 13 :	" " " Région de Tombouctou	119
Tableau 14 :	" " " Région de Gao	119
Tableau 15 :	" " " District de Bamako	119

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 1 :	Pyramides de la population résidente jeune du Mali (pour 1 000 personnes jeunes des deux sexes)	6
Figure 2 :	Courbes des rapports de masculinité du Mali	7
Figure 3 :	Pyramides de la population résidente jeune de Kayes (pour 1 000 personnes jeunes des deux sexes)	9
Figure 4 :	Pyramides de la population jeune résidente de Koulikoro (pour 1 000 personnes jeunes des deux sexes)	10
Figure 5 :	Pyramides de la population jeune résidente de Sikasso (pour 1 000 personnes jeunes des deux sexes)	11
Figure 6 :	Courbes de rapports de masculinité des région de Kayes, Koulikoro et Sikasso	12
Figure 7 :	Pyramides de la population jeune résidente de Ségou (pour 1 000 personnes jeunes des deux sexes)	13
Figure 8 :	Pyramides de la population jeune résidente de Mopti (pour 1 000 personnes jeunes des deux sexes)	14
Figure 9 :	Pyramides de la population jeune résidente de Tombouctou (pour 1 000 personnes jeunes des deux sexes)	15
Figure 10 :	Courbes des rapports de masculinité des région de Ségou, Mopti et Tombouctou	16
Figure 11 :	Pyramides de la population jeune résidente de Gao (pour 1 000 personnes jeunes des deux sexes)	17
Figure 12 :	Courbes des rapports de masculinité de Gao	18
Figure 13 :	Pyramides de la population résidente jeune du District de Bamako (pour 1 000 personnes jeunes des deux sexes)	19
Figure 14 :	Courbe des rapports de masculinité du District de Bamako ..	19
Figure 15 :	Taux de polygamie par tranche d'âge	48 x

LISTE DU PERSONNEL

I - ORGANISATION ET EXECUTION (1973-74 ; 1975-77)

A- PERSONNEL TECHNIQUE NATIONAL

PRENOMS	NOMS	TITRE ET LIEU
Maki Koureissi Aguibou	TALL	Directeur Général du Plan et de la Statistique Secrétaire de la Commission Nationale Président du Comité Technique, Bamako
Kaba	CAMARA	Chef de Service du Plan, Bamako
Denis	TRAORE	Chef de Service Statistique, Bamako
Hamady Bory	SOW	Chef du B.C.R., Secrétaire du Comité Technique, Bamako
Sékou	TRAORE	Responsable des Formulaires de recrutement et de la formation, B.C.R. Bamako
Balla	DIALLO	Responsable de la Cartographie des codes géographiques et de l'exploitation, BCR Bamako
Bibi	DIAWARA	Responsable du Personnel et du Matériel, BCR
Mme DIALLO M'Bodji	SENE	Responsable de la publicité et de la centrali- sation des documents, B.C.R. Bamako
Sékouba	DIARRA	Adjoint Technique, B.C.R. Bamako
Mamadou	MAGASSA	" " " "
Aboumédiane	TOURE	" " " "
Ibrahima	DIANCOUMBA	" " " "
Pierre Claver	COULIBALY	Agent Technique, B.C.R. Bamako
Oumar	BOCOUM	Ingénieur Cartographe, B.C.R. Bamako
Hamidou	TRAORE	Géomètre, B.C.R. Bamako
Issiaka	SANOGO	" " "
Ibrahim	KATILE	" " "
Modibo	KONATE	" " "
Zoumana	SISSOKO	" " "
Hamadoun	SIDIBE	Statisticien, jusqu'en Août 1974
Mamoutou	DIAWARA	Chef B.R.R., Kayes
Domossé	KONARE	Adjoint Technique, B.B.R., Kayes
Baba	KOKAINA	Chef B.R.R., Bamako, jusqu'en Sept. 1976
Boubacar	DEMBELE	Chef B.R.R., Bamako, depuis Octobre 1976
Sy Sada	DIANE	Statisticien, B.R.R. Bamako
Soriba	KEITA	Adjoint Technique, B.R.R. Bamako
Thitafa	SANOGO	Adjoint Technique, B.R.R. Bamako

(xiv)

Ousmane CISSE	CISSE	Adjoint Technique, B.R.R. Bamako
Oumar Ag	TELEFI	Chef B.R.R. Sikasso
Mamadou	BARRY	Adjoint Technique, B.R.R. Sikasso
Yaya	COULIBALY	Chef B.R.R. Ségou
Dramane Ousmane	TRAORE	Statisticien B.R.R. Ségou
Mme FALL Wandé	SOUMARE	Adjoint Technique, B.R.R. Ségou
Bourama Moussa	COULIBALY	Adjoint Technique B.R.R. Ségou
Maro	DIABATE	Chef B.R.R. Mopti
Abdoulaye	LELINTA	Adjoint Technique, B.R.R. Mopti
Issa	NIARE	Statisticien B.R.R. Mopti
Mme KONARE Kadia	DAOU	Chef B.R.R. Gao
Souleymane	TRAORE	Statisticien B.R.R. Gao

B - PERSONNEL DE CORDINATION : Opération sur le terrain
(Octobre 1976 - Février 1977)

PRENOMS	NOMS	TITRE ET LIEU
Lt de Gendarmerie Sambou	SOUMARE	Officier Coordinateur, Kayes
Lt de Gendarmerie Mamadou Gonikoro		Officier Coordinateur, Bamako
DIARRA		
S/Lt Elève Officier	EMIA	
Mamoutou	KEITA	Officier Coordinateur, Bamako
Lt de Gendarmerie Bakary	COULIBALY	Officier Coordinateur, Sikasso
Lt de Gendarmerie Hamidou	SISSOKO	Officier Coordinateur, Mopti
S/Lt Gendarmerie Moussa	DEMBELE	Officier Coordinateur, Gao
S/Lt Gendarmerie Aguibou	TRAORE	Officier Coordinateur, Gao

C - ASSISTANCE TECHNIQUE DES NATIONS UNIES

Maurice A.	LUBIN	Expert en Recensement jusqu'en Août 1974
Philippe	MATTER	Expert Cartographe
Sylvère I.	LOOKY	Conseiller Régional en Démographie CEA, Attaché au Recensement du Mali
William	PURDOM	Expert Informaticien à la C.N.R.A., Conseiller au B.C.R.

II - EXPLOITATION ET PUBLICATION DES RESULTATS BRUTS

(1978 - 1980)

A - Equipe Nationale

Denis	TRAORE	Directeur Général de la Statistique et de l'Informatique
Hamady Bory	SOW	Chef du B.C.R.
Balla	DIALLO	Chef de l'Exploitation, B.C.R.
Mme SIDIBE Fatoumata	DICKO	Chef du Contrôle Manuel, B.C.R.
Bakary	DIABATE	Chef de l'Informatique, B.C.R.
Baba	TRAORE	Statisticien-Démographe, B.C.R.
Mme DIALLO M'Bodji	SENE	Statisticienne, B.C.R.
Mamadou	MAGASSA	Chef de la Codification
Dosségué	DIARRA	Programmeur
Seydou	DIALLO	Programmeur
Cheick T.	COULIBALY	Programmeur

B - ASSISTANCE TECHNIQUE DES NATIONS UNIES

Biswewar	RAY	Expert en Recensement
William	PURDOM	Expert Informaticien
Philippe	Mambourg	Expert Associé

III - ANALYSE DES RESULTATS (1981-83)

A - Equipe Nationale

a)- Division de la Population (Coordination et synthèse)

Balla	DIALLO	Chef de Division jusqu'en Juillet 1982 Répartition Géo., Nationalité
Bibi	DIAWARA	Chef de Division depuis Août 1982 Structure. Fréquentation Scolaire, Rapport Administratif
Mme SIDIBE Fatoumata	DICKO	Activité Economique
Mory Moussa	KEITA	Mortalité, Rapport de dépendance
Mme DIALLO M'Bodji	SENE	Etat Matrimonial - Nuptialité

b)- Personnes extérieures à la Division de la Population

Naman	KEITA DNSI	Activité Economique
Sékouba	DIARRA "	Migrations, Etat Matrimonial, Nuptialité
Bakary	DIABATE "	Exploitation, Données Collectives
Hamadou	SIDIBE MEN/BPE	Natalité-Fécondité, Activité Economique
Diouratié	SANOGO MT-TP	Mortalité, Activité Economique

Baba	TRAORE INPS puis USED	Mortalité
Dramane O.	TRAORE MEN/DNPES	Fréquentation scolaire
Fodé	KOUMARE MEN/DNPES	" "
Kadian	DOUMBIA I.E.R.	Activité Economique
Sékou	TRAORE (C. TP-HIMO puis) (C. Oncho)	Activité Economique Polygamie-Monogamie
Madiassa	TRAORE MSAC/DNJEP	Population Jeune

B - ASSISTANCE TECHNIQUE

Hamady Bory	SOW	MULPOC	Rapport Administratif
Patrice	SAWADOGO	C.E.A.	Projections
Ouaidou G.	NASSOUR	USED	
Babaly	THIAM	USED	

A V A N T - P R O P O S

Les résultats définitifs du premier recensement général de la population effectué en décembre 1976 peuvent permettre de faire quelques études spéciales comme l'étude de la population jeune.

La définition de la population jeune que nous avons retenue afin de faire notre analyse est la sous-population constituée par les personnes âgées de 0 à 35 ans.

Sachant l'importance et la place qu'occupe la jeunesse dans le processus de développement culturel et socio-économique d'un pays en développement comme le Mali, nous avons pensé que faire une étude détaillée de la population jeune à travers sa composition et sa mobilité suivant les régions et selon la zone d'habitat (urbain, rural) serait un outil de travail pour les utilisateurs tant nationaux qu'étrangers s'intéressant à cette partie de la population.

C'est pourquoi en présentant le document final de notre travail, nous pensons qu'il leur sera d'un apport tant attendu pour pouvoir entreprendre la prise de mesures socio-économiques qu'impose telle ou telle tendance de l'évolution de court terme à long terme de la population jeune.

Tout en restant à leur disposition pour d'éventuelles suggestions en vue de nous corriger dans l'avenir, nous souhaitons à tous une bonne lecture.

I - ETUDES DEMOGRAPHIQUES

1.1 - ETAT DE LA POPULATION "JEUNE"

1.1.1 - Répartition géographique :

La population "jeune" du Mali représente près de 77,44 % de la population totale du pays (Tab. 1 Annexe A-1). Dans le milieu urbain cette proportion atteint 80,39 % (Tab. 1 Annexe A-1) tandis-que dans le milieu rural elle ne représente que 76,84 % (Tab. 1 Annexe A-1). Ces différentes proportions par leur niveau très élevé donnent une confirmation de l'idée avancée par les spécialistes en matière de population sur la jeunesse de la population malienne à la fois dans le milieu rural et dans le milieu urbain.

L'observation de la population jeune suivant la région et la zone de résidence (Tab. 10 Annexe A-1) montre que les régions situées dans la partie SUD-OUEST du pays (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le District de Bamako) : présentent des fortes proportions par rapport à la population totale soit au total 67,1 % pour l'ensemble du pays, 65 % pour le milieu rural et 73,7 % pour le milieu urbain. La forte proportion de jeunes en milieu urbain s'explique en grande partie par la présence du District de Bamako avec une participation de 32,4 % environ. Ce pourcentage élevé de jeunes de moins de 35 ans provient du fait que Bamako étant la capitale du pays possède de nombreuses infrastructures socio-économiques attirant la majeure partie de cette sous-population qui est constituée d'élèves et étudiants venus poursuivre leurs études, mais aussi une multitude de jeunes actifs ruraux qui, sous l'effet de l'exode rural, accourent dans la capitale à la recherche de situations plus rentables dans le domaine de l'emploi rémunéré.

Le même tableau donne par ailleurs la proportion de jeunes par rapport au total de la population jeune du Mali et son examen aboutit aux mêmes remarques que ci-dessus, c'est-à-dire que la partie SUD-OUEST du pays possède les fortes proportions tant dans l'ensemble (86,7 %) que dans les milieux urbains (91,6 %) et rural (85,7 %).

Les faibles proportions de jeunes à Tombouctou et à Gao sont dûes principalement au caractère désertique de ces régions obligeant les jeunes à partir vers d'autres régions ou au delà du pays à la recherche de meilleures conditions de vie.

1.1.2 - Structure par âge et par sexe :

1.1.2.1 - Répartition par sexe selon la zone de résidence

Le recensement du Mali en décembre 1976 a permis de connaître l'effectif de la population jeune qui se chiffrait à 4 952 005 personnes dont 2 394 532 sont du sexe masculin (soit 48,35 %) et 2 557 473 sont du sexe féminin (soit 51,65 %) comme l'indique le tableau ci-dessous.

TABLEAU N° 1 : Répartition de la population jeune par sexe selon la zone de résidence

ZONE DE RESIDENCE SEXE	ENSEMBLE		URBAIN		RURAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Masculin	2 394 532	48,35	422 174	48,77	1 972 358	48,27
Féminin	2 557 473	51,65	443 451	51,23	2 114 022	51,73
TOTAL	4 952 005	100,00	865 625	100,00	4 086 380	100,00

La population jeune urbaine comptait 48,77 % d'hommes contre 51,23 % de femmes tandis que dans la zone rurale ces deux proportions sont respectivement de 48,27 % et 51,73 %.

TABLEAU N° 2 : Répartition de la population jeune selon le sexe et la région/
ou le District suivant la zone de résidence (%)

ENSEMBLE

SEXE	R E G I O N S							
	Kayes	Kkoro	Skasso	Ségou	Mopti	Tomb.	Gao	D. Bko
Masculin	47,51	48,36	48,58	48,41	48,11	48,54	48,57	49,52
Féminin	52,49	51,64	51,42	51,59	51,89	51,46	51,43	50,48
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

U R B A I N

Masculin	49,23	48,69	48,78	48,89	47,24	46,91	45,79	49,52
Féminin	50,77	51,31	51,22	51,11	52,76	53,09	54,21	50,58
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

R U R A L

Masculin	47,29	48,34	48,55	48,32	48,20	48,72	48,96	-
Féminin	52,51	51,66	51,45	51,68	51,80	51,28	51,04	-
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	-

A l'exception du District de Bamako où la proportion des hommes dépasse un peu plus de 49 %, toutes les régions présentent un excédent en femmes où les proportions dépassent 51 % de l'ensemble des jeunes. Si dans la zone rurale les proportions gardent les mêmes tendances comme pour l'ensemble, par contre la zone urbaine présente souvent des déficits en hommes allant jusqu'à 45 % (voir région de Gao).

La cause essentielle de ce déficit en hommes est due à l'émigration qui touche plus les hommes que les femmes d'un certain nombre de groupes d'âge plutôt qu'à la surmortalité masculine même si cette dernière n'est pas à négliger. Aussi, le sous-paragraphe suivant nous permettra d'approfondir ces dernières constatations sur le déficit en hommes en portant notre attention sur les groupes d'âges où le déficit sera très élevé.

1.1.2.2 - Structure par âge :

Dans la population jeune du Mali, tous sexes confondus, près de 23,8 % ont moins de 5 ans. Le constat général que l'on peut tirer de l'examen des tableaux de l'annexe A-11 est de voir dans l'ensemble du Mali et aussi dans toutes les régions à la fois en milieu urbain et en milieu rural que la proportion des moins de 15 ans dépasse 52 % de l'ensemble des jeunes âgés de 0 à 35 ans.

Cette proportion est très significative et l'on peut dire que le Mali est très loin une population jeune et dont la jeunesse se fera encore sentir d'ici l'an 2000 sur toutes les initiatives du développement socio-économiques.

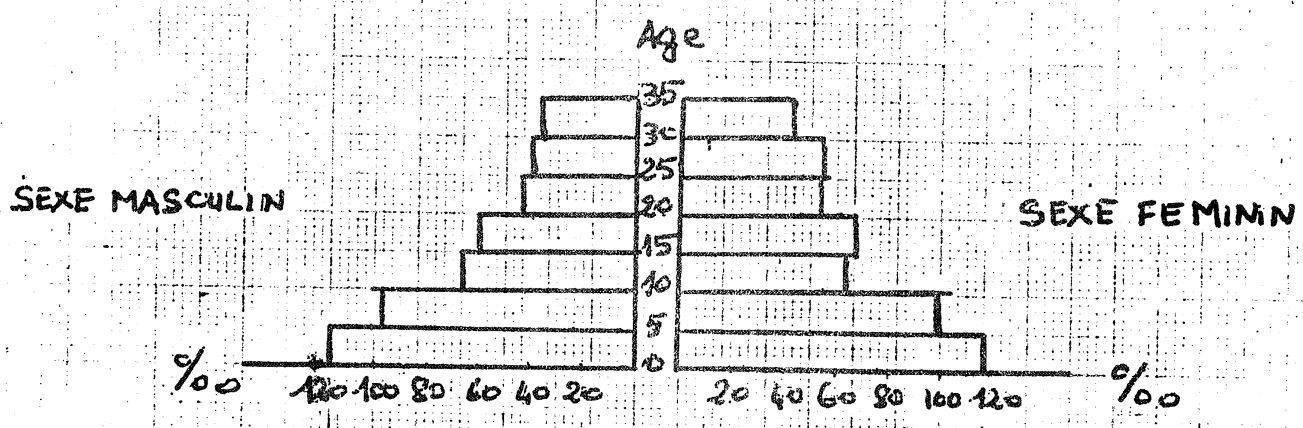
Analyse des pyramides et courbes de rapports de masculinité de la population jeune :

* Pour la République du Mali :

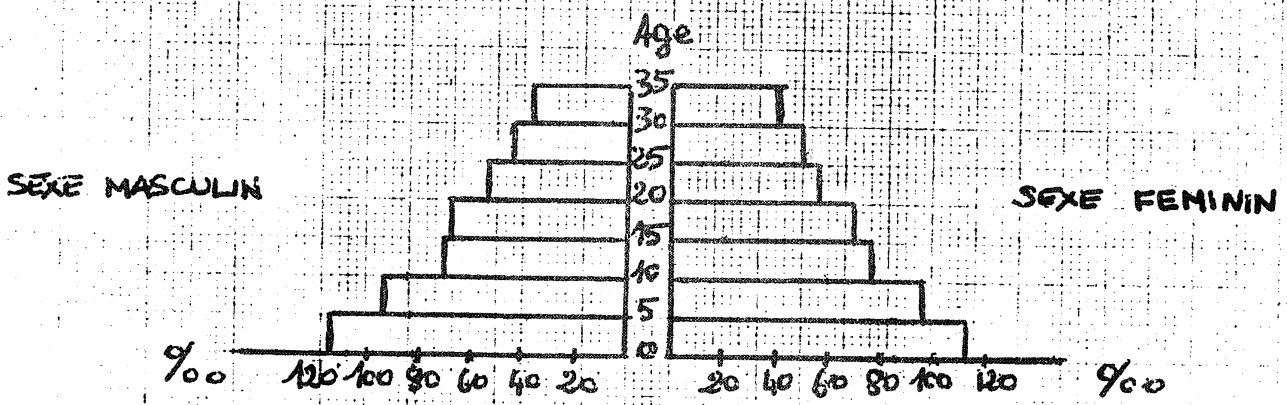
L'examen de la pyramide par âge de l'ensemble de la République du Mali fait ressortir un excédent du côté masculin avant 15 ans après le déficit du groupe d'âge 0-4 ans. Malgré ce déficit la pyramide garde une base très large témoignant que le niveau de la fécondité au Mali reste encore trop élevé. La pyramide se retrecit au fur et à mesure que l'âge avance et les femmes commencent à remporter sur les hommes en effectifs jusqu'à 35 ans. D'ailleurs ces différentes constatations sont plus perceptibles sur le graphique des courbes de rapports de masculinité qui présente une allure ascendante avant 15 ans et descendante au delà.

Figure 1: PYRAMIDES DE LA POPULATION RESIDENTE JEUNE DU MA
(pour 1000 personnes jeunes des deux sexes)

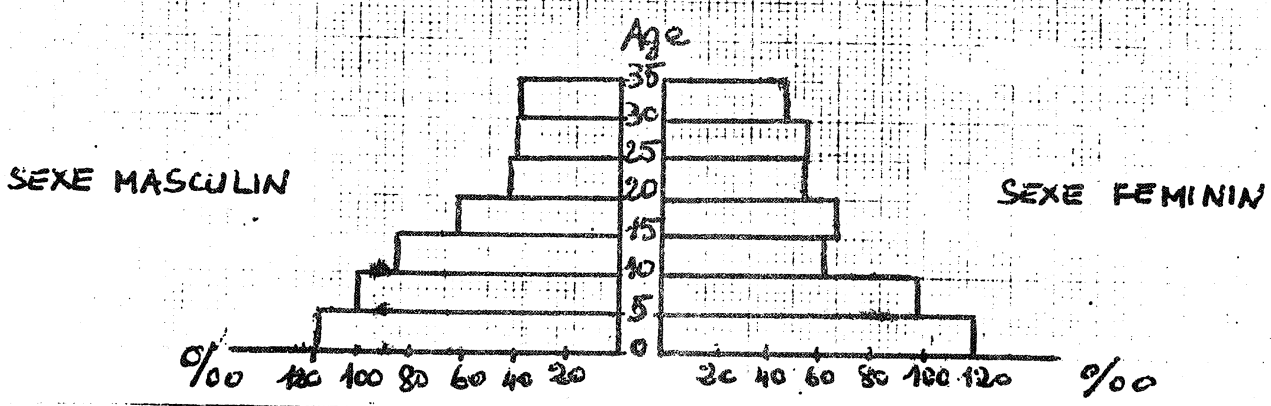
1a ENSEMBLE



1b URBAIN



1c RURAL



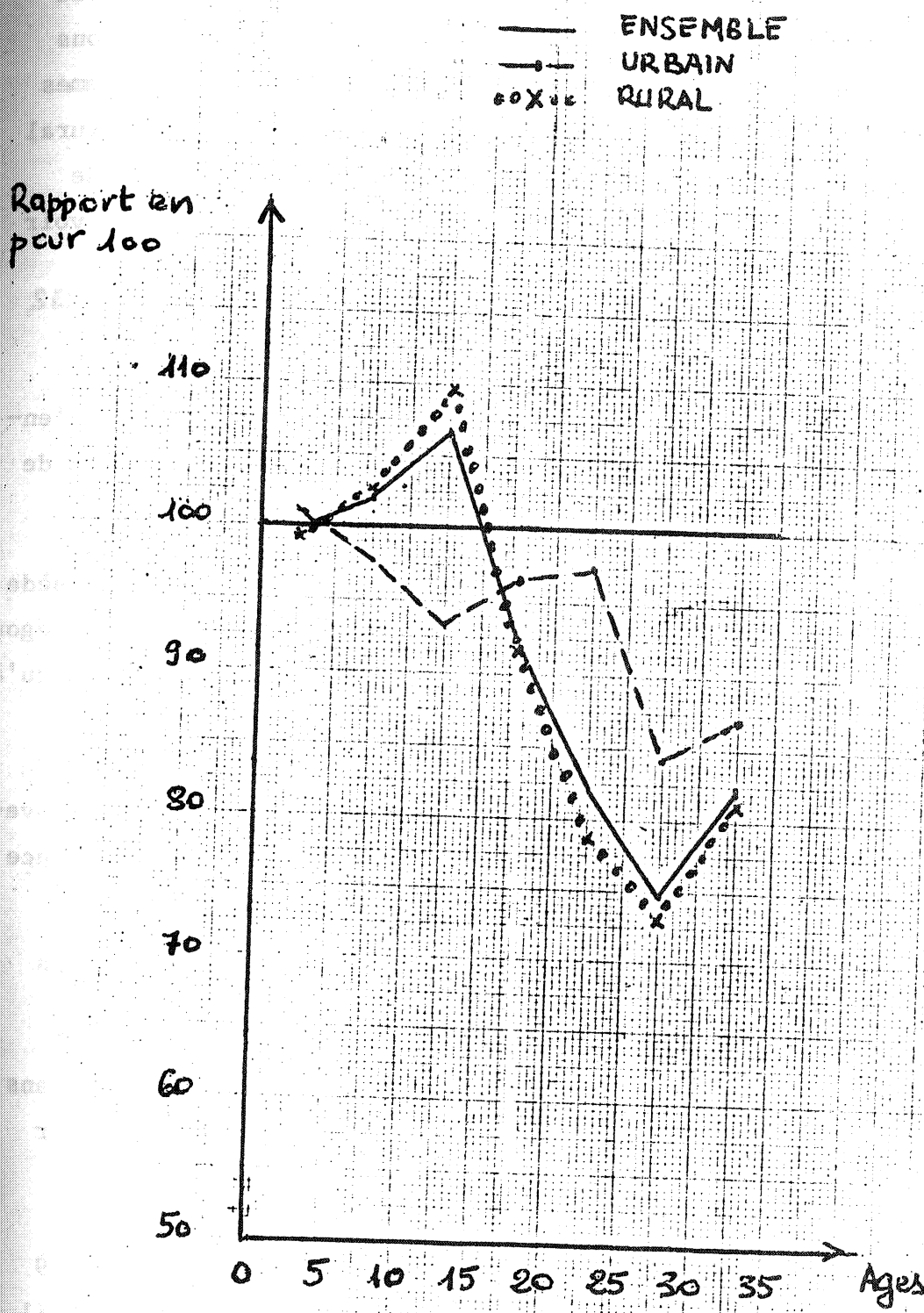


Figure 2 : COURBES DES RAPPORTS DE MASCULINITE DU MALI

Les pyramides des milieux urbain et rural se rapprochent beaucoup mais la courbe de masculinité reste au-dessus à tous les âges au delà de 15 ans pour le milieu urbain, ce qui confirme bien l'idée d'émigration masculine due à l'exode rural des campagnes vers les villes, causée soit pour des raisons d'études soit par la volonté de faire fortune à travers des situations meilleures. Si ces différentes raisons peuvent expliquer le déficit d'hommes en plus de la surmortalité masculine il faut ajouter que dans le milieu rural le phénomène de vieillir chez les jeunes filles par rapport aux garçons de leurs générations est aussi une cause d'observation du déficit d'hommes (voir les courbes entre 10 - 14 ans et 15 - 19 ans).

* Par Région ou District

L'observation des pyramides et des courbes de masculinité de l'ensemble permet de diviser le pays en deux groupes de régions pour l'analyse de la structure de la population jeune.

Le premier groupe composé de Kayes-Koulikoro-Sikasso-Ségou possède un excédent masculin avant 15 ans (courbes au-dessus de 100). La région de Ségou possède une autre particularité qui est l'existence du déficit d'hommes jusqu'à 9 ans révolus.

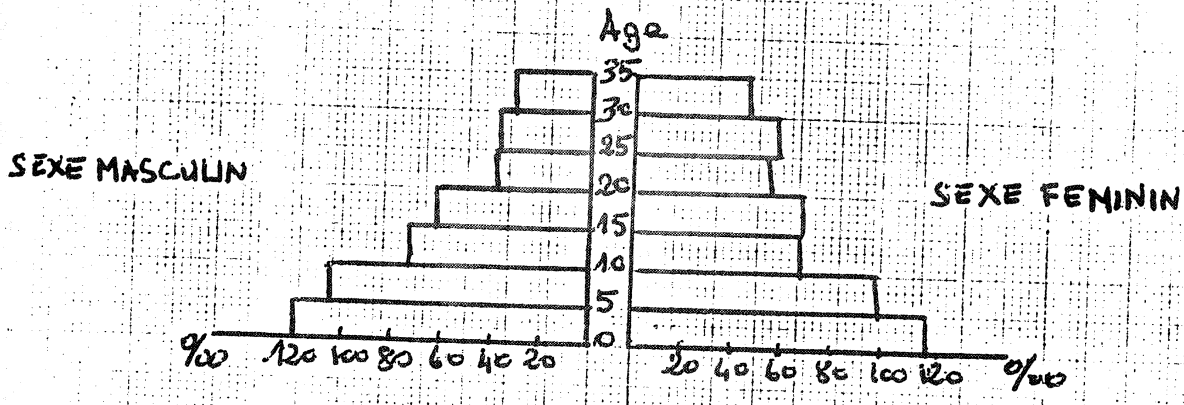
On pourrait être tenté d'avancer des critères de surmortalité juvénile et des enfants de 5-9 ans mais l'observation suivant la zone de résidence donne un autre classement à l'intérieur de ce groupe :

- Kayes et Koulikoro : rapports de masculinité supérieur à 100 pour les deux milieux (urbain et rural).
- Sikasso et Ségou : rapports de masculinité inférieur à 100 avant 15 ans pour le milieu urbain et supérieur à 100 dans le groupe d'âge 10-14 ans pour le milieu rural.

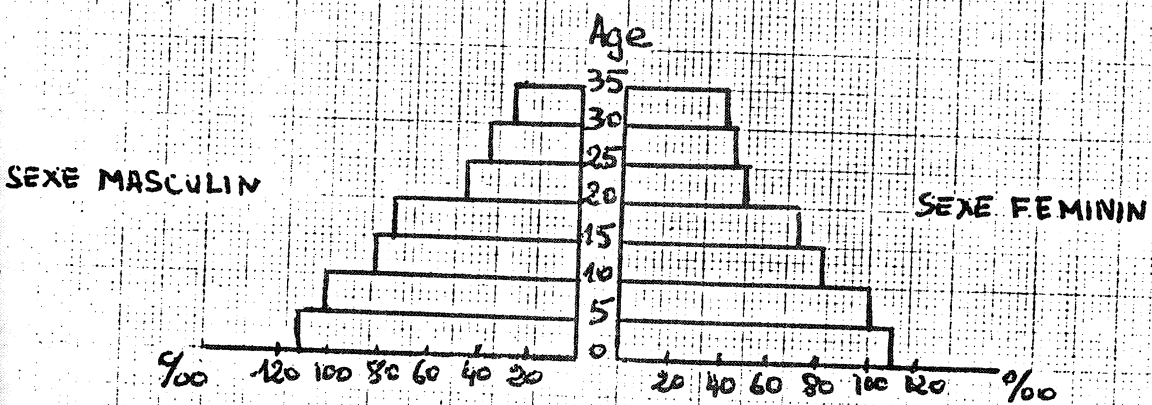
Ainsi si le critère de surmortalité juvénile du groupe d'âge 5-9 ans n'est pas le seul pour expliquer la tendance suivant la zone d'habitat il est toutefois le plus plausible lorsqu'on adopte l'hypothèse selon laquelle

graph 3: PYRAMIDES DE LA POPULATION RESIDENTE JEUNE DE KAYES (pour 1000 personnes jeunes des deux sexes)

3a ENSEMBLE



3b URBAIN



3c RURAL

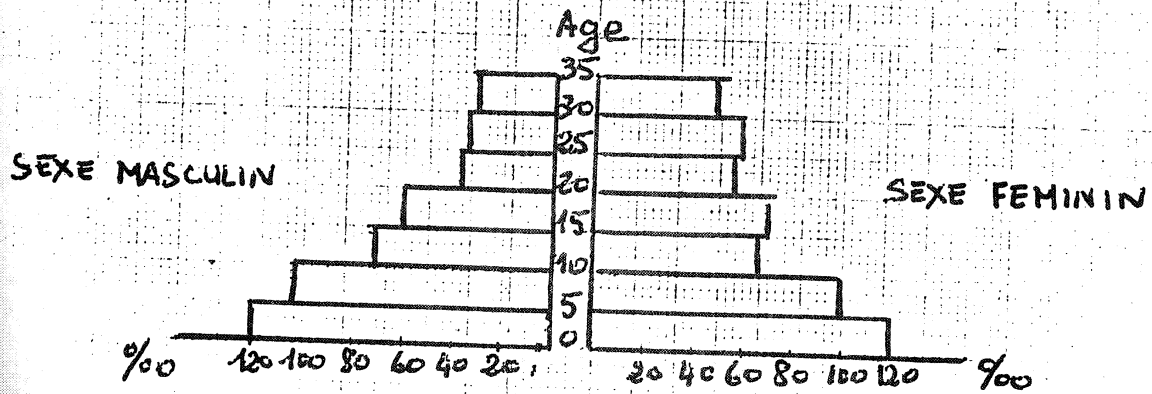
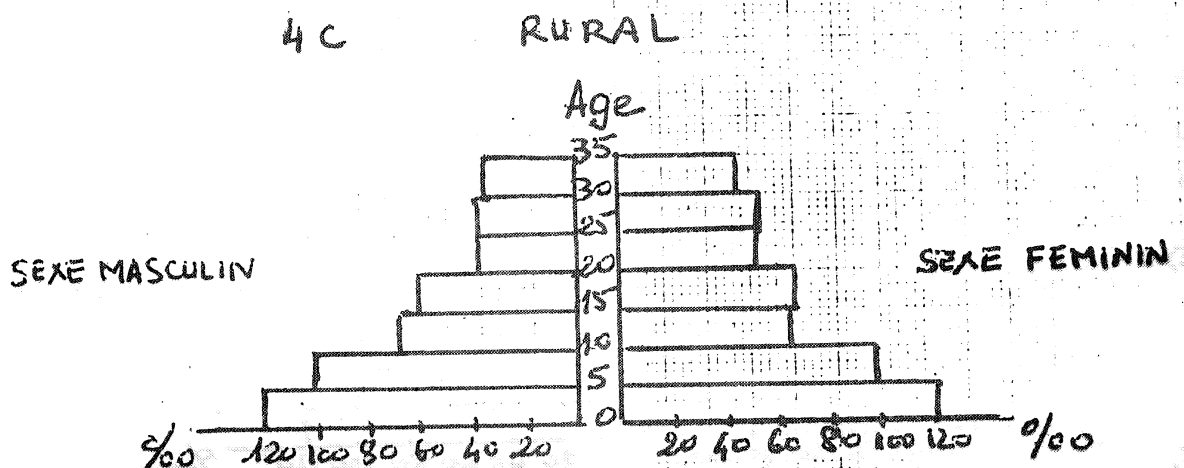
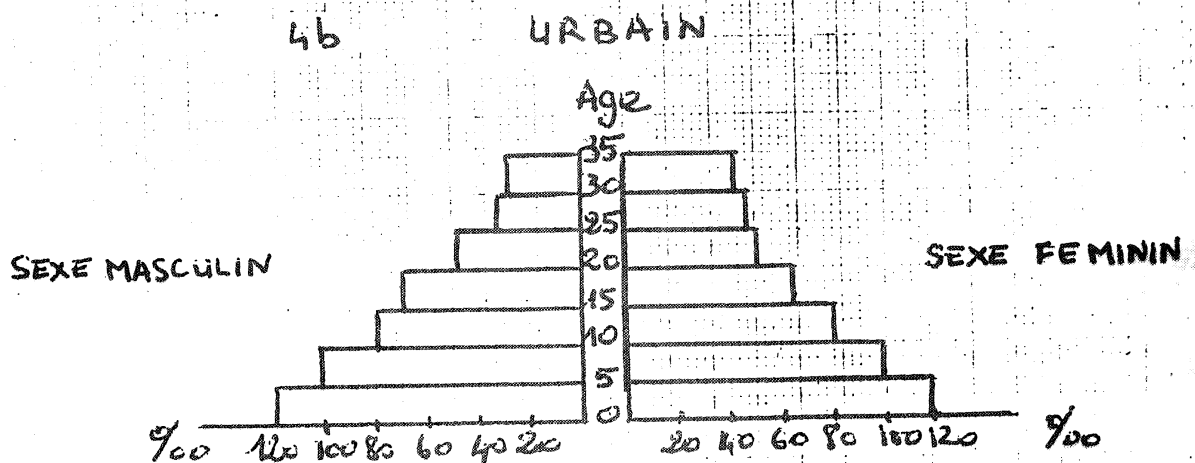
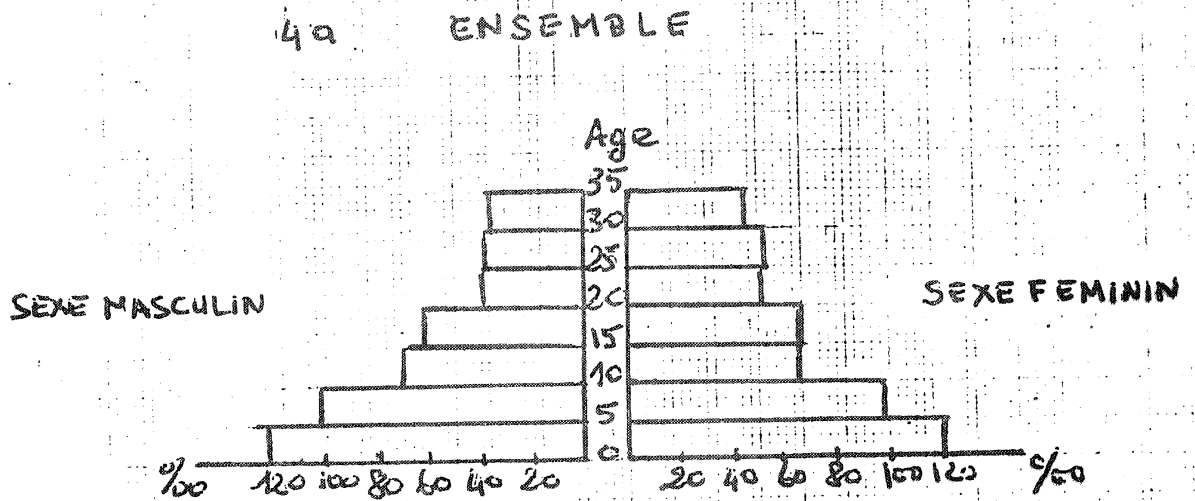
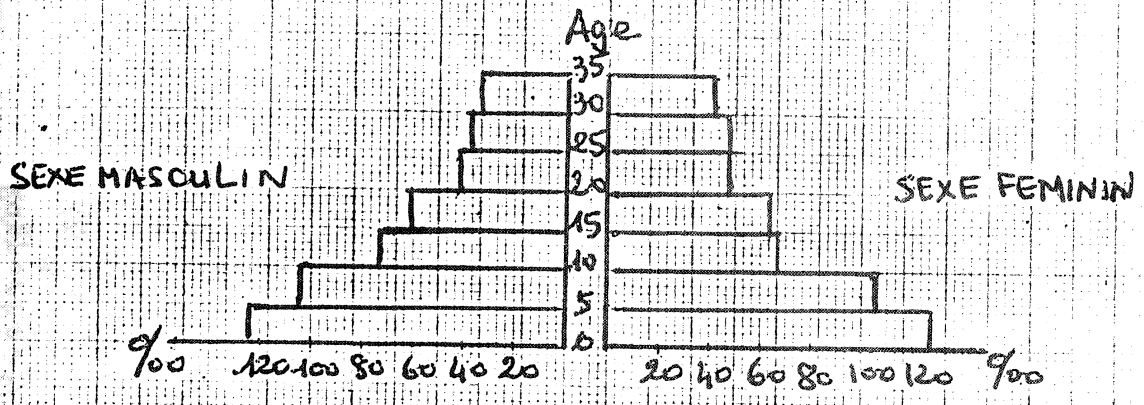


Figure 4: Pyramides DE LA Population Jeune Résidente de
KOULIKORO
(pour 1000 personnes jeunes des deux sexes)

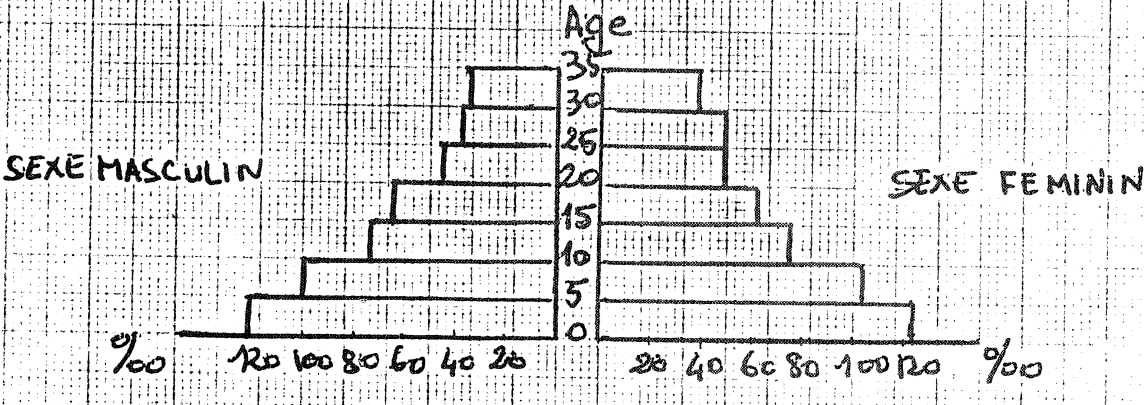


Figures PYRAMIDES DE LA Population Jeune Residente de Sikasso
 (pour 1000 personnes jeunes des deux sexes)

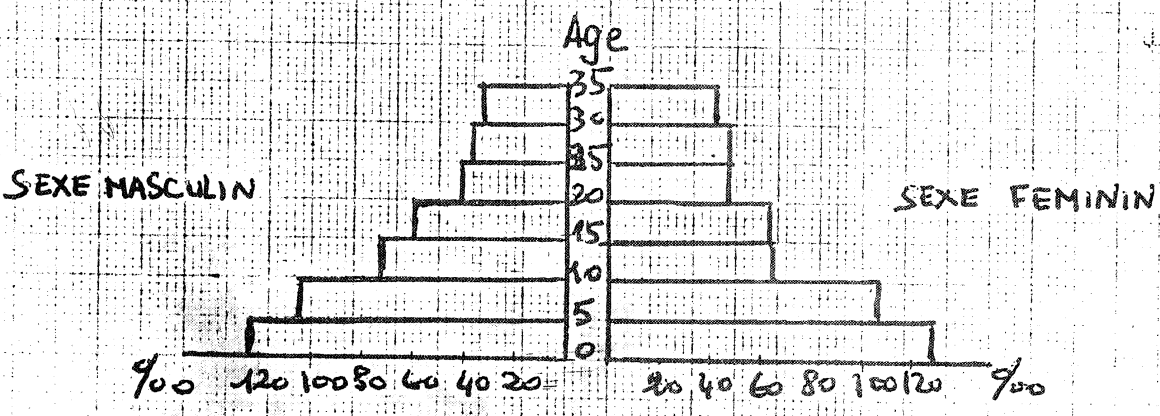
5a ENSEMBLE



5b URBAIN



5c RURAL



ENSEMBLE Figure 6: Courbes Des Rapports De Hasculture Des Regions

— ENSEMBLE
 — URBAIN
 -o-o- RURAL

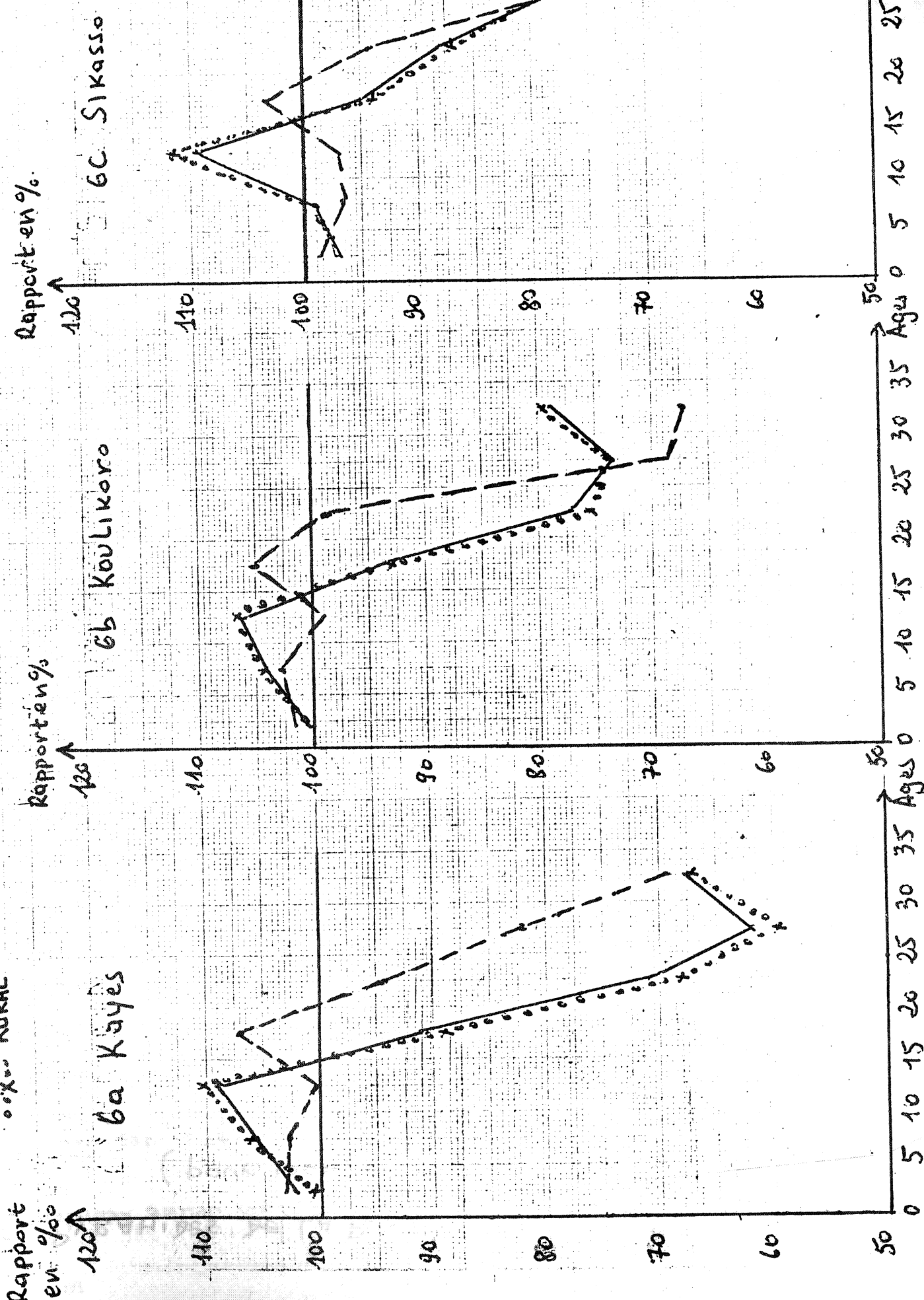
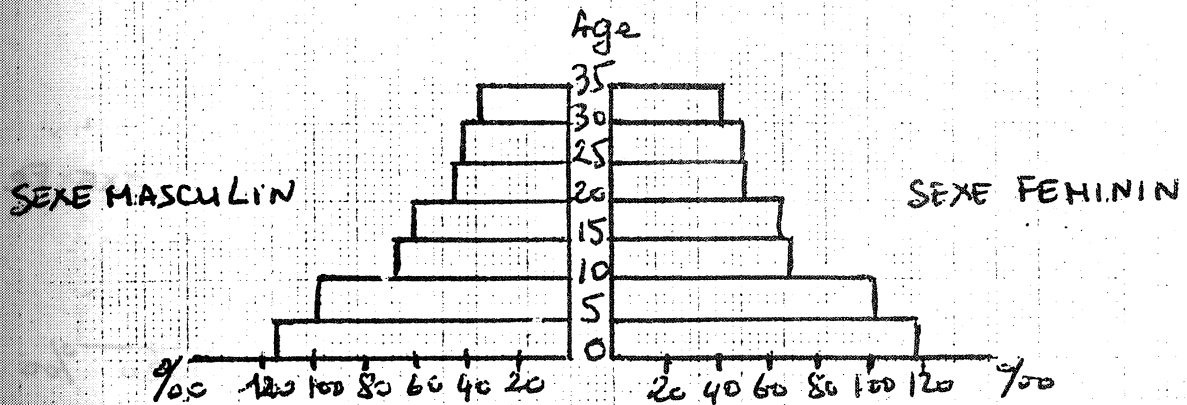
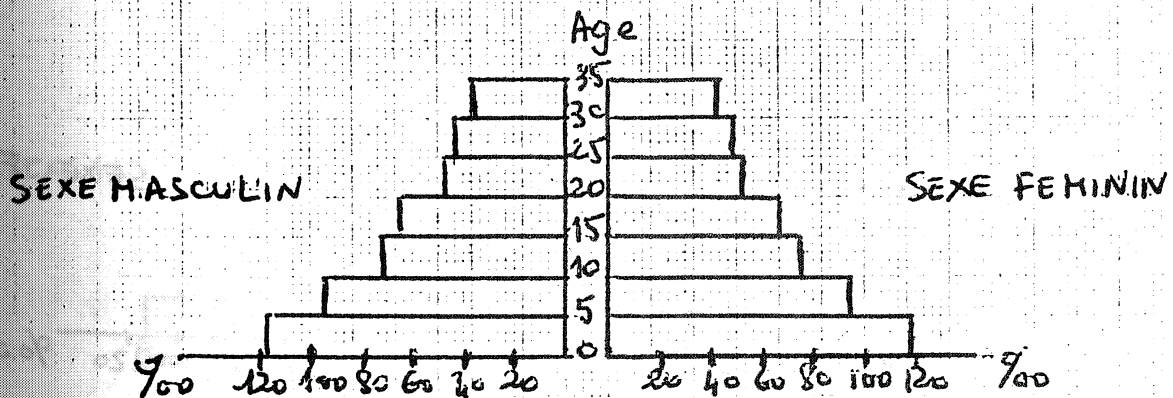


Figure 7: Pyramides de La Population Jeune Residente de Ségou
(pour 1000 personnes jeunes des deux sexes)

7a) ENSEMBLE



7b) URBAIN



7c) RURAL

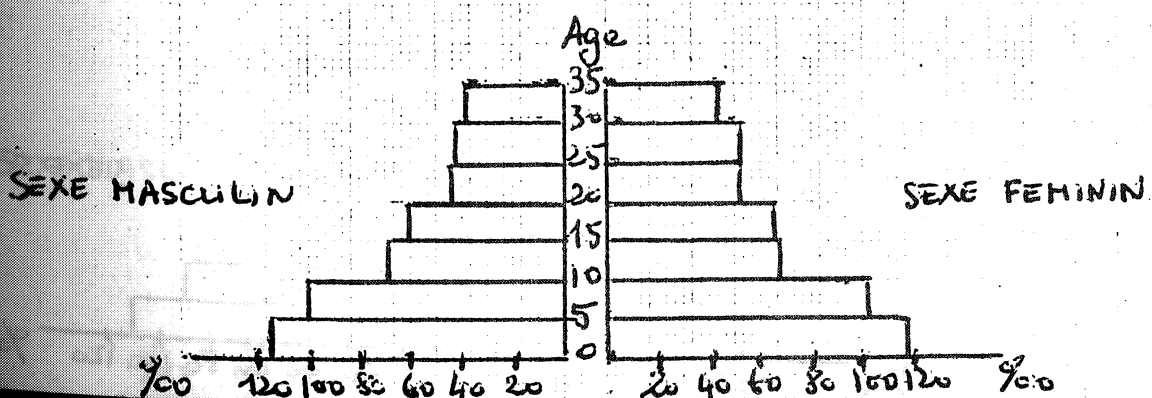


Figure 8: PYRAMIDES DE La Population Jeune Residente DE
(pour 1000 personnes jeunes des deux sexes)

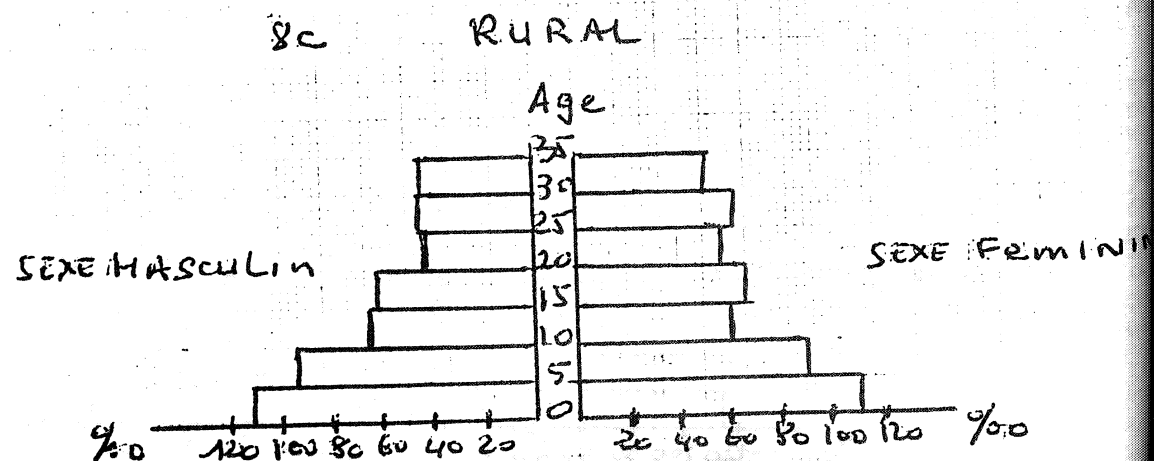
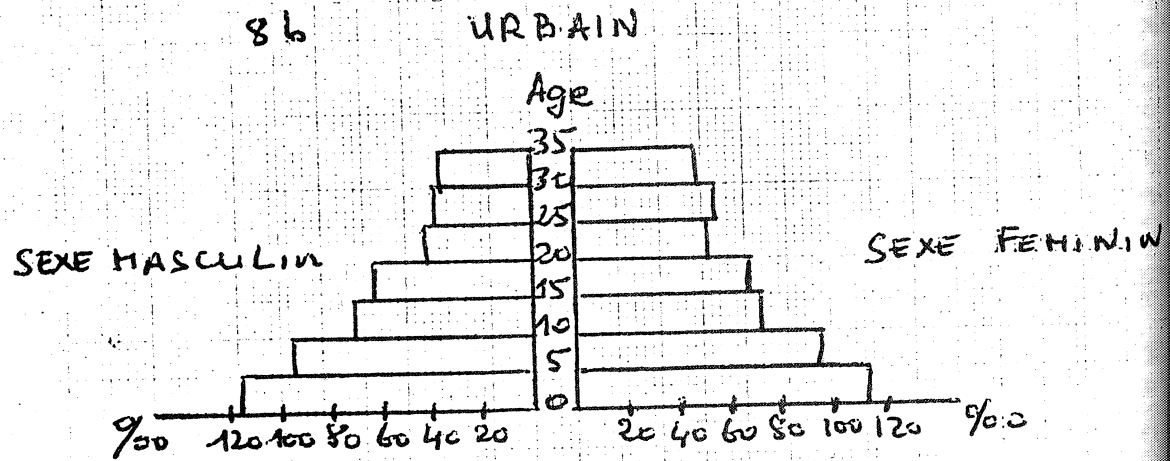
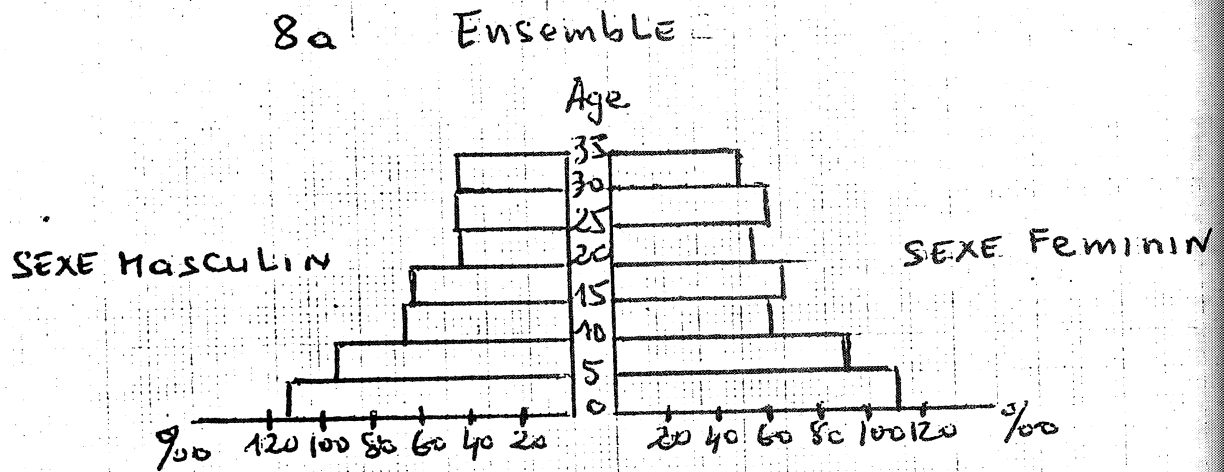
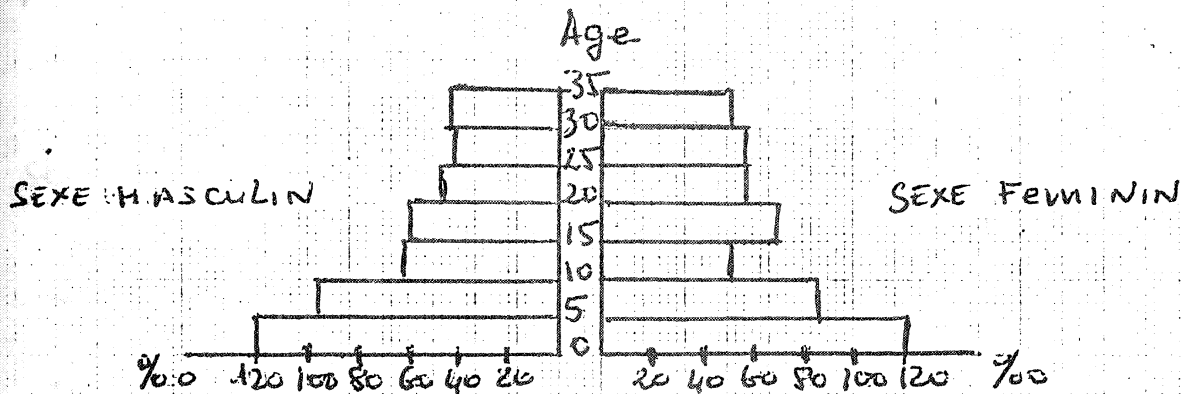
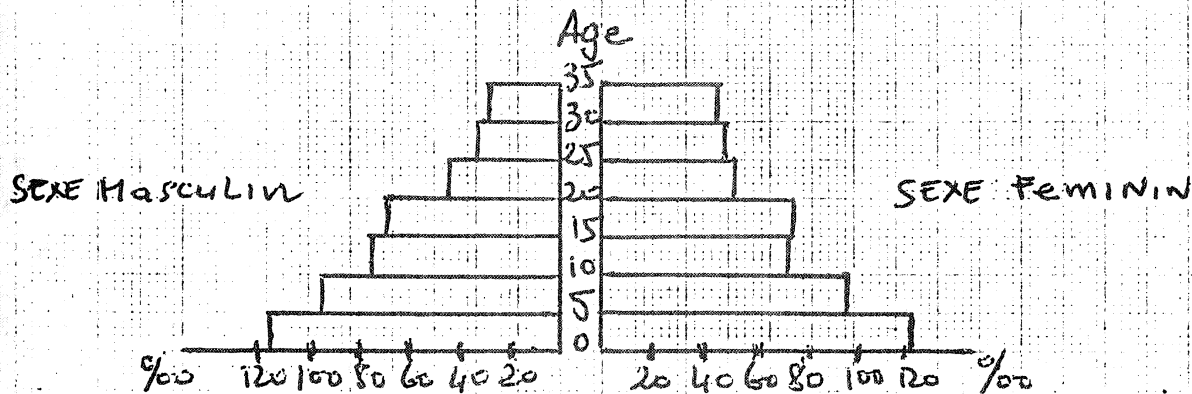


Figure 9: Pyramides de La Population Jeune Residente de Tombouctou
(pour 1000 personnes jeunes des deux sexes)

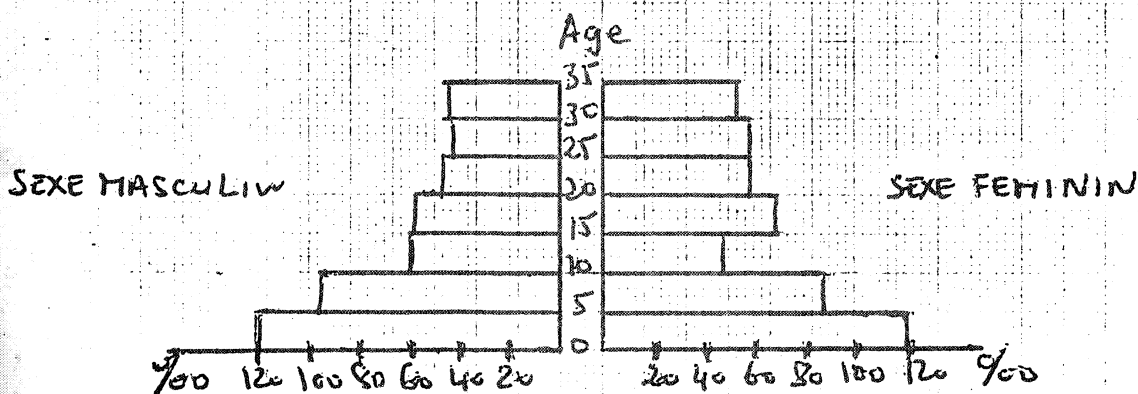
9a Ensemble



9b URBAIN



9c RURAL



Ensemble Figure 10: Courbes Des Rapports De Masculinité Des Regions

- Ensemble
- URBAIN
- ... RURAL

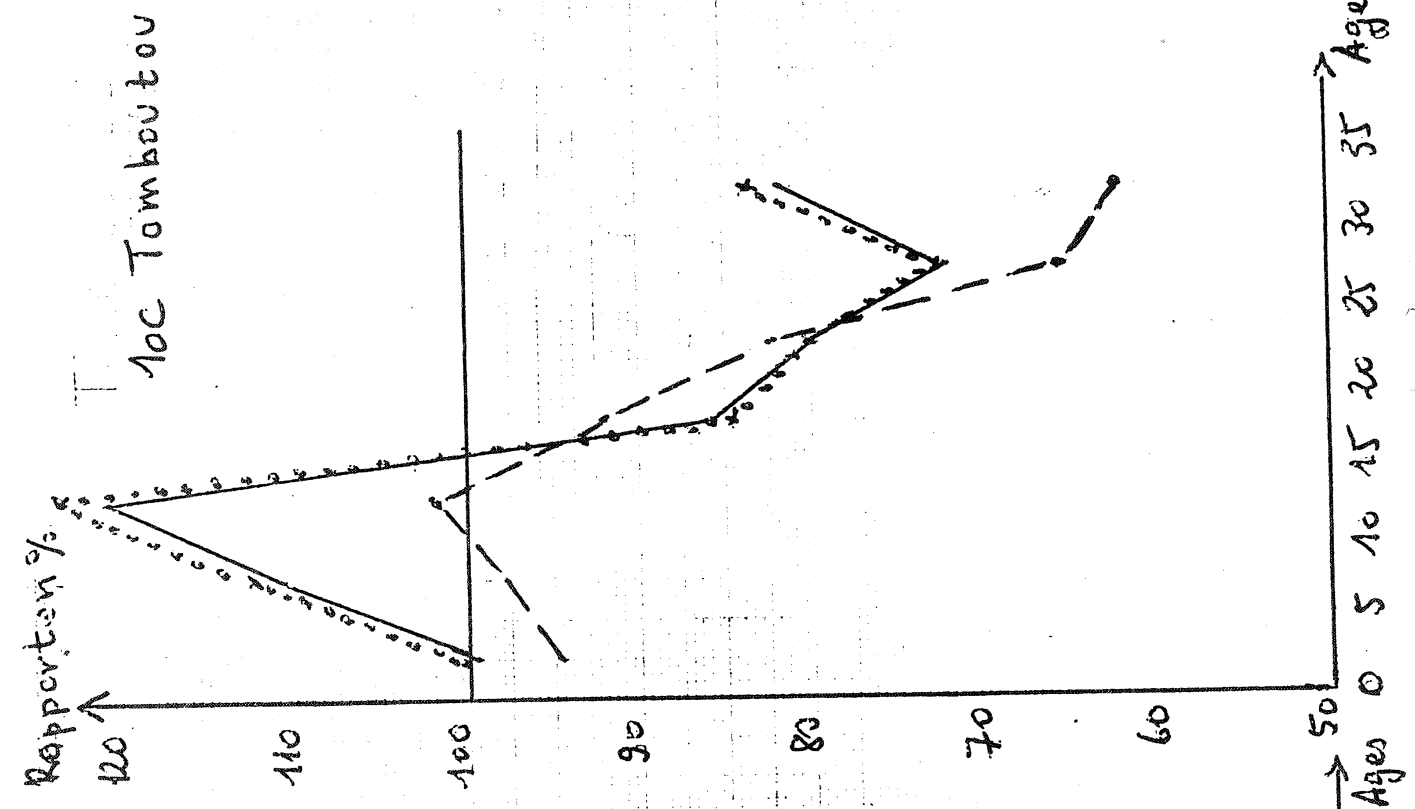
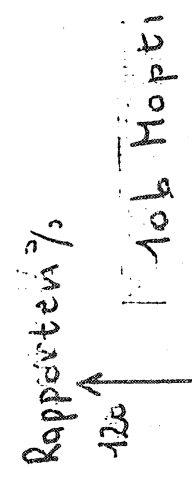
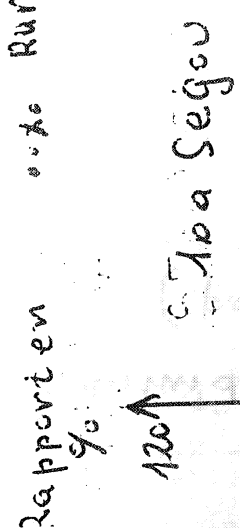
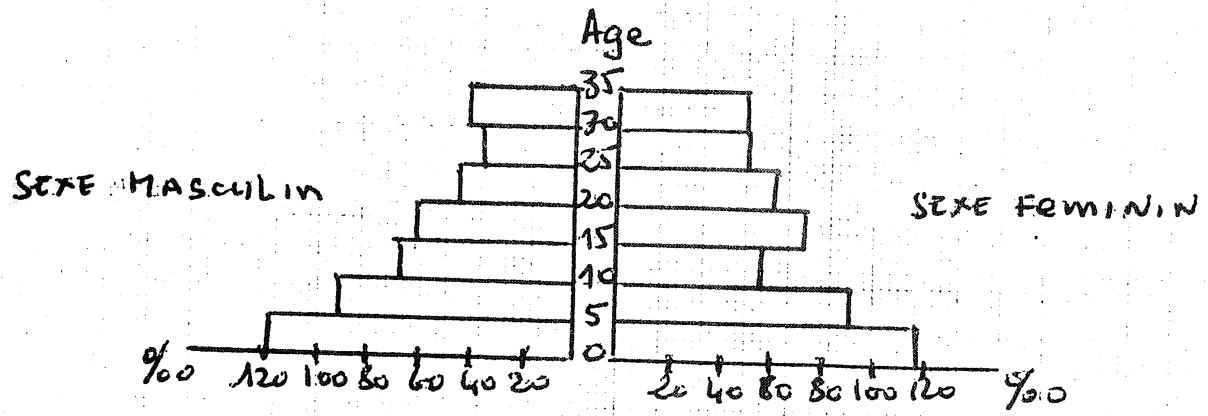
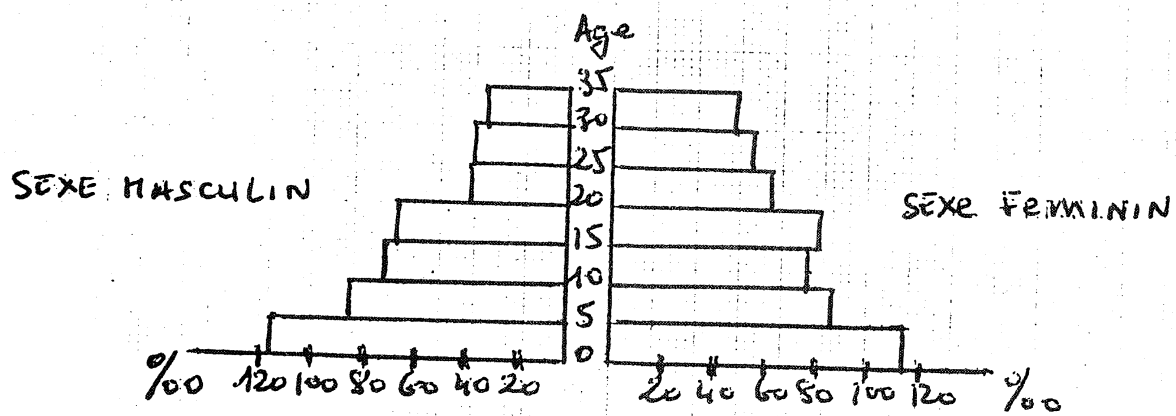


Figure 11: Pyramides DE La Population Jeune Residente DE Gao (pour 1000 personnes jeunes des deux sexes)

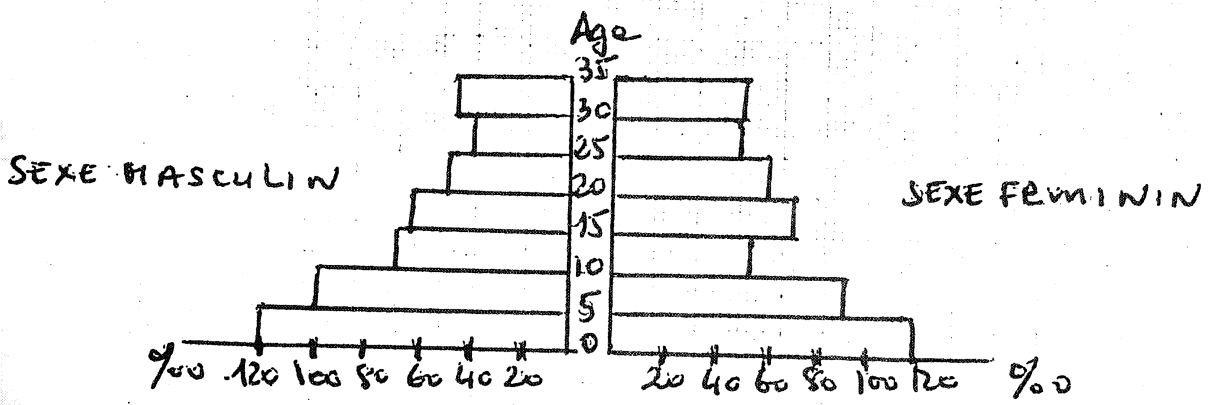
11a Ensemble



11b URBAIN



11c RURAL



Gao

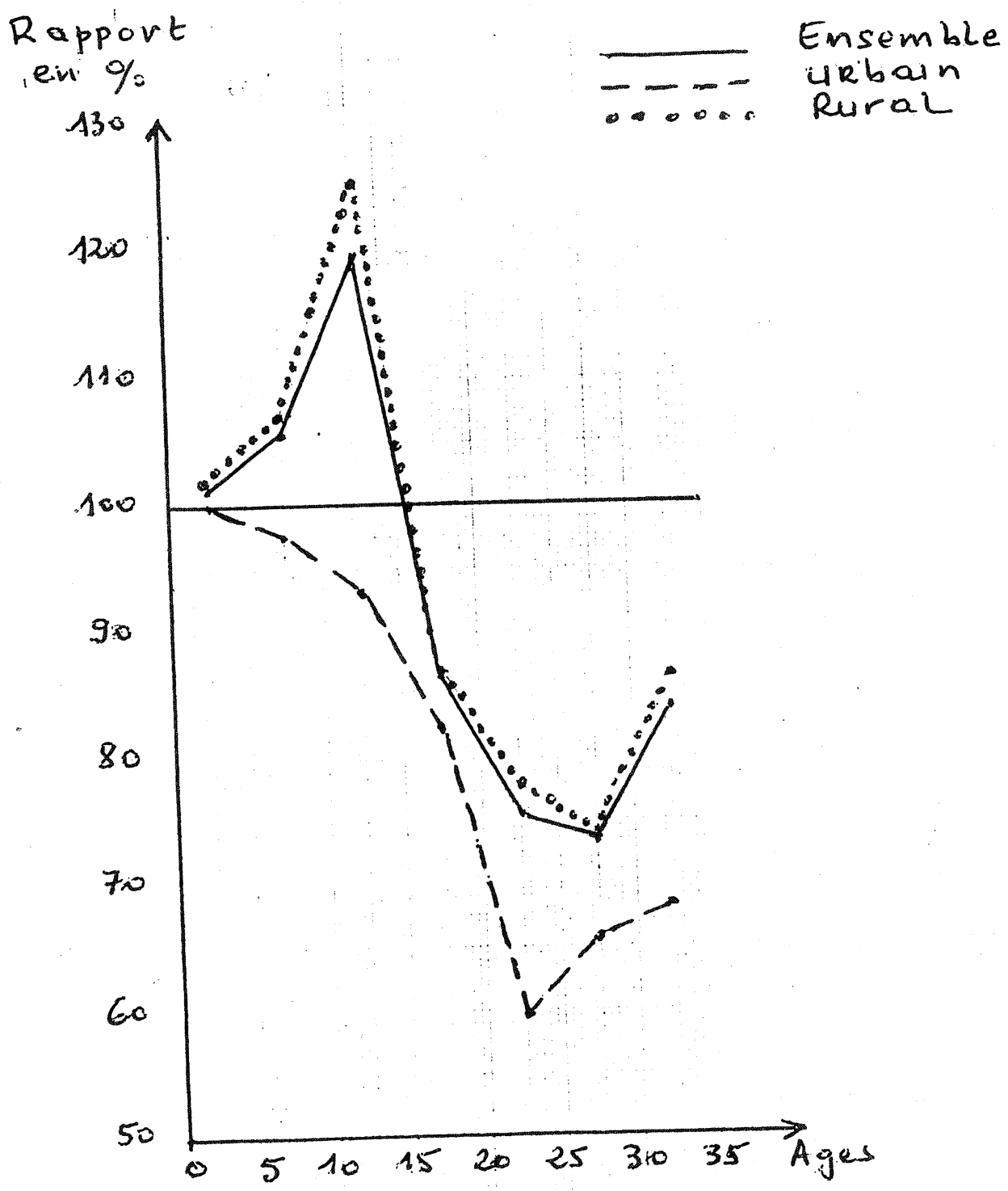


Figure 12 : Courbes des Rapports de Masculinité Gao

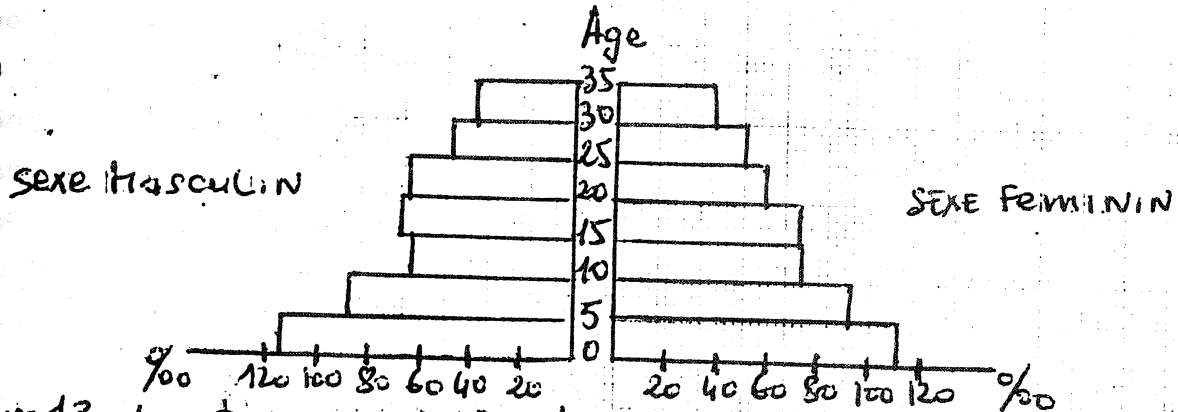


Figure 13 : Pyramide de la Population Residente Jeune du DISTRICT DE Bamako (pour 1000 personnes jeunes des deux sexes)

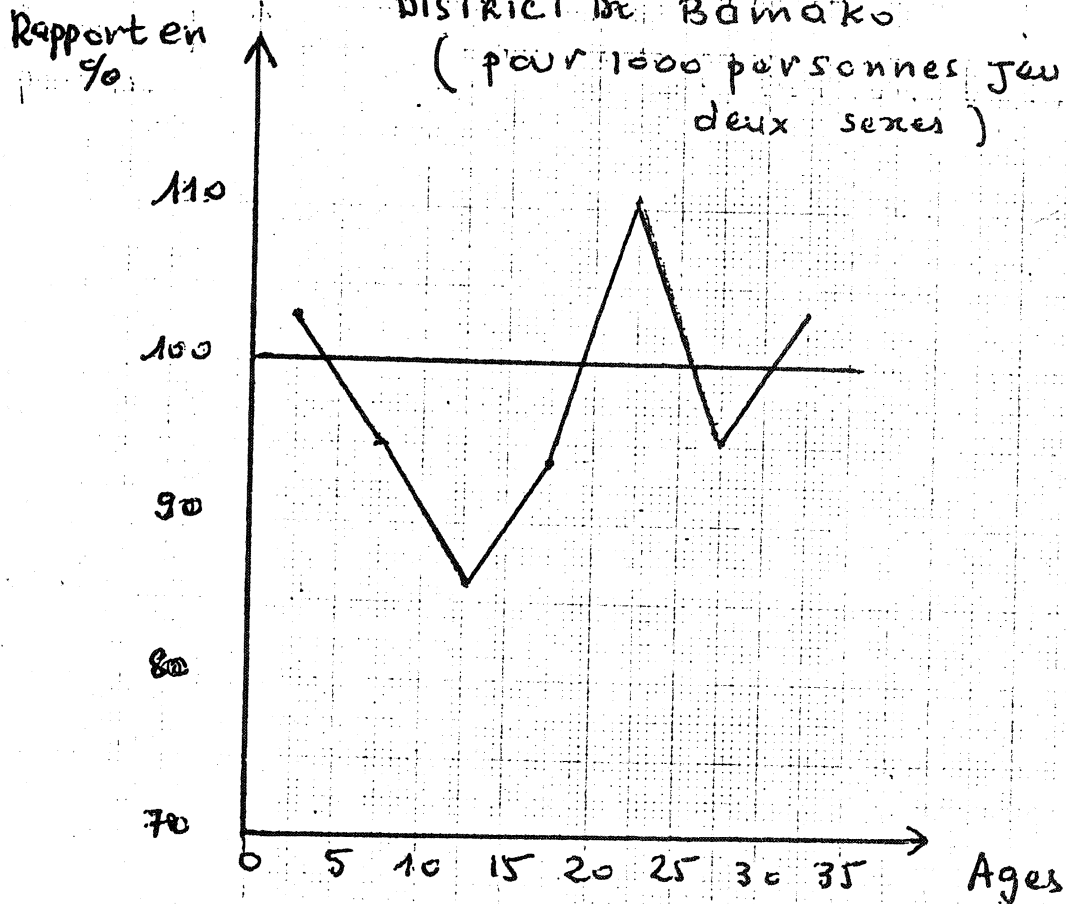


Figure 14 : Courbe des Rapports de Masculinité du District de Bamako

les âges sont mieux déclarés dans les centres urbains. Seulement il faudra ajouter que le niveau élevé du rapport de masculinité à 10-14 ans caractérisé par un gonflement de la pyramide de ce côté est lié au phénomène de mauvaises déclarations d'âge provoquant un transfert de femmes normalement âgées de 10-14 ans vers le groupe d'âge supérieur 15-19 ans donnant ainsi des rapports inférieurs à 94 surtout en milieu rural.

Le niveau de la masculinité supérieur à 103 dans le groupe d'âge 15-19 ans à Kayes, Koulikoro, Sikasso dans le milieu urbain est la conséquence de l'existence des infrastructures scolaires comme l'I.P.E.G. pour Kayes et Sikasso d'une part et d'autre part l'I.P.R. pour Koulikoro attirant principalement des personnes de sexe masculin. Par contre l'existence à Ségou de l'E.N.T.F. explique en grande partie le niveau faible de la masculinité, car ce centre situé non loin de la capitale de la 4ème région économique du pays n'accepte que les filles seulement du groupe d'âge 15-19 ans.

Au delà de 20 ans la masculinité est inférieure à 100 : pyramide rétrécie du côté masculin, témoignant du phénomène de l'émigration masculine vers le District de Bamako et l'extérieur du Mali surtout pour les régions de Sikasso et Kayes. D'ailleurs le niveau de la masculinité élevé dans les groupes d'âge 20-24 ans et 30-34 ans : âges de pleine activité, est le témoin éloquent de notre constatation.

Le deuxième groupe composé de Mopti, Tombouctou et Gao, régions du delta et de la boucle du Niger donnent des pyramides déséquilibrées du côté masculin au profit des filles avant 15 ans surtout en milieu rural, pour prendre ensuite l'aspect contraire. Si l'idée d'une surmortalité juvénile peut être avancée dans ces cas-ci, mais le fait de ne frapper que les filles seulement pour donner cette tendance aux pyramides ne peut pas être pris comme une explication du niveau élevé de la masculinité.

Au delà de 15 ans le gonflement des pyramides du côté féminin dans ces régions notamment à Tombouctou et Gao est dû aux mauvaises conditions pluviométriques suite à la persistance de la sécheresse qui a poussé

les hommes (agriculteurs et éleveurs en général) à émigrer vers d'autres lieux pour la recherche de meilleures situations afin de subvenir aux besoins vitaux de leurs familles.

La conclusion fondamentale que l'on peut tirer de cette analyse de la structure de la population jeune est le constat général d'une existence de l'émigration masculine des autres régions du pays vers la capitale et sûrement vers les pays frontaliers. Ce phénomène de la mobilité masculine trouve son explication la plus fiable dans la recherche du mieux être pour ces individus.

1.2 - MIGRATIONS DE LA POPULATION JEUNE

La migration ou mouvement migratoire est un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des personnes d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée.

Compte tenu de son importance, la migration est sans doute le phénomène démographique le plus difficile à saisir.

Parmi les causes qui peuvent amener les personnes à migrer, nous pouvons citer entre autres :

- les causes écologiques : catastrophes naturelles, épidémies, sécheresse, dégradation des terres arables etc...
- Les causes sociales : éducation, santé, mariage etc...
- Les causes politiques : régime politique, guerres civiles etc...
- Les causes économiques : recherche d'emploi rémunéré pour améliorer sa condition de vie etc...
- et les causes démographiques : lorsque le niveau de la fécondité est en dessous du taux de remplacement, on assiste à plus ou moins long terme à une diminution relative de la population active ce qui nécessite un recours aux migrations pour combler le déficit.

Le Mali connaît autres d'importantes migrations que nous parvenons guère à saisir d'une manière très précise faute de données chiffrées. Les plus récentes et peut être les plus fiables que nous avons utilisées pour faire notre analyse sont celles du recensement général de la population de 1976, en particulier des données concernant le lieu de naissance et la situation de résidence qui nous permettent ainsi de distinguer deux mouvements :

Les mouvements définitifs et les mouvement temporaires.

1.2.1 - Les mouvements définitifs :

Est considéré comme migrant définitif tout individu dont la région de résidence, au moment du recensement, ne coïncide pas avec la région de naissance.

Ainsi en 1976, les migrants de 0 à 39 ans représentaient 7,8 % des résidents de l'ensemble des jeunes du Mali (Tab. 1 Annexe B).

Dans le District de Bamako les migrants représentent 31,8 % de la population jeune résidente.

Viennent ensuite les régions de Sikasso, Ségou et Koulikoro avec respectivement 9,4 %, 7,5 % et 5,9 %.

Les plus faibles pourcentages sont observés dans les régions de Gao, Tombouctou, Mopti et Kayes avec 2,5 %, 3,6 %, 4,4 % et 4,7 %.

De ces observations, il résulte donc que les régions citées plus haut sont les pôles d'attraction des migrants de part leur position stratégique. Ex.: Bamako qui est au carrefour de tous les grands axes de communication (terrestre, ferroviaire, fluviale et aérienne). Il est en même temps le lieux de concentration de la structure industrielle existante et de l'infrastructure socio-culturelle (école et centre de santé).

La recherche d'emploi rémunéré, le mythe de la grande ville, les motifs d'éducation et de santé sont autant d'éléments qui poussent les jeunes à se diriger vers le District de Bamako.

Par ailleurs les conditions naturelles et économiques favorables des régions de Sikasso, Ségou et Koulikoro et surtout dans leur proximité de la capitale sont sûrement à la base de leurs pourcentages élevés de migrants par rapport à ceux des autres régions.

La structure par sexe (Tab.2 Annexe B) des migrants de 0 à 39 ans laisse apparaître un léger avantage pour le sexe féminin (50,8 % de l'ensemble des migrants jeunes). Par contre un avantage en faveur des hommes est constaté dans les régions de Gao (52,8 %), Kayes : 51,7 % et dans le District de Bamako : 50,7 %. Ces 3 villes jouent un rôle particulièrement actif dans l'émigration masculine. Elles servent le plus souvent de lieu de transit pour l'émigration des populations concernées vers les pays limitrophes (Sénégal, Mauritanie, Algérie, Niger, Côte d'Ivoire etc...). La seule présence des services d'émigration à Bamako lui confère son avantage particulier en matière d'émigration vers d'autres pays africains et la France.

L'examen de la structure par âge (Tab.3 Annexe B) des migrants montre que la proportion la plus élevée de migrants est celle du groupe 20-29 ans aussi bien chez les hommes que chez les femmes ces individus sont physiquement les plus actifs et les plus disposés au déplacement.

Nous pouvons alors affirmer au vue des données sur les mouvements définitifs que la population du Mali est relativement stable dans la mesure où la proportion de migrants y est assez faible.

Bien que l'origine des migrants ne soit pas connue, nous constatons que les mouvements définitifs entre régions ne sont pas très intenses.

Ces mouvements semblent surtout se diriger des régions vers le District de Bamako. A cet effet le taux de migrants du District de Bamako, peut donner une idée grossière de l'importance de l'exode rural au Mali.

1.2.2 - Les mouvements temporaires :

Ils seront analysés à partir des données relatives aux résidents absents et aux visiteurs dénombrés au recensement de 1976.

L'examen de la structure par sexe des résidents absents (Tab.4 Annexe B) révèle une large prépondérance du sexe masculin (58,09 % de l'ensemble des jeunes du Mali). La prédominance du sexe masculin est encore plus accentuée en milieu rural (58,88 %) qu'en milieu urbain avec seulement 53,18

La structure par sexe des visiteurs (Tab.4 Annexe B) présente plutôt un excédent des femmes sur les hommes (47,03 % pour le sexe masculin et 52,37 % pour le sexe féminin).

Même phénomène qu'on observe en milieu rural (45,48 % pour le sexe masculin et 54,52 % pour le sexe féminin).

Par contre en milieu urbain c'est le phénomène contraire que nous observons (52,09 % pour le sexe masculin et 47,92 % pour le sexe féminin).

Cette prépondérance du sexe masculin est observée dans le district de Bamako et dans la région de Kayes avec respectivement comme pourcentage 53,36 % et 52,85 %.

Ceci confirme en partie la présomption avancée dans l'analyse des mouvements définitifs concernant le rôle que jouent les 3 villes de Bamako, Kayes et Gao dans l'organisation des migrations et particulièrement de l'émigration masculine. Dans les autres régions les effectifs masculins sont nettement minoritaires chez les visiteurs.

Pour ce qui est la structure par âge, nous remarquons que :

- Chez les résidents absents (Tab.5 Annexe B) 36,5 % ont moins de 15 ans 47 % ont un âge compris entre 15 et 35 ans. Ces deux tranches d'âge sont respectivement de 31,0 % et 51,5 % pour le sexe masculin et de 44,2 % et 40,6 % pour le sexe féminin.

- Chez les visiteurs (Tab.5 Annexe B) 35,5 % ont moins de 15 ans et 45,1 % sont âgés de 15 à 35 ans révolus.

Ces deux tranches d'âge sont respectivement de 33,0 % et 45,0 % pour le sexe masculin et de 37,9 % et 45,3 % pour le sexe féminin.

Si nous considérons des groupes d'âges quinquennaux, les pourcentages les plus élevés sont enregistrés dans le groupe 15-19 ans suivi de près du groupe 20-24 ans aussi bien chez les résidents absents que chez les visiteurs.

Les mêmes tendances sont observées dans chaque région et dans chaque milieu (urbain et rural).

D'une manière générale il ressort des données chiffrées sur les résidents absents et les visiteurs, que la plupart des mouvements temporaires de la région de Kayes concernent les populations de cette région et sont orientés de l'intérieur vers le chef-lieu de région ou vers les chefs lieux de cercles (en particulier les chefs-lieux de cercles frontaliers). Il en est de même de la région de Gao. Quant aux autres régions les mouvements temporaires se dirigent généralement vers le district de Bamako. Ces mouvements temporaires qu'on peut assimiler à des mouvements saisonniers (car le recensement s'est déroulé à la fin des travaux agricoles) concernent généralement les jeunes gens des 2 sexes qui se déplacent pendant la période dite "morte" de la campagne vers la ville à la recherche d'emploi rémunérateur pour préparer leur mariage ou pour accumuler le maximum d'argent leur permettant de faire face aux dépenses de la saison des pluies. Compte tenu des emplois généralement occupés par ces jeunes, (bonnes, gardiennes d'enfants, petits commerçants, manoeuvres etc...) leur arrivée est attendue avec impatience en particulier dans le district de Bamako. Leur retour en campagne pendant la saison des pluies pose généralement des problèmes quant à la restructuration de l'emploi urbain en général et celui du district de Bamako en particulier. Le phénomène est d'autant plus facile à expliquer que la proportion de femmes travailleuses est particulièrement élevée dans le district de Bamako.

De plus les femmes non travailleuses préfèrent parallèlement à leurs travaux ménagers quotidiens, s'adonner à quelque petit commerce qu'elles ne peuvent exercer qu'en embauchant des jeunes venus des campagnes (filles ou garçons) spécialement pour cette tâche.

Pour corroborer cet état de fait il suffit de remarquer que la plupart des femmes en milieu urbain possèdent au moins un réfrigérateur. L'exemple peut être pris dans d'autres secteurs de l'activité économique.

II - EDUCATION ET ENSEIGNEMENT -

D'après Larousse :

- L'éducation est l'action de développer les facultés physique, intellectuelle et morale. Résultats de cette action : connaissance et pratique des usages de la société, des bonnes manières.

- L'enseignement c'est l'action, l'art d'enseigner, de transmettre des connaissances.

Dans la présente étude il ne saurait y avoir une différence fondamentale entre ces deux notions.

2.1 - EDUCATION ET ENSEIGNEMENT TRADITIONNELS :

De la naissance à l'âge de 6 ans environ, l'enfant sans distinction de sexe, vit à "l'ombre de sa mère" qui le nourrit et veille sur sa fragile existence. Dans la période qui suit et peut aller jusqu'à l'âge de 10 ans, les filles restent auprès de leur mère et les accompagnent dans leurs activités de ménagères, pendant que le garçon apprend avec son père "sur le tas" les rudiments de son métier d'homme.

La jeune fille veille sur ses jeunes frères et soeurs, s'initie à l'économie domestique en allant avec sa mère d'abord, puis seule au marché pour faire des emplettes, allume le feu, surveille la cuisson etc..., le garçon fier de ses activités "d'homme" ramasse du bois, garde le champ ou le bétail, etc... Ainsi sans théorie et sans écriture, l'un et l'autre apprennent petit à petit les rudiments de l'arithmétique, de l'économie ménagère, de l'hygiène, le respect dû aux aînés, la sagesse traditionnelle, la morale. Ils sont assimilés dans le monde merveilleux des contes, des devinettes et charades et dans la vie quotidienne. Au stade suivant, ils approfondissent leur connaissance de la société et s'exercent à leurs futures activités d'adultes : le chef choisi parmi les plus influents par ses qualités physiques et morales, dirige et organise ce petit monde suivant les usages et coutumes en vigueur chez les grandes personnes. Ainsi sont apprises les règles de la vie collective, la responsabilité, la solidarité, à travers les jeux, et les jouets regis par l'esprit de loyauté et de camaraderie avec comme vocation la formation physique et morale.

Enfin arrive l'âge de l'initiation où les deux groupes jusque là bénéficient d'une autonomie relative destinée à développer l'initiative et le sens des responsabilités sont repris en mains par des hommes ou des femmes rigoureusement sélectionnés, dépositaires de la sagesse, de la science et des secrets de la collectivité.

Ils apprennent alors l'histoire de leur société, les mystères de la vie et de la mort, les secrets des plantes médicinales, le moment propice des labours et des semailles.

La jeune fille saura connaître ses devoirs, les obligations de l'épouse et de la mère, elle connaîtra les maladies qui guettent l'enfant et comment le soigner, etc... Le jeune homme apprendra les règles de la guerre et de la chasse, il saura s'orienter, connaître les mystères des saisons, bref, tout ce qui lui permettra d'assurer ses responsabilités d'homme et de

L'introduction de l'islam a été déterminante. Nos sociétés traditionnelles secrètes d'initiation et d'éducation (komo, dio etc...) commencent à s'éclipser.

L'islam se réclamant de la révélation divine a sapé les vrais fondements de nos structures d'éducation et d'enseignement.

Cependant avec l'introduction de l'islam, l'enseignement eut un essor très remarquable grâce à l'écriture arabe, au renouvellement des thèmes de réflexion (problèmes religieux).

Tombouctou et Djenné étaient des grands foyers de culture qui attiraient les étudiants et les savants.

2.1.1 - Caractéristique et contenu :

Une éducation concrète dans laquelle toute connaissance théorique est abordée dans son utilité pratique : "l'école à la vie", celle que les grands pédagogues et les économistes modernes s'efforcent de réaliser. Ses avantages sont donc certains mais un tel "enseignement" en circuit fermé, s'il maintient une somme de connaissances acquises est souvent voué à l'immobilisme car chaque génération se contente d'apprendre ce qui lui a été transmis et n'a ni l'occasion ni souvent les moyens de le surpasser.

A travers cette éducation, les jeunes apprennent alors l'histoire de leur société, les mystères de la vie et de la mort, le secret des plantes médicinales les moments propices des labours et des semailles, bref, tout pour être les responsables de demain.

2.1.2 - Réflexion sur l'éducation traditionnelle

Pré - coloniale :

Elle était autoritaire et n'admettait pas de défaillance d'où son efficacité. La discipline était de rigueur. Les écarts de langage devant les aînés étaient sévèrement sanctionnés. L'enfant n'était pas que l'enfant de sa seule famille, moins encore que de son père et de sa mère.

Toute la communauté, la société, était responsable de l'éducation de l'enfant. Cependant les progrès étaient lents tant il était vrai qu'il fallait savoir assimiler suffisamment tôt l'ensemble des connaissances acquises dans un domaine précis pour pouvoir les transmettre et les enrichir.

2.2 - ENSEIGNEMENT COLONIAL :

2.2.1 - Données historiques sur la mise en place et l'organisation :

L'histoire de l'école soudanaise remonte jusqu'aux débuts de la colonisation française. En effet c'est en 1886 que Galliéni ouvre l'école des otages à Kayes (les Otages sont des enfants pris de force aux chefs de territoire).

Plus tard, cet établissement prendra le nom d'école des fils de chef et d'Interprètes en 1910. Il s'agissait d'instruire les enfants de l'aristocratie autochtone, de leur apprendre la langue et la culture française afin d'assurer leur soumission et celle de leurs parents. Petit à petit, la nouvelle école pénètre l'intérieur du pays. En 1916 une école professionnelle est ouverte à Bamako et s'installe en 1924 dans les locaux de l'actuel Lycée Askia Mohamed sous le nom de l'Ecole Primaire Supérieure.

En 1931 cet établissement devient l'E.P. Terrasson de Fougères qui demeure longtemps le sommet de l'enseignement au Soudan.

L'école Soudanaise était structurée de la façon suivante :

1°/- L'école élémentaire : d'une durée de 4 ans dont 2 ans au cours préparatoire et 2 ans au cours élémentaire. Elle était dans les chefs-lieux de subdivision et dans les gros villages.

2°/- L'école régionale : durée des études 6 ans sanctionnées par le Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires. Il y en avait une dans les chefs-lieux de cercle.

3°/- L'école primaire supérieure : (E.P.S.) une par territoire. Elle recevait les meilleurs élèves de l'école régionale pour les conduire au brevet élémentaire, mais cela après la 2ème guerre mondiale. L'E.P.S. avait conservé la section "Ouvrage" de l'école professionnelle et c'est là que seront formés les premiers ouvriers spécialisés du pays.

4°/- Les Ecoles Supérieures : Il y en avait quelques unes :

- l'école des fils des chefs et d'interprètes qui formait des instituteurs indigènes
- l'école Normale de Saint-Louis transférée à Gorée sous le nom de l'Ecole Normale de William Pointy
- L'Ecole de Medecine et de Pharmacie de Dakar
- L'Ecole Vétérinaire à Bamako
- l'Ecole Normale de Katibougou au Soudan
- l'Ecole Normale Rurale de Dabou en Côte d'Ivoire
- l'Ecole Technique Supérieure au Soudan : cette école fut transformée et remplacée par l'Ecole des Travaux Publics ouverte à tous les ressortissants de l'Ex A.O.F.

Toutes ces écoles étaient des écoles du Gouvernement Fédéral. Ce n'est qu'en 1945-46 qu'une Inspection d'Académie fut ouverte au Soudan. Avant l'indépendance, l'école coloniale avait réussi tant soit peu à intéresser les populations (urbaines surtout) mais en revanche elle a conservé ses tares essentielles. En effet quelle que fut sa forme, l'école Soudanaise a toujours été une simple officine où l'on formait des auxiliaires pour l'administration coloniale.

2.2.2 - Contenu et doctrine :

Les programmes étaient inspirés de ceux de la métropole, et l'écolier soudanais savait infiniment plus de choses sur l'histoire et la géographie de la France que sur son propre pays.

L'enseignement a été l'un des instruments essentiels de la domination coloniale dont le but suprême était l'assimilation morale et intellectuelle des peuples. Et malgré les apparences et les compromis, malgré les prétendus adaptations et les replâtrages des programmes l'enseignement ne visait autre chose que la dépersonnalisation de notre peuple.

Au lendemain de l'indépendance, il devenait anachronique pour la République du Mali de maintenir dans sa structure et dans ses finalités l'enseignement légué par le colonisateur. Une réforme s'imposait car une révolution politique, économique et sociale ne peut être pleinement efficace que si elle va de paire avec une politique conforme de l'enseignement. Voilà ce qui explique la réforme intervenue dans l'enseignement au Mali en 1962.

2.3 - REFORME ET ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT AU MALI :

2.3.1 - Reforme de l'enseignement au Mali :

Le but fondamental de notre réforme était de faire :

- 1°/- Un enseignement tout à la fois de masse et de qualité.
- 2°/- Un enseignement qui puisse fournir avec une économie maximum de temps et d'argent tous les cadres dont le pays a besoin pour ses divers plans de développement.
- 3°/- Un enseignement qui garantisse un niveau culturel nous permettant l'établissement des équivalences de diplômes avec les autres Etats modernes.
- 4°/- Un enseignement dont le contenu sera basé non seulement sur nos valeurs spécifiquement africaines et maliennes, mais aussi sur les valeurs universelles.
- 5°/- Un enseignement qui décolonise les esprits.

2.3.2 - Organisation générale de l'enseignement au Mali :

2.3.2.1 - Structure du système éducatif : On distingue les niveaux et types d'enseignements suivants :

- l'enseignement fondamental
- l'enseignement secondaire, général, technique et professionnel
- l'enseignement supérieur et post-universitaire
- l'enseignement normal
- l'éducation des adultes.

a)- L'enseignement fondamental : base de l'édifice scolaire est obligatoire, mixte, gratuit, laïc et comprend deux cycles :

- un premier cycle de six ans sanctionné par le certificat d'études du premier cycle (C.E.P.C.).

- un second cycle de trois ans sanctionné par le diplôme de l'enseignement fondamental (D.E.F.).

L'obtention du D.E.F. ne donne pas droit ipso-facto à l'entrée dans l'enseignement secondaire : une commission nationale examine les dossiers des élèves admis et procède à leur orientation.

b)- L'enseignement secondaire : comprend les filières suivantes :

- le secondaire général d'une durée de trois ans et sanctionné par le baccalauréat.

- le lycée technique d'une durée de trois ans et sanctionné par le baccalauréat technique.

- les enseignements techniques et professionnels moyens d'une durée de 4 ans après le D.E.F. et conduisant aux différents diplômes de techniciens.

c)- L'enseignement normal : comprend :

- Les instituts pédagogiques d'enseignement général (I.P.E.G.) d'une durée de 2 ans après le D.E.F., formant des maîtres du premier cycle de l'enseignement fondamental.

- les écoles normales secondaires (E.N.SEC) d'une durée de 4 ans après le D.E.F., formant les maîtres de second cycle de l'enseignement fondamental.

- l'Ecole Normale d'Enseignement Technique Féminin (E.N.E.T.F.) ; l'Institut National des Arts (I.N.A.) et l'Institut National des Sports (INS) d'une durée de 4 ans après le D.E.F., qui forment des enseignants spécialisés pour les deux cycles de l'enseignement fondamental.

d)- L'enseignement supérieur : d'une durée de 4 à 5 ans est dispensé dans 6 grandes écoles et Instituts : E.N.SUP ; E.N.A., I.P.R., E.N.I., E.N.M.P., E.H.E.P., l'enseignement post-universitaire dure trois ans et est dispensé au Centre Pédagogique Supérieur (C.P.S.) pour la formation de professeurs d'enseignement supérieur à l'Institut de productivité, et de gestion prévisionnelle (I.P.G.P.) qui prépare au doctorat de 3^e cycle en gestion et à l'Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquées (ISPRA) pour l'agriculture.

Le recrutement dans les établissements d'enseignement supérieur se fait de trois manières : le recrutement direct avec le baccalauréat, les concours professionnels pour les travailleurs en cours d'emploi et le transfert d'étudiants provenant d'autres instituts d'enseignement supérieur.

e)- L'éducation des adultes : comprend essentiellement l'alphabétisation fonctionnelle et la vulgarisation agricole organisée dans les opérations de développement rural (O.D.R.).

f)- L'éducation préscolaire : regroupe les jardins et garderies d'enfants.

De nombreuses medersas privées dispensent une éducation préscolaire de type non formel et non structuré.

g)- L'éducation spéciale : regroupe les centres et instituts spécialisés.

- Centre de réadaptation pour handicapés physiques
- Centre de rééducation de Bollé (pour les jeunes délinquants).
- Institut National des Aveugles du Mali.

2.3.2.2 - Organisation par Département Ministériel et répartition Public - Privé :

a)- Le secteur public d'éducation : est organisé principalement par le Ministère de l'Education Nationale. D'autres Départements assurent l'organisation de certaines formations spécialisées.

b)- Le secteur privé d'éducation comprend :

- le secteur privé catholique et le secteur privé laïc qui tous deux adoptent les programmes et l'organisation pédagogique du secteur public et représentent environ 4 % des effectifs.

- les médersas et écoles coraniques : formations non formelles et marginales qui touchent néanmoins une grande proportion de la population scolarisable.

2.3.2.3 - Administration de l'éducation nationale :

a)- Organisation du Ministère de l'Education Nationale :

Indique une administration du système éducatif déconcentré à trois niveaux :

- le Cabinet Ministériel : organe central de décisions et l'exécution. Selon leurs fonctions on distingue deux types de Directions Nationales.

Les Directions verticales qui organisent et administrent un ordre d'enseignement donné (primaire, alphabétisation, secondaire, supérieur) et les directions horizontales qui interviennent dans tous les ordres d'enseignement.

dans les domaines de la recherche et de la formation pédagogique, de la planification et l'équipement scolaire et de la gestion administrative et financière, enfin :

- les Inspections de l'enseignement fondamental sont les organes régionaux d'exécution et de contrôle.

b)- Fonctionnalité et problème : cette structure accuse une lourdeur administrative certaine dans l'information, la coordination et la prise de décision, due à la centralisation excessive du système. Cette centralisation laisse actuellement très peu d'initiative aux agents qui ne se sentent pas responsables parce que très souvent non directement associés à la prise de décision. A partir de l'année scolaire 1980/81, des directions régionales de l'éducation ont été créées et les lycées d'enseignement secondaire sont repartis dans les différentes régions.

On note également la prédominance excessive de l'enseignement secondaire sur l'enseignement technique et professionnel ce qui limite le développement de celui-ci.

L'efficacité de l'encadrement pédagogique par les inspecteurs est réduite par l'étendue excessive de certaines circonscriptions d'inspection et le manque de moyens logistiques.

Enfin, les carences dans la communication, la prise de décision l'exécution des tâches relèvent beaucoup plus de la formation insuffisante du personnel que de la structure organisationnelle et administrative.

III - ORGANISATION POLITIQUE DE LA JEUNESSE

Dans nos sociétés traditionnelles, il a toujours existé des organisations de jeunes bien structurées et bien hiérarchisées (groupes d'âges, associations secrètes, etc...) qui ont joué un rôle très important dans la vie de la cité.

ORGANISATION POLITIQUE : il est créé en République du Mali une organisation de jeunesse unique dénommée Union Nationale des Jeunes du Mali (UNJM) intégrée à l'U.D.P.M. L'Union Nationale des jeunes du Mali est une organisation de masse intégrée au Parti.

Son siège est fixé à Bamako. Il peut être transféré en tout autre lieu du territoire de la République par décision du Congrès.

L'U.N.J.M. est ouverte à tous les jeunes de nationalité malienne âgés de 8 à 40 ans.

A - Structures : l'U.N.J.M. est organisée en comités, sous-sections et sections.

Le Comité : Le Comité est l'organisation de base de l'UNJM. Il en est établi au moins un par village ou fraction nomade. Dans les villages, chaque quartier comprend un ou plusieurs comités suivant l'importance numérique de la population.

La Sous-Section : La sous-section est formée par l'ensemble des comités situés dans les limites d'un même arrondissement administratif, ou les comités de quartier d'une même ville. En milieu rural la sous-section a son siège au chef lieu de l'arrondissement correspondant.

La section : Les sous-sections d'un même cercle forment une section. La section a son siège au chef lieu de cercle.

L'organisation de l'UNJM au niveau du District de Bamako coïncide avec celle de l'U.D.P.M.

B - Instances :

Les instances sont calquées sur celles de l'UDPM. Ce sont :

- L'Assemblée générale du Comité des jeunes de village, de quartier ou de fraction :

- le Bureau Exécutif du Comité de village, de quartier ou de fraction ;
- La conférence des jeunes de la sous-section ;
- Le Bureau Exécutif des jeunes de la sous-section ;
- La conférence des jeunes de la section ;
- Le Bureau exécutif des jeunes de la section ;
- Le Congrès ;
- Le Conseil National ;
- Le Bureau Exécutif National.

Buts et Principes :

La jeunesse Malienne, consciente du rôle qui lui est dévolu dans le cadre de la politique générale de l'UDPM, de l'Etat Malien et des orientations des plans de développement économique, social et culturel du pays, est regroupée au sein d'une organisation ;

U.N.J.M. à travers laquelle elle apporte sa contribution à la réalisation des objectifs ci-dessous définis.

- assurer l'éducation des jeunes dans le domaine politique, social et culturel ;
- développer chez tous les jeunes le sens de la solidarité et les préparer à chercher dans la libre expression et la nécessaire critique constructive, les conditions, les meilleures de leur participation active à la construction nationale ;
- amener les jeunes à prendre position sur tous les problèmes de notre temps et à entretenir des relations d'amitié et de fraternité avec les organisations démocratiques de jeunesse des autres pays, dans le respect de la souveraineté des peuples et pour la sauvegarde de la paix universelle ;
- Oeuvrer de concert avec toutes les organisations de jeunesse du continent à la réalisation de l'unité africaine qui est pour le Mali un objectif sacré.

Pour réaliser les objectifs qu'elle s'est fixés, l'U.N.J.M. a recours aux moyens d'actions suivantes :

- réunions, conférences, séminaires d'information et de formation ;
- Journées et voyages d'études.
- Organisation d'activités sportives, artistiques et culturelles : semaines locales au niveau des quartiers, villages, arrondissements et cercles, semaines régionales au niveau des régions et biennales chaque 2 ans au niveau national.
- Animation des mouvements de jeunesse (camp des pionniers, chantiers de jeunes, échanges de jeunes, éducation populaire, etc...).
- Education et publication d'un journal.

C O N C L U S I O N

Au terme de cette analyse nous pouvons retenir que la jeunesse de la population du Mali est le témoignage du niveau élevé de sa fécondité.

Cet état de chose est la raison principale de la mobilité que nous avons remarquée au niveau de toutes les régions. Parmi les régions certaines sont des lieux d'émigration suivant que le caractère écologique est défavorable au plein épanouissement de l'être et sont surtout celles situées dans la partie désertique du pays (Tombouctou et Gao) mais l'émigration touche les hommes de ces régions plus que les femmes de la zone d'immigration à cause du fait que la plupart ont des frontières naturelles avec la capitale du pays, mais aussi elles sont les tremplins d'une émigration extérieure au Mali soit vers d'autres pays africains (Côte d'Ivoire, Sénégal, Algérie etc...) soit vers les pays d'Europe principalement la France. Par ailleurs ces régions possèdent un climat favorable à l'existence humaine avec la prédominance des infrastructures socio-économiques (centres d'Etudes, Centres sanitaires, zones agricoles aménagées etc...). Ainsi donc parmi toutes les mobilités que nous avons pu observer, il semble plus raisonnable de dire ici que c'est le phénomène de l'exode rural qui a pris de l'ampleur au Mali à cause du déséquilibre entre les campagnes et les villes d'une part et d'autre part entre les régions et la capitale politique.

C'est pourquoi pour freiner cet état de fait qui ne peut demeurer continuellement, sans causer de préjudices aux efforts de développement entrepris par les autorités maliennes tant politiques qu'administratives, le Mali dans son dernier plan de développement (1981-1985) a mis l'accent sur le développement sectoriel dans les régions.

II - LA POLYGAMIE AU MALI

I - INTRODUCTION

Le Mali est un vaste pays de 1 240 000 Km² environ dont près des 2/3 sont couverts par le sahel et le désert du sahara. La population était de l'ordre de 6 400 000 habitants environ suivant les données du recensement général de la population de Décembre (1er au 16) 1976. Elle se répartit entre plusieurs groupes ethniques aux coutumes et organisations sociales différentes à bien des égards.

Les pratiques coutumières dans tous les domaines de la vie sont sous-tendues par les différentes formes d'organisation socio-économiques, et liées aux particularités culturelles, sociologiques des ethnies.

Parmi ces pratiques ayant valeurs d'institutions, la présente étude se propose d'aborder la polygamie au Mali.

Sur un plan démographique général la polygamie recouvre deux situations réciproques l'une de l'autre :

- La polyandrie : coutumes matrimoniales voulant qu'une femme puisse avoir plusieurs maris socialement reconnus. Cette forme de polygamie se rencontre dans certains pays du Sud Est Asiatique.

- La polygamie : coutumes matrimoniales voulant qu'un homme puisse avoir plusieurs femmes (épouses) socialement reconnues.

Au Mali, c'est cette dernière forme socio-culturelle qui est autorisée socialement et légalement. Aussi c'est de la polygamie au Mali que l'étude actuelle traitera. Il reste entendu que la polyandrie n'a pas cours au Mali.

L'étude sera menée suivant le plan suivant :

1ère partie : Analyse des données statistiques publiées sur la polygamie, à la suite du recensement général de la population du Mali (1 au 16

Décembre 1976). Il reste entendu que le degré d'approfondissement de l'analyse souffrira d'une part, du fait que certaines variables sociologiques discriminantes telles la religion, l'ethnie etc..., et d'autre part que le niveau de détails pour les croisements de certaines variables recueillies ne peut être obtenu à partir des tableaux publiés sur ces croisements.

Ainsi, par exemple, il ne sera pas possible d'analyser la polygamie suivant le niveau d'instruction des conjoints, aussi que leurs professions respectives, entre autres.

2ème partie : Dans cette partie, l'étude se propose de traiter les causes et les conséquences dans les domaines sociologiques, économiques, etc... sans pour autant pouvoir toujours particulariser les comportements spécifiques à chaque ethnie ou groupe d'ethnies.

Les résultats définitifs du recensement démographique du Mali de Décembre 1976 sont publiés. Certaines variables ont été codifiées mais certains croisements de variables n'ont pas été retenus pour la sortie de tableaux. C'est ainsi que les croisements : situation matrimoniale et paternelle, situation matrimoniale et religion, du Mari et âge de la (ou des) femme(s), nombre d'épouses. Par catégorie socio-professionnelle tant d'autres n'ont été faits. Cet état de chose limitera de beaucoup la profondeur de l'analyse de la polygamie.

Ce chapitre n'a pas la prétention d'épuiser le sujet mais il essaie de relever des éléments qui semblent constituer des causes et des conséquences de ce phénomène social.

ANALYSE DES RESULTATS DU RECENSEMENT

Lors de l'élaboration du questionnaire et des manuels l'âge minimum au mariage avait été fixé à 12 ans, en tenant compte surtout des pratiques concernant les filles ainsi que le montrent les résultats, l'âge déclaré par les recensés est de 15 ans. L'âge minimum légal au mariage des filles est de 15 ans et 18 ans pour les garçons (Article 4 du code du mariage).

La population masculine recensée d'âge 15 ans et plus se chiffre à 1 701 242 hommes. Sur cet effectif, elle comptait 994 580 hommes mariés à une femme ou plus dont 276 887 mariés à deux femmes ou plus soit 27,84 %.

Du fait que la polygamie peut se définir comme la situation d'un mariage multiple, c'est à dire qu'un homme se trouve, pendant une période de sa vie, lié à plus d'une femme par des liens matrimoniaux, le nombre d'épouses par polygame est un indice d'évaluation de l'intensité du phénomène. L'on constate que le taux de polygamie, contrairement à la conception courante, est plus élevé en milieu urbain (30,52 %) qu'en milieu rural (27,4 %).

On pourrait conclure que le phénomène "polygamie urbaine" est plutôt démonstratif, ostentatoire, du fait qu'en général, il est l'émanation ou la continuation d'un système pratiqué dans le milieu rural origine du mari et montre que l'influence de la vie en ville est quasi nulle eu égard aux croyances, pratiques sociales courantes de base. Encore que la vie en ville pourrait avoir une quelconque influence que celle-ci renforcerait chez les hommes la propension à marier plus de femmes ; ceci pourrait s'expliquer aussi par le fait que l'adoption de nouvelles habitudes de comportements généralement générés par la vie citadine nécessite des fonds trop élevés par rapport aux revenus procurés à la plupart des citadins actuels. Ces revenus de "citadins" sont tout de même plus élevés qu'au village, et pourraient inciter les "citadins" à persister dans le modèle familial rural.

Le taux de polygamie et le nombre d'épouses par polygame dans le milieu urbain, respectivement 30,52 % et 2,30 épouses polygame, confirment une plus grande intensité de la polygamie dans le milieu urbain que dans le milieu rural contrairement à l'idée couramment admise selon laquelle toute tradition est plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain.

Si nous passons à l'analyse du phénomène au niveau national par tranche d'âges, nous constatons que la polygamie est un phénomène précoce commençant déjà à 20 - 24 ans, tranche d'âges dont l'effectif est concerné à 0,91 % dans l'ensemble, 0,45 % en milieu urbain et 1,04 % dans le milieu rural.

Aussi la proportion des polygames dans la population de la tranche d'âge augmente avec l'âge jusqu'à l'âge de 55 - 59 ans avant de décroître, aussi bien dans le secteur rural, le secteur urbain que pour l'ensemble. Ce maximum qui se situe à 55-59 ans, prend les valeurs suivantes 38.26 %, 42.79 % et 37.54 % respectivement pour l'ensemble du Mali, le secteur urbain et le secteur rural.

L'évolution de cette proportion de polygames au sein de la population de la tranche d'âges tend à confirmer l'idée selon laquelle, dans notre société la polygamie augmente avec l'âge du mari dans un premier temps.

La décroissance de la proportion de polygames par tranche d'âges à partir de 55-59 ans, pourrait être interprétée comme l'effet soit d'une surmortalité masculine à cet âge, soit d'une mortalité élevée de femme vivant dans un régime bigamique ou le fait qu'à ces âges les maris bigames, constituent la catégorie la plus nombreuse, des polygames, hésitent à se remarier dès lors qu'ils perdent une épouse par décès ou divorce. Soit encore qu'à ces âges, il est rare de trouver des célibataires.

La décroissance du taux de polygamie pourrait s'expliquer par le fait qu'à partir de 55-59 ans soit l'on ne se fait plus, comme avant cet âge, un point d'honneur d'avoir plusieurs épouses. Ne dit on pas généralement dans la société malienne, que "Koro Kounyé Gnamadoyé" ("l'avancement en âge a pour corollaire le self contrôle"). Autant la société accepte difficilement qu'une femme reste hors mariage même nominal, quelque soit son âge, autant elle tourne souvent en dérision les remariages masculins une fois un certain âge atteint surtout si la différence d'âges entre les conjoints est très importante et en faveur de l'homme.

Il peut arriver aussi que le proposé à la polygamie ne trouve que des femmes de même âge ou moins âgées que certaines de ses propres filles. Donc dans certains cas, surtout à la suite de décès d'une épouse d'un bigame assez avancé en âge, le mari se résout à vivre le restant de ses jours avec l'unique épouse qui lui reste ; ceci pour éviter d'être la risée de son environnement social, en épousant une femme qui pourrait être de la même génération que l'une de ses filles.

La même évolution s'observe pour les taux de polygamie par tranche d'âges que pour les proportions de polygames par tranches d'âges.

(cf.: tableau 1 : Effectifs des mariés et taux de polygamie par tranche d'âge ainsi qu'une graphique)

L'on constate au niveau de ces deux supports d'information que le taux de polygamie dans son évolution passe par son maximum, à 55-59 ans, équivalant à 41.26 %, 47.10 % et 40.35 % respectivement pour l'ensemble du Mali, le secteur urbain, le secteur rural. Pour chaque tranche d'âges quinquennaux entre 40-44 ans et 95 ou +, plus de 30 % de l'effectif des mariés sont polygames aussi bien pour le milieu rural, le milieu urbain que pour l'ensemble. Entre 35-39 ans et 80-84 ans, les taux urbains par tranche d'âges sont supérieurs aux taux ruraux.

Des différences notables existent entre les taux de polygamie ruraux et urbains au profit de ces derniers ce qui confirme le renversement du schéma traditionnellement admis quand aux comportements urbain et rural.

L'on constate tout de même, aussi bien pour l'ensemble, que pour le secteur rural une dent de scie (un à-coup) à 85-89 ans, et 75-79 ans dans l'évolution du taux de polygamie ; peut être est-ce dû à des erreurs de déclarations d'âges. L'évolution des taux de polygamie urbains est beaucoup plus régulière.

L'analyse ne peut être poussée plus loin faute de tableaux sur le croisement : Nombre d'épouses, âge du mari d'une part avec successivement l'ethnie, la religion, la profession le revenu, l'instruction et quelques autres renseignements que le recensement général de la population du Mali de Décembre 1976 seul ne peut donner, ces renseignements ci, d'ordre sociologique, économique et psychologique, etc... seront abordés de façon générale dans la suite qui traitera des causes et conséquences de la polygamie.

TABLEAU 1 : EFFECTIFS DES MARIÉS POLYGAMES ET TAUX DE POLYGAMIE
PAR TRANCHE D'ÂGES

GROUPE D'ÂGE	SECTEUR RURAL			SECTEUR URBAIN			ENSEMBLE MALI		
	Ensemble mariés	Polygames	Taux de polyg.%	Ensemble mariés	Polygames	Taux de polyg.%	Ensemble mariés	Polygames	Taux de polyg. %
12 - 14	-	-	-	-	-	-	-	-	-
14 - 19	4 703	0	0	484	-	-	5 187	-	0
20 - 24	31 591	1 785	5,65	3 459	208	6,01	35 050	1 993	5,69
25 - 29	87 783	8 621	9,82	13 673	1 048	7,66	101 456	9 669	9,53
30 - 34	121 689	20 054	16,48	21 841	3 334	15,26	143 530	23 388	16,29
35 - 39	117 957	28 688	24,32	23 216	5 867	25,27	141 173	34 555	24,48
40 - 44	106 750	32 251	30,21	19 893	6 846	34,41	126 643	39 097	30,87
45 - 49	86 954	31 239	35,93	16 161	6 592	40,79	103 115	37 831	36,69
50 - 54	82 975	30 375	36,61	13 279	6 078	45,77	96 254	36 453	37,87
55 - 59	62 258	25 121	40,35	9 683	4 561	47,10	71 941	29 682	41,26
60 - 64	61 702	23 047	37,36	7 754	3 583	46,21	69 456	26 630	38,34
65 - 69	31 693	12 499	39,44	4 538	2 121	46,74	36 231	14 620	40,35
70 - 74	24 610	8 619	35,02	2 981	1 255	42,10	27 591	9 874	35,79
75 - 79	12 842	4 994	38,89	1 803	783	43,43	14 645	57 777	39,45
80 - 84	10 580	3 443	32,54	856	329	38,43	11 436	3 772	32,98
85 - 89	3 284	1 169	35,60	329	115	34,95	3 613	1 284	35,54
90 - 94	3 170	996	31,42	207	61	29,47	3 377	1 057	31,30
95 +	3 579	1 115	31,15	303	100	33,00	3 882	1 215	31,30
TOTAL *	854 120	234 016	27,40	140 460	42 881	30,53	994 580	276 897	27,84

(*) sans les non déclarés (N.D.)

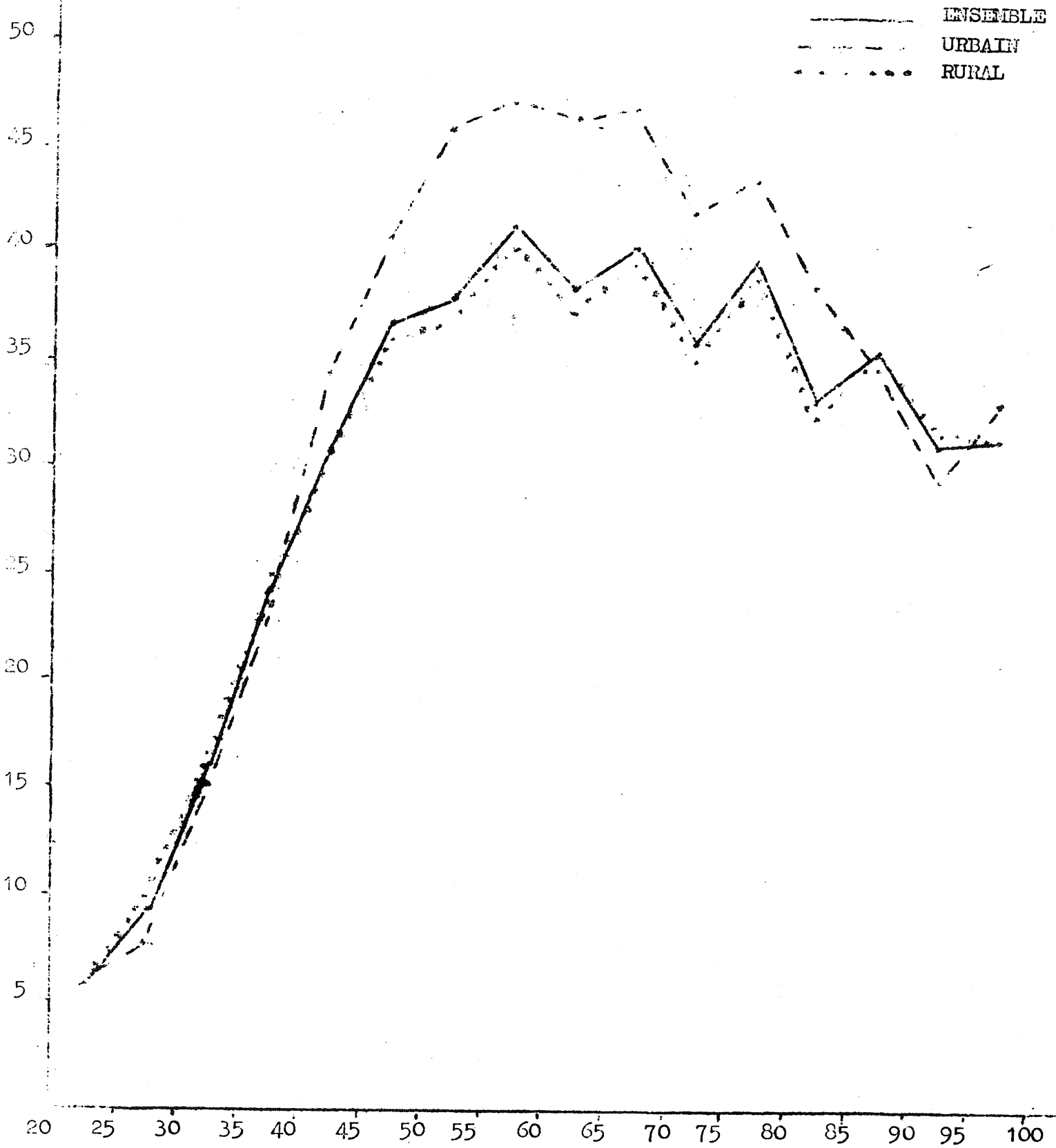


FIGURE 15: TAUX DE POLYGAMIE PAR TRANCHE D'AGES

TABLEAU 3 : REPARTITION DES POLYGAMES PAR AGE, ZONE D'HABITAT ET (EN %)

	SECTEUR RURAL				SECTEUR URBAIN				ENSEMBLE MALI				
	MA2	MA3	MA4	T. POL.	MA2	MA3	MA4	T. POL	M2	M3	M4+	T. POL.	
20 - 24	0,89	0,24	-	0,76	0,57	0,31	-	0,48	0,85	0,25	-	0,72	
25 - 29	4,12	1,21	2,83	3,68	2,85	0,63	2,81	2,44	3,98	1,10	2,82	0,49	
30 - 34	9,70	3,66	3,56	8,57	9,26	2,91	3,84	7,78	9,64	3,52	3,62	8,45	
35 - 39	13,54	7,03	5,38	12,26	15,84	7,49	5,27	13,68	13,87	7,11	5,36	12,48	
40 - 44	14,52	11,44	7,38	13,78	17,15	13,48	8,57	15,97	14,90	11,82	7,64	14,12	
45 - 49	13,33	14,22	10,43	13,35	15,32	16,31	13,19	15,35	13,62	14,60	11,04	13,66	
50 - 54	12,54	15,14	14,06	12,98	13,95	17,96	15,53	14,18	12,63	15,66	14,38	13,16	
55 - 59	9,95	14,04	14,65	10,73	9,23	14,31	17,11	10,64	9,84	14,09	15,19	10,72	
50 - 64	9,00	13,16	14,96	9,85	7,14	11,62	13,65	8,36	8,73	12,88	14,68	9,62	
65 - 69	4,73	7,45	9,98	5,34	4,23	6,69	8,61	4,95	4,66	7,31	9,68	5,28	
70 - 74	3,26	5,17	6,81	3,68	2,44	4,06	5,61	2,93	3,14	4,96	6,55	3,57	
75 - 79	1,82	3,19	4,75	2,13	1,54	2,53	3,31	1,83	1,78	3,07	4,43	2,09	
80 - 84	1,31	2,10	2,52	1,47	0,72	0,84	1,15	0,77	1,22	1,87	2,22	1,36	
85 - 89	0,44	0,75	0,98	0,50	0,21	0,41	0,73	0,27	0,40	0,69	0,93	0,46	
90 - 94	0,38	0,59	0,74	0,44	0,13	0,16	0,24	0,14	0,35	0,51	0,62	0,38	
90 +	0,43	0,61	0,97	0,48	0,22	0,29	0,38	0,23	0,39	0,56	0,84	0,44	

TABEAU 4 : REPARTITION DES POLYGAMES SUIVANT LE GROUPE D'AGE, LE NOMBRE D'EPOUSES ET LE MILIEU DE RESIDENCE

(EN % DE CHAQUE GROUPE D'AGE)

GROUPE D'AGE	SECTEUR RURAL				SECTEUR URBAIN				ENSEMBLE MALI			
	2	3	4+	T	2	3	4+	T	2	3	4+	Total
12 - 14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
15 - 19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
20 - 24	95,46	4,54	-	100	88,46	11,54	-	100	94,73	5,27	-	100
25 - 29	92,15	4,81	3,04	100	88,36	4,68	6,96	100	91,42	4,79	3,79	100
30 - 34	92,09	6,27	1,64	100	90,19	6,81	3,00	100	91,81	6,34	1,85	100
35 - 39	89,84	8,42	1,74	100	87,69	9,97	2,34	100	89,47	8,68	1,85	100
40 - 44	85,69	12,19	2,12	100	81,36	15,38	3,26	100	84,93	12,75	2,32	100
45 - 49	81,27	15,63	3,10	100	75,47	19,33	5,20	100	80,25	16,25	3,50	100
50 - 54	78,59	17,12	4,29	100	70,27	23,08	6,65	100	77,20	18,10	4,70	100
55 - 59	75,39	19,20	5,41	100	65,73	24,51	9,76	100	73,91	20,02	6,07	100
60 - 64	74,36	19,62	6,02	100	64,87	25,34	9,79	100	73,07	20,38	6,55	100
65 - 69	72,11	20,49	7,40	100	64,78	24,65	10,57	100	71,04	21,09	7,87	100
70 - 74	72,08	20,60	7,32	100	63,10	25,26	11,64	100	70,94	21,18	7,88	100
75 - 79	69,22	21,97	8,81	100	63,72	25,49	10,99	100	68,46	22,41	9,13	100
80 - 84	72,23	20,97	6,80	100	70,82	20,06	9,12	100	72,11	20,89	7,00	100
85 - 89	70,23	21,98	7,79	100	55,65	27,83	6,52	100	68,92	22,50	8,58	100
90 - 94	72,99	20,18	6,83	100	70,49	19,67	9,84	100	72,84	20,15	7,01	100
95 +	72,74	19,19	8,07	100	67,00	23,00	10,00	100	72,26	19,50	8,24	100
TOTAL	81,36	14,68	3,96	100	75,72	18,22	6,06	100	80,47	15,22	4,31	100

L'observation du tableau 4 permet de se rendre compte que quelque soit le groupe d'âge compris entre 20 et 95 ans et +, ceux qui sont mariés à 2 femmes sont de loin plus nombreux que les autres catégories soit 80,4 % de l'ensemble des polygames, leur proportion varie de 68,46 % à 94,73 % suivant le groupe d'âges. Cette proportion est maximale pour le groupe d'âges 20-24 ans avec 94,7 %. La proportion en question diminue de façon continue avec l'avancée de l'âge, entre 20-24 ans et 75-79 ans.

Dans le même groupe d'âges 20-25 ans, la proportion des hommes mariés à 3 femmes augmente avec l'âge et atteint son maximum (22,41 %) à 75-79 ans.

Passant de 5,27 % à 22,41 % après une chute à 25-29 ans où elle est de 4,79 %.

Pour ce qui est du mariage à 4 femmes ou plus, on en a rencontré dès 25-29 ans où sa fréquence est de 3,79 %. La proportion par groupe d'âges des hommes mariés à 4 femmes ou plus, après une chute à 1,85 % dans les tranches d'âges 30-34 ans et 35-39 ans, croît régulièrement pour atteindre un maximum de 9,13 % à 75-79 ans.

L'on constate que d'une tranche d'âges à la suivante la plus grande partie de la variation de la proportion des mariés à 2 femmes va en augmentation face à celle des mariés à 4 femmes ou plus.

La polygamie est très précoce, commençant dès l'âge de 20-24 ans.

Parmi les hommes mariés à deux (2) femmes avec élévation de l'âge : elle passe de 0,85 % à 20-24 ans, atteint 14,90 % à 40-44 ans pour décroître par la suite. On constate que 83,23 % de mariés à deux (2) ont leurs âges compris entre 30 et 64 ans.

2 - CAUSES DE LA POLYGAMIE

Les causes de la polygamie sont multiples ; le texte se propose de traiter entre autres des causes sociologiques, politiques, et psychologiques.

Au cours de l'histoire, le Mali a été le berceau de grands empires organisés qui ont contribué, par le brassage imposé à la multitude d'ethnies vivant sur leur territoire, à forger entre autres ce que l'on peut se permettre de traiter sous le vocable " comportement du Mali en matière de muptialité" avec tout ce que cela comporte de différences dues à des spécificités de chacune des ethnies. Bien que chaque ethnie ou groupe ethnique ait certaines mentalités : traditions, coutumes et croyances religieuses particulières, certaines idées forces, valeurs sociales ainsi qu'une certaine forme de psychologie sociale communes à la majorité des ethnies.

La plupart des causes nous semblent émaner d'une part de l'organisation socio-économique traditionnelle, et d'autre part des conditions culturelles et de causes sociologiques.

2.1 - L'ORGANISATION SOCIO-ECONOMIQUE TRADITIONNELLE

L'unité socio-économique est la famille. Quelle que soit son ethnie d'appartenance, un individus est toujours socialement repéré par son appartenance familiale.

C'est la famille qui définit les grandes lignes de politique dans les domaines social et économique à suivre et à respecter par chaque de ses membres. Toute velleité de non respect de l'équation familiale, entraîne pour l'intéressé son rejet quasi-unanime. L'éducation traditionnelle des enfants à leur vie future se fait en partie par des contes et légendes sur mesures, qui glorifient les qualités sociales et morales.

L'on aborde très rarement l'analyse en profondeur des conceptions sociales en cours de peur de créer des "brebis galeuses" qui pourraient remettre en cause l'ordre social établi considéré comme divin.

C'est ainsi que les garçons prenant comme modèles leurs pères, sont amenés à opter pour ce système polygamique ; les filles sous la contrainte sociale sont amenées elles aussi à l'accepter implicitement. Cela fait déjà partie des valeurs culturelles de la plupart des ethnies.

Dans ce contexte l'enfant a une valeur sociale et économique incontestée, fille et garçon participent aux travaux aussi le besoin de procréation est conçu dans le cadre du mariage. Le nombre d'enfants est considéré non seulement comme un don du ciel, mais aussi comme un élément de considération sociale du chef de famille. L'opinion courante dans la société veut que, la stérilité d'un couple soit imputé à la femme.

Le mariage quant à lui est perçu, plus comme une alliance de deux familles que comme une simple union de deux êtres. Le statut de marié confère à toute femme un respect au sein de la société. Selon la coutume, une femme est donnée en mariage à un homme et confiée pour toujours à tout la famille qui se fait un point d'honneur de la défendre plus que leur enfant. Dans la mesure où c'est la famille du mari qui envoie un intermédiaire demander à la famille de la future épouse la main de cette dernière pour la donner en mariage à leur fils. L'accord est conclu entre les deux familles.

La femme doit être soumise à son mari et respecter certaines règles sociales.

Aussi il n'est pas rare de trouver des cas où un même homme d'une famille soit le gong de liaison de cette dernière avec deux voire trois, quatre autres familles ou plus ; ainsi naît la polygamie. Ainsi la famille du mari, bénéficiait des alliances de belles familles dans toutes leurs plénitudes avec tout ce que cela comporte d'assistance et d'obligations réciproques.

C'est ainsi que dans la plupart des ethnies l'on assiste encore de nos jours à l'héritage, plus ou moins voilés des femmes de parents défunts. Toujours pour maintenir les liens interfamiliaux existants.

Ceci est un élément important de la vie au sein de nos sociétés où tout se définit par rapport au groupe familial dont l'importance numérique détermine la représentativité sociale et même souvent économique.

L'opinion générale ayant cours, atteste que plus l'on marie de femmes, plus l'on peut s'attendre à plus d'enfants avec la présomption qu'une femme est faite pour faire des enfants, dès lors toute improductivité d'un couple est unilatéralement imputée à la femme et débouche sur un autre mariage.

Le phénomène polygamie a été renforcé au cours de l'histoire par des situations sociopolitiques de différentes époques. Ainsi, les différents gouvernants des royaumes s'étant succédés sur le territoire ont dû établir des pactes de non agression, de défense et de vassalité avec des royaumes voisins pour assurer leur sécurité. Ces pactes sont très souvent matérialisés par le don par le plus faible d'une de ses filles en mariage au plus fort.

C'est ainsi que des liens de sang se créèrent entre familles royales entre lesquelles toutes les velleités de faire la guerre étaient de ce fait systématiquement exclues. Les liens et pacte de non agression, de défense, secours furent renforcés entre elles.

De nos jours cette situation a créé une unité entre différents villages.

Dès lors les villages origine des femmes sont obligés de donner une fille de leur terroir à chacun de leurs neveux, généralement basés dans les villages origine de leurs pères. Ce sentiment d'obligations vis à

vis des neveux, se retrouve aussi au niveau de la famille paternelle de l'homme. En effet ce sont les oncles paternels qui ont la charge de procurer à leur neveu la première épouse ; libre ensuite au neveu de se remarier avec une fille de son choix. Ainsi le système matrimonial est organisé de telle manière que la polygamie engendre les conditions socio-culturelles la favorisant.

En effet au sein de la multitude d'ethnies vivant au Mali, les croyances religieuses sont différentes on y rencontre le catholicisme, le protestantisme, les religions traditionnelles, l'islam avec quelques unes de leurs variantes.

Les adeptes des religions traditionnelles n'ont pas de problèmes de limitation du nombre d'épouses par homme. L'organisation sociale au sein des ethnies accepte sinon encourage même les hommes à être polygames, dans la mesure où elle admet qu'un monogame est un célibataire potentiel".

Aussi dans un tel contexte, la polygamie constitue une sécurisation contre le veuvage.

Au sein de ces sociétés, le nombre élevé d'épouses est un sujet de vantardise.

L'islam par essence admet la polygamie ; les musulmans maliens adeptes les plus nombreux après ceux des religions traditionnelles, sont autorisés à prendre jusqu'à quatre (4) femmes nobles. Le nombre peut être plus élevé dans la mesure où le nombre d'épouses nobles n'atteint pas quatre (4) alors les autres femmes seront de conditions sociales inférieures.

2.2 - CONDITIONS CULTURELLES :

Dans cette société, certaines formes de défi doivent être relevées. Il en est ainsi du défi lancé par une femme à un homme de jamais pouvoir la marier, ce qui dans le contexte social est une atteinte à la dignité d'un homme, un affront qu'il faut laver.

Dans un contexte social tel que décrit plus haut, tout écart de comportement de la femme par rapport au cadre normal de comportement d'une femme mariée entraîne une reprobation sociale.

Dès lors que la première épouse ne semble plus tenir compte de ce canevas de règles de comportement en société, elle peut s'exposer au divorce. Mais notre société, consciente de la dégradation des moeurs, coutumes, utilise toujours l'intercession accompagnée le cas échéant par des directives claires et précises quant à l'intégration du dissident au foyer.

Très souvent quand c'est le mauvais comportement social de la femme qui n'est plus à démontrer, il est même suggéré à l'homme de marier une deuxième femme. La même suggestion est faite implicitement ou explicitement à un mari dont la première femme serait atteinte d'une maladie jugée incurable. Cette maladie peut être psychique, physiologique ou telle qu'elle empêche la femme d'avoir des enfants.

L'idée généralement admise par la majorité des maliens, mais qui semble s'estomper de plus en plus pour les hommes intellectuels, est que pour éviter les tracasseries et les faux problèmes d'une femme pour qui l'on fait déjà de son mieux, il faudrait lui trouver une coépouse.

Il faut reconnaître que tout malien a un fond socio-culturel animiste. Les pratiques occultes sont très souvent, du moins pour la plupart, le premier recours de tout malien dès qu'il affronte un problème dont son équation sociale ne peut intégrer les dimensions. C'est ainsi que certains hommes déjà mariés, dans leur traversée du désert, pensent qu'en se mariant une nouvelle fois conjureront le sort. Ils cherchent le bonheur, alors pour engager les démarches pour la deuxième fiancée, ils consultent les détenteurs de connaissances occultes. Ces derniers leur donnent des indications sur les caractéristiques physiques, et les signes et augures sur la fiancée, qui peut représenter la clef du bonheur alors les démarches sont engagées, ou qui pourrait augmenter les problèmes, l'abandon du projet s'ensuit alors. Dès qu'il rencontrera une femme

que les dépositaires de sciences occultes désigneront, à travers leurs pratiques, comme la femme qui apportera le bonheur, les dispositions sont prises pour hâter son mariage.

Avec le relâchement des moeurs, suite à l'abandon progressif de certains éléments culturels autochtones au profit de valeurs culturelles mimées sur l'Europe, ce qui a débouché sur des concepts mal assimilés, l'on assiste de nos jours à une floraison de filles-mères, dupées par des garçons qui refusent le plus souvent de les prendre en mariage dès lors qu'elles tombent en état de grossesse ou accouchent. Il arrive que c'est seulement en désespoir de cause que ces filles acceptent le régime polygamique avec des maris dont elles espèrent très souvent tirer le maximum de profits matériels. Ce cas se rencontre très souvent quand le mari est en quête d'enfant parce qu'il n'en a pas eu avec sa première épouse, soit en train de chercher à se "rajeunir" en prenant des épouses plus jeunes que ses premières.

La polygamie est souvent causée soit par le vice ou le goût du changement mêlé à la jalousie masculine, soit ce que je nommerais "reconnaissance". Cette dernière cause viendrait en général d'un homme marié dont l'intime ami mourirait laissant une femme et des enfants en bas âges en lui demandant de bien vouloir s'occuper de ses descendants. L'ami du défunt peut être amené à épouser comme seconde femme et en seconde noce la femme en question.

L'on constate aussi de nos jours l'existence de deux tendances convergentes qui augmentent sensiblement le nombre de femmes mariées en régime polygamique. Il s'agit d'une part de la tendance de plus en plus négative des jeunes hommes au mariage de filles qui n'ont d'yeux que pour eux, mais dont les parents exigent beaucoup, et d'autre par la tendance de ces filles en désespoir de cause, à un mariage de raison, d'intérêts. Elles sont animées d'une cupidité exacerbée qui n'a en général de solutions

qu'auprès des hommes riches d'un certain âge. Elles se résignent alors à être la "petite femme" entourée de toute la sollicitude et toute l'attention du maître de céans au détriment de ses coépouses qui tombent en disgrâce. Il s'ensuit des conséquences dramatiques dans certains cas, dont nous en parlerons dans le chapitre suivant.

Dans la société malienne, le mariage est recherché pour les filles, de sorte que l'Etat de divorcée ou de veuve ne doit être que transitoire et de courte durée, au risque d'être la risée de la société objet de convoitise pour les galants. Il confère à la femme un respect au sein de la société.

Ainsi pour éviter une indexation sociale, après des déceptions, des femmes abdiquent devant l'adversité de la vie et recherchent très souvent une sécurisation socio-économique.

2.3 - CAUSES ECONOMIQUES :

Plus de 85 à 90 % de la population malienne vivent en milieu rural où encore de nos jours, les mentalités, traditions et coutumes et même l'organisation sociale traditionnelle ont subi moins l'influence de la civilisation européenne imposée et qui semble être la seule référence pour les citoyens.

Néanmoins, l'on constate que c'est dans le milieu rural que les femmes participent le plus directement et de façon plus effective à la vie du ménage.

Ceci est valable pour les ethnies vivant dans les zones sahé-liennes.

Aussi, constate-t-on que dans le milieu rural, la fidélité aux moeurs, traditions et coutumes ancestrales est beaucoup plus forte. La fille, au même titre que le garçon, participe à tous les travaux de production agricole. La femme est effectivement considérée, dans la distribution des rôles, comme chargée de l'éducation interne dans la famille.

Elle est aussi une partenaire économique de l'homme. En effet, son mariage entraîne un transfert de la destination des résultats de toutes les activités économiques apprises au sein de sa famille d'origine et pratiquées jusqu'à ce jour pour elle.

Aussi ce mariage constitue un apport appréciable dans l'augmentation du revenu du ménage formé avec le mari. En plus de sa participation effective avec son mari à la production agricole vivrière en général, la femme sur la base de sa formation reçue dans la famille paternelle procède à l'exercice de plusieurs activités lucratives allant de la culture de champs de céréales, à la plantes des textiles au commerce forain pour aider le mari à supporter le fardeau familial.

Ainsi l'importance économique de la femme est indéniable et l'homme la considère effectivement comme son aide, son partenaire. Aussi dans un esprit egocentrique, l'homme s'accapare-t-il de plusieurs femmes, celles-ci, dans le cadre d'une émulation, chacune considérant que la part de tâches dévolues, supportent économiquement l'homme. Les femmes avec le résultat de leurs travaux et commerce, supportent les ingrédients de la sauce du jour, achètent ou font fabriquer des habits pour le mari, leurs propres enfants et elle-même. Chaque femme aide le mari dans la mesure de ses possibilités et c'est dans le cadre d'une certaine émulation qui devient de plus en plus intense au fil du temps, au point de se muer en opposition plus ou moins ouverte qui aura très souvent des conséquences fâcheuses sur la vie familiale.

Suivant les régions et les ethnies, les femmes participent activement aux côtés du mari ou seules à l'agriculture vivrière industrielle, l'artisanat, qui alimentent souvent un petit commerce.

Ce petit commerce est mené par les femmes sur les foires hebdomadaires qu'elles rallient soit à pied ou en charrette soit par automobile. Sur ces foires elles vendent les produits de leurs activités personnelles :

calebasses, piments, nattes, cendres devant servir à fabriquer du concentré de potasse qui entre dans la cuisine et dans la fabrication du savon local, broches de fil de coton, produits de cueillette. etc...

La femme est éduquée pour avoir dans le cadre de son ménage des activités lucratives dans les domaines agricoles, les eaux et forêts, la pêche, l'artisanat etc... L'impact de l'augmentation des revenus provenant de ces activités des femmes est assez important sur la vie du ménage, donc plus on a de femmes, plus l'impact de leurs activités individuelles le sont sur la présentation et le bien être du mari.

Aussi l'existence de la polygamie pourrait s'expliquer souvent par la conjonction d'une part de l'effet de démonstration des nouveaux riches chez les hommes et d'autre part du goût exacerbé (effreiné) pour les richesses chez les femmes. C'est ainsi que des filles, souvent en quête de situation stable, de confort actroyé, ou par calcul évitent des mariages d'amour pour contracter des mariages d'intérêts dans lesquels elles occuperont la deuxième, troisième ou quatrième place.

Certains hommes exerçant des activités économiques qui les amènent à faire des séjours prolongés dans différentes localités, peuvent avoir dans plus d'une localité, une épouse légitime, encore qu'ils peuvent en avoir plus d'une dans leurs localités de résidence principale.

3 - CONSEQUENCES DE LA POLYGAMIE

La polygamie de par sa définition a beaucoup d'incidences sur la vie de toutes les parties prenantes aussi bien dans les domaines social, économique, psychologique que sur les plans sanitaires et démographiques pour ne citer que ceux-là.

L'incidence de la polygamie dans ces domaines se manifeste par des conséquences, ainsi nous retiendrons :

- les conséquences sociales et psychologiques
- les conséquences économiques
- les conséquences démographiques
- les conséquences sanitaires.

3.1 - CONSEQUENCES SOCIALES ET PSYCHOLOGIQUES :

Dans un ménage polygamique, le mari peut difficilement être équitable vis à vis de chaque épouse. On assiste à une certaine discrimination entre les femmes, très souvent à l'avantage de la plus jeune, du moins de la plus récente des épouses. Cette nouvelle jouit implicitement au niveau du mari de toutes les qualificatifs glorifiant ses attributs physiques, son comportement. En bonnes psychologues, les femmes interprètent le comportement du mari vis à vis de chacune d'elles. Cette interprétation est faite en référence au désir secret de chacune de rester perpétuellement dans les grâces du mari. La frustration de ce désir chez la plupart crée en elle un sentiment de révolte, de lutte à outrance pour supplanter les autres et monopoliser le mari.

Dans le cas d'existence d'une préférée du mari entre ses épouses celle-ci bénéficie du support psychologique du mari. Il naît alors chez les autres un sentiment de frustrations qui se manifestent très souvent par des mésententes entre coépouses ; ces mésententes créent chez chacune des coépouses un sentiment de jalousie, de haine contre les autres mêlés

à la suspicion (mari, les autres coépouses et leurs enfants) qu'elle tente de faire épouser par ses propres enfants en les leur présentant sous forme de menace ourdée par les autres contre elle et sa progéniture. La jalousie et la rivalité inhérentes à la vie en polygamie sont ainsi transposées par les femmes au niveau de leurs propres enfants et dépendants (souvent enfants de frères, soeurs, cousins, cousines, etc...)

souvent dans le milieu rural traditionnel entre villages ou tribus dans la mesure où deux coépouses peuvent être originaires de deux villages différents ; la rivalité entre leurs ressortissantes respectives peut se transposer, dans le pire des cas, au niveau des familles ou même des villages respectifs.

Alors dans la vie de famille l'on assiste à une bataille rangée où chacune des femmes dirige un groupe d'individus éléments de la famille dans une lutte sourde ayant pour objectifs immédiats la destitution des autres coépouses et l'appropriation du mari.

Dans cette lutte tous les moyens sont utilisés pour arriver aux fins ; c'est ainsi que l'on assiste d'une part au développement des consultations occultes avec l'utilisation de philtres souvent incapacitants voire mortels pour les coépouses, leurs enfants, et même des fois le mari, et d'autre part à la multiplication des scènes de ménages qui opposent deux coépouses entre elles, qui opposent deux coépouses par mari ou enfants interposés et bafouant l'honneur et le respect dont bénéficierait le mari au sein de la société.

La jalousie exacerbée, la rivalité, la haine créent des conséquences d'un deuxième ordre. La polynucléarisation de la famille (chaque mère constituant le noyau autour duquel s'attroupe ses enfants propres et dépendants) qui à son tour débouche sur le quasi isolement du mari sur l'alteration de l'atmosphère familiale. Ces situations ainsi créées comportent des conséquences telles que problèmes d'héritage et problèmes d'encadrement et d'éducation des enfants qui ne suivent en

fait ce que leur dit la mère commune. Ce que dit celle-ci va rarement dans le sens de la recherche de l'unité familiale. Ce noyautage de la famille aura des conséquences économiques. C'est ainsi que souvent, comme c'est le cas, l'héritage est virtuellement et implicitement partagé par ces différents noyaux avant même la mort du mari. Dans leur lutte effrénée pour consolider leur part virtuelle de l'héritage, l'engagement de chacun des sous-groupes rattaché à un moyau est fonction de l'effectif de ce sous groupe. Il reste entendu que dans tel contexte sociologique et psychologique, on assiste le plus fréquemment à une quasi marginalisation des épouses n'ayant pas eu d'enfants du mari, soit des suites de stérilité soit de mortalité néo-natale ou infantile. Ces dernières pensent relativement à l'héritage, et à partir de cet instant, n'avoir rien d'autres à gagner dans ce mariage ; alors deux cas se présentent : Elle est la préférée du mari alors elle gère le patrimoine familiale par mari interposé et à son profit, nous en parlerons plus loin dans les conséquences économiques.

'Elle n'est pas la préférée, alors les moeurs peuvent se relâcher avec tout ce que comporte de déshonorant pour l'homme et la famille. Il s'ensuit alors le divorce.

3.2 - CONSEQUENCES ECONOMIQUES :

Les conséquences économiques de la polygamie sont nombreuses. La plus facilement perceptible est le poids des charges qui se trouve multipliées. Différents cas peuvent se présenter suivant les circonstances :

- le mari a logé toutes ses épouses dans la même concession
- le mari a logé ses épouses dans des concessions différentes,
- les épouses vivent dans ces villages différents où l'activité économique du mari oblige ce dernier à passer des séjours plus ou moins longs.

Analysons à présent les incidences des différentes variantes de ces cas :

a)- Toutes les épouses logent dans la même concession, il peut arriver que les coépouses acceptent ou n'acceptent pas de manger les préparations culinaires présentées par la femme du jour. Il arrive même qu'elles fassent aussi en sorte que leurs enfants refusent. Alors commence la partition anticipée de la famille.

Il faut alors supporter plusieurs mini foyers indépendants.

Certains grands enfants de la famille contribuent au support économique direct de la famille à savoir mise en valeur et exploitation des "FOROBA FORO" dans le secteur rural, ou apport financiers d'enfants tirant leurs revenus que de l'exercice d'un emploi salarié, que d'autres sources dont certaines ne sont pas très honorables. Alors il peut arriver que les mères de ces enfants se comportent de manière à drainer toute la partie de ses revenus de leurs enfants respectifs qui devraient aller, selon l'organisation socio-économique traditionnelle au père de famille. Conditionnant ainsi la vie de la famille, elles érigent leurs groupes d'enfants en oligarchie dont elles deviennent des directrices de conscience. Chaque femme s'accapare ainsi indirectement d'une parcelle du pouvoir paternel par l'intermédiaire de ceux de ses enfants participant au support économique de la famille. Au sein de la famille, l'unité est désormais de parade, elle est en fait entamée et même compromise. Le père est déconnecté et circonscrit, son autorité et le respect dont il bénéficie finissent par être symboliques. Tout se passe comme si de petites sous-familles se formaient autour de mères communes. Ce sont plutôt des tendances concurrentes qui finissent par avoir seulement en commun l'appartenance à la même famille dont le symbole est le "pater familias". Ces tendances finissent par avoir une autonomie économique telle que les repères économiques de l'appartenance à une famille s'estompent souvent au profit d'une pluralité de noyaux économiques. Sur le plan économique le père de famille est souvent considéré comme une ligne de dépenses par chacun des enfants ayant une source de revenus.

b)- Elles ne logent pas dans la même concession et, ... souvent même elles vivent dans des villages différents. Dans ce cas quel que soit le secteur, l'investissement dans le logement est très élevé pour le mari qui seul doit y faire face. Il supporte ainsi économiquement autant de foyers qu'il y a d'épouses et en même temps. Ceci multiplie les dépenses dans des domaines dans lesquels autrement des économies d'échelles seraient possibles par exemple : nourriture, logement frais de médicaments, entretien global d'une famille regroupée sur un même espace géographique. L'obsession de rester toujours à l'avant scène ou en désespoir de cause, amène souvent des épouses à jouer les malades imaginaires obligeant implicitement le mari à leur accorder plus d'attention, en payant toutes les prescriptions médicales.

Ceci contribue à grossir le "BUDGET SANTE" au détriment des autres postes.

Les femmes aussi, dans leurs tentatives de devenir ou de rester la préférée, mettent de grosses sommes dans les consultations occultes.

En plus de toutes ces données communes aux différentes situations sus-évoquée, dans le cas spécifique où les femmes résident dans des localités où villages différents, la polygamie exige des dépenses de transport.

Ce dernier cas spécifique se rencontre en général lorsque le mari polygame de par son activité économique est obligé de passer des séjours plus ou moins longs dans les villages où il a jugé decet de disposer d'une épouse.

3.3 - CONSEQUENCES DEMOGRAPHIQUES :

La vie conjugale du mari polygame est répartie en périodes d'égales durées entre ses différentes épouses. Chacune reçoit le mari suivant un calendrier pré-établi. Il en résulte que généralement ces durées ne dépassent pas deux à trois jours. Dans le cadre d'éventuelles

conceptions légitimes, chaque épouse se trouve moins exposée au risque de grossesse d'où une diminution de sa fécondité légitime.

On assiste dans certains cas à une différence d'âges tellement importante entre le mari et certaines épouses, que celles-ci peuvent être du même groupe d'âges que certains enfants du ménage. Il en résulte très souvent des enfants dont la santé sera toujours chancelante. La morbidité est très élevée. prélude à une mortalité élevée.

La polygamie augmente la nuptialité chez les femmes, et la maintient à un niveau élevé, de même le décès d'un polygame augmente le taux de viduité féminine. Le phénomène veuvage masculin est moins perceptible lorsque le mari est polygame. Le taux de viduité des femmes, à la mort de maris polygames est plus élevée que le taux de mortalité de ces derniers.

La proportion de polygames parmi les émigrants mûs par la recherche de travail surtout, est assez faible.

C O N C L U S I O N

La polygamie, entendue dans le sens de polygynie est une des caractéristiques matrimoniales de la plupart des ethnies vivant au Mali.

Ce phénomène est à la fois social, économique et démographique.

En effet, l'éthique sociale chez le plupart des ethnies intègre entre autres la prohibition de l'inceste, une aversion marquée contre les enfants naturels, (surtout d'hommes mariés), le célibat prolongé après l'âge de puberté et le veuvage prolongé.

Du fait de l'influence acculturante de la civilisation européenne, il existe de plus en plus de désir, chez les jeunes, de changer l'ordre des choses, de bousculer les traditions jugées archaïques et desuètes, par rapport aux règles en vigueur dans la société occidentale. Signalons que sur le plan des relations humaines, le modèle de société occidentale tant convoité, tant considéré comme référence, par les jeunes générations ne semble pas avoir donné satisfaction à ceux qui nous l'ont imposé comme modèle.

La plupart des éléments des jeunes générations, féminins comme masculins, ont en général pour objectif la monogamie basée sur le couple ; ceci est en désaccord avec les traditions collectivistes de notre société. En effet, l'enfant entendu le ressortissant d'une famille donnée, qui se fait une situation devient une bouée de sauvetage pour la famille ; témoin le flux des éléments de toutes les branches de la famille, voire même du village, vers le "sauveur".

Certains éléments parmi ceux-ci-dessus cités finissent, tout de même, sous la contrainte sociale par devenir polygames, s'ils ne procèdent pas à des divorces fréquents. D'ailleurs dans certaines ethnies, la monogamie est première étape d'un processus devant le plus souvent conduire un homme à la polygynie.

Les coutumes matrimoniales à l'instar des structures sociales traditionnelles ont encore prise dans notre société en mutation, témoin le code malien du mariage et de la tutelle promulgué par la loi N° 62-17 AN-RM du 3 Février 1962 modifiée par la loi 63-19 AN-RM du 25 Janvier 1963.

L'incidence de la religion sur la forte propension des hommes à la polygamie semble négligeable, sauf lorsqu'elle se contente de limiter l'envergure du phénomène.

En effet, le christianisme qui prône la monogamie, n'a fait qu'en réduire l'incidence, mais n'a pu proscrire totalement parmi ses adeptes de la polygamie. Il en est de même de l'islam qui est beaucoup plus large dans ses recommandations liées.

L'urbanisation croissante et ses exigences en matière de logements, l'attrait de la ville sur les jeunes générations des campagnes qui, du fait d'avoir fréquenté l'école pendant un certain nombre d'années pensent n'avoir leur place que dans les centres urbains, la desuétude attribuée à certaines institutions socio-économiques, culturelles qui ont fait la fierté des générations précédentes, etc... sont des éléments qui brident à un moment la plupart des intentions de polygynie qui se trouvent d'ailleurs sérieusement ébranlées dans le contexte urbain par le poids économique qu'elles y présagent.

Alors on assiste de plus en plus à la coexistence de plusieurs situations dans la société d'aujourd'hui :

- Il y a ceux qui ont déjà contracté la polygamie et qui sont philosophiquement rattachés à cette pratique sociale, s'ils ne la subissent pas psychologiquement. Parmi eux, on peut discerner ceux pour qui c'est déjà effectif et qui, pour une question d'honneur ont intégré cette pratique dans leur système des valeurs au dam de toutes considérations d'ordre économique orientées vers l'élevation du niveau de vie. Pour cette catégorie, tout descendant masculin doit devenir polygame à partir d'un certain âge et aucune de leur fille ne peut refuser, si le cas se présentait d'entrer dans un ménage polygamique, sous réserves d'être bannie.

- Il y a aussi ceux qui, pétris de pesanteurs sociologiques arrivent par des constatations personnelles ou des contacts avec des civilisations étrangères la documentation écrite, imagée, filmée ou orale, à être sensibilisés au problème de la polygamie. Alors ils acceptent leur propre sort, mais font en sorte d'être le dernier maillon de la chaîne de reproduction sociale du phénomène.

Pour ce faire nombreux sont les pères de famille, d'un niveau d'instruction généralement au dessus de la moyenne qui laissent une grande latitude à leurs enfants pour le choix entre monogamie et polygamie.

De nos jours nous assistons au choc entre la culture traditionnelle (identité culturelle tellement essentielle) et la culture occidentale qui a été imposée plus ou moins insidieusement par le colonisateur, lors de l'interpénétration des civilisations.

Certains motifs culturels occidentaux constituent de nos jours les points de mire de générations ne se référant plus à ses racines sociales, et qui tentent de se définir par rapport à des données sociales étrangères à son milieu.

C'est ainsi que les nouvelles générations cherchent à adopter la monogamie. Mais très souvent elles ne peuvent seuls endiguer la ruée de la tradition, alors elles cèdent et se rangent. La polygamie continue.

Le désir d'ascension sociale crée chez la population, lié aux contraintes d'ordre économique pèse actuellement beaucoup sur la prise de la décision de se marier à plus d'une femme. Ce qui semble limiter en faveur de la monogamie ou du quasi célibat.

La polygamie semble être fortement liée aux mentalités, à la tradition au sein de certaines ethnies. Ces mentalités persistent toujours au sein de la population ; ceux-là même qui la trouvent pratique archaïque et deshonorante pour la femme sont plus ou moins prisonniers de ces mentalités.

Autant les termes égoïsme et égocentrisme peuvent être utilisés, par les femmes plus "émancipées" se battant pour les droits de la femme malienne, pour qualifier les hommes polygames, autant ils pourraient l'être par les autres femmes nubiles et, en quête de maris pour accuser leurs consoeurs prenant la monogamie.

Nous pensons que la polygamie est une pratique solidement implantée dans notre société qui entretient ce phénomène. En effet des femmes originaires d'ethnies ne pratiquant que la monogamie (par exemple les TAMACHEQ), des femmes adeptes d'une religion ne prônant que la monogamie (christianisme) rentrent dans des mariages polygamiques et ceci, au dam des considérations et règles matrimoniales et religieuses de base.

Aussi il reste fort ancré dans les modes de pensée en vigueur dans la société que seul le mariage ennoblit la femme et l'homme ; la situation de non-mariage est mal acceptée par la société, surtout pour la femme dès qu'elle devient nubile. Tout ceci contribue à augmenter la propension à la polygamie.

Cette propension semble selon notre point de vue, quelque peu endiguée par les contraintes économiques nées de l'extraversion de notre système économique traditionnel.

Néanmoins, l'impact de ces contraintes est moins fort dans les campagnes que dans les villes, du fait que l'invasion par les valeurs culturelles étrangères de pays développés se fait d'abord par l'intermédiaire des villes.

Si nous pouvons parler d'un début de mutation dans les modèles matrimoniaux traditionnels en vigueur dans notre société, du fait du choc entre notre culture traditionnelle et celle de l'occident, il faudrait reconnaître en même temps la perte de vitesse de cette mutation voire des effets contraires de ceux escomptés. Cette constatation est confirmée par le niveau plus élevé de la polygamie en milieu urbain qu'en milieu rural. L'urbanisation créerait de nouvelles habitudes plus

rapidement qu'elle n'agit (ou n'a encore agi) sur l'observation de coutumes matrimoniales ancestrales encore très enracinées. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que la polygamie contribue à maintenir l'équilibre social évitant certaines catégories de tensions qui troubleraient l'ordre social.

Ainsi sans être une conséquence directe de la polygamie, la prostitution, surtout en zone urbaine n'épargne pas pour autant le groupe de femmes en ménages polygamiques.

Bien que l'opposition des femmes intellectuelles à ce système soit de plus en plus forte, et dans le cadre de "l'émancipation de la femme malienne", la polygamie continuera sans doute à être vécue par la majorité des femmes. Il est clair que les arguments avancés en faveur de la polygamie trouvent leur racine dans la tradition qui ne meurt pas si facilement.

La polygamie est de plus en plus combattue, bien que littéralement.

Néanmoins, la stratégie de son combat devrait intégrer entre autres éléments.

- une étude approfondie des traditions en vigueur, en la matière dans la société,
- l'examen des attitudes vis à vis de cette pratique
- comment endiquer les tensions sociales et leurs conséquences qui seraient créées par la disparition de la polygamie d'où dresser un modèle de société./.

IV - LE RAPPORT DE DEPENDANCE

I - DEFINITION ET METHODES D'EVALUATION

1.1 - DEFINITION :

Le rapport de dépendance est une mesure de la charge de la population inactive sur la population active.

Cette mesure se conçoit du point de vue social, par les biens et les services que peut produire la population inactive (comme par exemple dans le cas de la production ménagère) ou les revenus qu'elle perçoit sous forme de pensions de rentes etc..., ne sont pas comptés dans l'évaluation du revenu national, n'étant pas considérés comme économiques. On considère alors que la population inactive pour subsister dépend de la population active.

Le rapport de dépendance se définit ainsi comme une mesure de cette charge et se détermine en termes d'inactifs par actif.

La valeur du rapport se détermine à l'aide des statistiques sur l'activité lorsqu'on dispose d'un classement de la population selon le type d'activité et un autre critère comme l'âge, le sexe, la situation matrimoniale etc...

Un rapport de dépendance, n'est donc autre chose qu'un rapport d'activité, et sa valeur ne dépend que des différents critères qui déterminent d'habitude l'évaluation des statistiques sur l'activité (limites d'âge, période de référence, structure de l'activité etc...).

L'intérêt de l'étude, est qu'elle permet de mesurer la charge due à l'inactivité sur la population active, lorsqu'on dispose par exemple de la valeur moyenne de la consommation par tête en biens, services, loisirs et pour les différentes catégories de la population inactive (enfants, adultes, personnes âgées).

1.2 - METHODE D'EVALUATION :

A l'aide des différents classements de la population selon l'âge et le type d'activité, les taux de dépendance ont été déterminés à l'aide de

deux types de rapports, qui ne diffèrent que par des hypothèses liées à la participation des chômeurs à la vie active.

a)- Un niveau brut du rapport de dépendance qui rapporte la population inactive à la population potentiellement active (ACO + CHO) a été évalué. Dans ce cas, on considère que la non participation effective des chômeurs à la vie économique ne dépend que de la conjoncture économique du moment, et par conséquent peut se remédier dans un avenir plus ou moins proche. On a de raison de penser plus encore que la période de référence adoptée (un mois) aurait été certainement très brève pour observer un certain changement d'emplois pour certaines catégories, qui pourrait être effectif si la période de référence avait été plus étendue.

b)- Ensuite un niveau net du rapport de dépendance, qui évalue la charge nette de la population économiquement inactive sur la population économiquement active a été calculé. Dans ce contexte, on considère qu'au cours de la période de référence, les chômeurs n'étaient pas producteurs de revenus et par conséquent leur poids reposait sur la population économiquement active.

Ensuite l'on a pris soin de distinguer de l'ensemble de charges la part due aux enfants, ou rapport enfant à charge par actif, qui se définit par le nombre d'enfants inactifs de moins de 15 ans par actif. Avant 15 ans en effet, les taux d'activité observés sont encore très faibles, car les actifs du groupe des moins de 15 ans ne représentent que 14 % du total des enfants de cette tranche d'âge.

Cette distinction se justifie par le fait que les enfants constituent non seulement une catégorie marginale à part dans la population, par la nature de la charge qui leur est due (entretien, éducation, habillement) qui n'est pas de même nature que celle due au reste de la population inactive, mais aussi numériquement très importante. Ils constituent 44 % de la population totale, et la composante la plus importante de la population inactive totale. Ce volume est composé à 59 % par les moins de 15 ans.

2 - LES NIVEAUX DU RAPPORT SELON LA ZONE

D'HABITAT ET LA REGION

2.1 - NIVEAUX DU RAPPORT

Comme on peut le constater dans le tableau que le niveau du rapport est plus important dans le milieu urbain du Mali, où l'on compte environ 283 personnes inactives à la charge de 100 actifs, que dans le milieu rural où ce niveau est de 167 inactifs pour 100 actifs.

L'évaluation d'une charge nette sur la population active qui inclu les chômeurs dans la population inactive, creuse encore d'avantage cet écart, les niveaux s'évaluant dans ce cas à 312 personnes à charge pour 100 actifs en milieu urbain et à 170 en milieu rural. L'écart entre les deux estimations passe ainsi de 3 personnes inactives supplémentaires en milieu rural à 29 en milieu urbain.

Le niveau du rapport brut est évalué à 181 personnes à charge pour 100 actifs pour l'ensemble du Mali et à 289 pour le District de Bamako.

La proportion de chômeurs beaucoup plus importante dans le District de Bamako 8,7 % de la population active totale, fait passer le niveau de la charge nette par actif à environ 3,3 personnes (326 inactifs pour 100 actifs).

A titre de comparaison la proportion de chômeurs évaluée en pourcentage de la population active se chiffre à 6,9 % pour l'ensemble du milieu urbain, 1,2 % en milieu rural et environ 1,9 % pour l'ensemble du Mali.

Au niveau régional, quelques exceptions étant mises à part, où certains facteurs se sont combinés pour faire fléchir le niveau global des rapports dont une plus forte participation des femmes et des enfants à l'activité constatée pour certaines régions (Région de Kayes 91 personnes

à charge pour 100 actifs, 172 % pour la région de Mopti et 173 % pour la région de Tombouctou), les niveaux sont également très élevés. Pour les régions de Koulikoro, Sikasso, et Ségou on trouve des niveaux variant entre 220 inactifs à charge pour 100 actifs et 207 inactifs à la charge de 100 actifs. (col.1 du tableau). Pour la région de Gao le niveau a été comparable au niveau pour l'ensemble du Mali.

Ces niveaux dans l'ensemble peuvent être considérés comme très élevés, si l'on se réfère au niveau du revenu moyen par actif encore assez faible.

Les facteurs qui contribuent en leurs explications, se résument d'une manière générale aux conditions socio-économiques qui prévalent de la situation de l'activité, facteurs auxquels s'est additionné l'effet de la croissance démographique.

La croissance démographique a eu pour effet de donner à la population un très fort taux de croissance qui s'est maintenu constant autour de 2,5 % par an depuis les années 1960-61, années de la première enquête démographique. Cette forte croissance étant le résultat d'une fécondité demeurée élevée (le taux de natalité a régulièrement oscillé en très légère baisse autour de 45 % depuis cette date), et d'une mortalité en baisse depuis l'enquête, le taux est tombé de l'ordre de 28 % à 18,13 % au recensement.

La structure observée de la population n'a donc pas changé, et la proportion des jeunes est demeurée particulièrement élevée.

En milieu urbain, la scolarisation porte son effet sur l'essentiel de cette population jeune, rendant ainsi pratiquement négligeable les taux d'activité des jeunes de moins de 15 ans.

En milieu rural, bien que la scolarisation ne touche pas encore un nombre très important d'enfants, les taux d'activité des moins de 15 ans ont été également très faibles en raison de la faiblesse de l'âge. Aussi sur le total des moins de 15 ans, la proportion d'actifs n'est évaluée qu'à 14 %.

Il en est donc résulté une dépendance très forte due aux enfants, qui s'est traduite par leur poids particulièrement très important dans l'ensemble des charges sur la population active.

Aussi sur 283 personnes inactives à la charge de 100 actifs en milieu urbain on en compte 166 de moins de 15 ans. Les proportions se situent à 106 enfants de moins de 15 ans pour 181 personnes à la charge de 100 actifs pour l'ensemble du Mali, et près de 98 enfants de moins de 15 ans pour 167 personnes à la charge de 100 actifs en zone rurale.

Les seconds facteurs explicatifs du niveau du rapport ont trait à la structure de l'activité. D'une manière générale la participation à l'activité s'est opérée très différemment entre les deux sexes. Le taux de participation des femmes à l'activité a été très faible en général par comparaison aux hommes.

A titre illustratif, les taux spécifiques d'activité calculés pour l'ensemble des femmes de 8 ans et plus, ne sont que de l'ordre de 17,7 % en milieu rural, 9 % en milieu urbain et 16,6 % pour l'ensemble du Mali.

Les mêmes taux calculés pour les hommes se sont respectivement chiffrés à 89,9 % en milieu rural, 64,4 % en milieu urbain et 86,3 % pour l'ensemble du Mali.

Le milieu social a dû avoir un effet déterminant sur l'activité féminine.

En effet on a enregistré pour certaines régions des taux assez élevés, comme dans la région de Kayes où le taux d'activité des femmes de 8 ans et plus est de 63 % ; des taux à peine acceptables pour d'autres régions où la participation a atteint entre 10 et 13 % dont femmes de 8 ans et plus, et des taux très bas dans les régions de Ségou et de Koulikoro où les mêmes taux ont été évalués à moins de 7,7 %. Plusieurs facteurs ont certainement dû avoir des inter-actions sur le niveau des taux, dont notamment l'état matrimonial des femmes, ou leur descendance, et les ont empêcher de se livrer d'avantage à la vie active.

Quoi qu'il en soit, la forte inactivité des femmes a beaucoup influé elle aussi sur le niveau des rapports,

2.2 - LES DIFFERENCES ENTRE LES NIVEAUX DES TAUX

a)- Les différences selon la zone d'habitat

Le caractère exclusivement agricole du milieu rural, a fortement contribué à déterminer le volume des actifs de ce milieu en raison de l'accès plus facile de la population aux emplois agricoles et ceci au détriment du milieu urbain où n'existe que l'emploi salarié, encore rare. On peut le juger par le niveau net des taux de dépendance, où la prise en compte des chômeurs dans la population inactive, a fait passer le niveau du rapport de 283 à 312 en milieu urbain soit un écart de 29 personnes à charge supplémentaire, alors qu'en milieu rural le niveau n'a varié qu'entre 167 et 170.

Il y a également l'effet différentiel de la scolarisation sur la population jeune. Sur le total des moins de 15 ans une proportion de 25 % est scolarisée en milieu urbain contre seulement 5 % en milieu rural. Cet effet différentiel de la scolarisation s'est manifesté par une proportion d'inactifs plus importante, parmi les enfants d'âge scolaire en milieu urbain.

Un dernier facteur qui a certainement contribué à expliquer l'écart entre rapports urbains et ruraux, est l'âge plus avancé de la retraite en milieu urbain, notamment pour les catégories d'actifs employés dans les administrations. L'avancement de cet âge a pour effet de faire croître les proportions d'inactifs au delà de cet âge normal (55 ans) en milieu urbain, par rapport au milieu où les actifs quittent volontairement la vie active.

b)- Les différences de niveaux selon la région

Les différences de structure démographique se sont combinées aux différences de structure d'activité, pour faire les différences de niveaux. La structure de la population jeune qui explique en partie le

niveau des rapports, varie dans un intervalle assez appréciable entre les régions. Les moins de 15 ans qui sont en plus grande partie dépendants en raison de la faiblesse de leurs taux d'activité varient en proportion de 40,1 % de la population totale pour la région de Mopti qui enregistre l'un des plus faibles rapports, à 47,6 % de la population totale pour la région de Sikasso qui enregistre l'un des rapports les plus élevés.

A ces différences de structure démographique s'ajoutent de grandes différences entre la participation des femmes à l'activité économique entre les régions. Certaines régions ont enregistré des taux de participation des femmes très élevés, comme on l'a déjà souligné pour la région de Kayes où plus de la moitié des femmes de 8 ans et plus ont été actives (environ 63 %), d'autres régions possèdent des taux très faibles comme la région de Ségou où moins de 3 % des femmes ont été actives.

2.3 - ENFANTS A CHARGE :

La charge due aux enfants a été la plus importante dans l'ensemble et a été le reflet logique de la croissance démographique. Les plus forts taux de dépendance dus aux enfants sont enregistrés en milieu urbain (166,1 enfants à charge pour 100 actifs) soit une moyenne de 1,7 enfants par actif ; en milieu rural ce taux se situe à une moyenne de 98 enfants à charge pour 100 actifs, soit moins d'un enfant par actif. Pour l'ensemble du Mali le niveau est de 106 enfants à charge pour 100 actifs.

Au niveau régional, les rapports enfants à charge, ont également reflété les niveaux des charges totales par région et ont varié dans un intervalle de 66,5 enfants à charge pour la région de Kayes à 127,7 enfants à charge pour la région de Koulikoro. Les différences de niveaux sont le résultat de plusieurs facteurs. Entre autres on peut citer les différences de participation des enfants à l'activité entre régions, les différences de l'effet de la scolarisation sur les moins de 15 ans, les différences de structure démographique).

3 - CONSEQUENCES

Comme l'a fait sortir toute l'analyse l'importance des charges sur la population active, est expliquée par l'effet combiné de deux facteurs. La très forte croissance démographique observée depuis les dernières années, qui a en quelque sorte rajeuni la structure de la population, et les distorsions dans la structure de l'activité qui ont fait que les hommes et les femmes ont participé très différemment aux activités économiques. Les taux féminins se sont révélés très bas dans l'ensemble.

Il ne faut pourtant pas espérer sur un fléchissement de ces niveaux dans un proche avenir, car la fécondité ne fait que baisser très lentement, en sorte qu'il est à craindre que cet effet de croissance démographique ne se voit pas compensé par les nouvelles entrées dans la vie active. Or au fur et à mesure que se poursuivra le développement, un nombre très élevé d'enfants seront scolarisés nécessitant ainsi beaucoup plus d'investissement en infrastructures scolaires, qui pourront bien être utilisées dans d'autres secteurs avec un effet modéré de la fécondité.

Il est également à craindre que le nombre élevé de personnes à charge en milieu rural 167 inactifs pour 100 actifs, n'engendre une baisse accentuée du pouvoir d'achat dans ce milieu, compte tenu du niveau du revenu moyen par actif, et entraîne les actifs à un exode rural aux conséquences multiples à la recherche de revenus plus sécurisants en ville. La proportion observée de chômeurs 6,9 % en milieu urbain risque dans ce cas de prendre une nouvelle dimension, et amplifier les niveaux de rapports de dépendance, si de structures adéquates d'accueil ne sont pas mises en place en milieu urbain, pour réinsérer les migrants dans la vie active.

TABLEAU 1 : RAPPORTS DE DEPENDANCE, SELON LA ZONE D'HABITAT ET LA REGION

ZONE DE RESIDENCE	RAPPORT BRUT (INACTIFS POUR 100 ACTIFS)	RAPPORT NET (INACTIFS POUR 100 ACTIFS OCCUPES)	* ENFANTS A CHARGE (POUR 100 AC- TIFS)
Ensemble du Mali	181,0	186,4	106,4
Mali - rural	166,6	169,7	97,9
Mali - urbain	283,4	311,9	166,1
Bamako-District	288,8	325,7	170,4
Kayes	91,4	93,5	66,5
Koulikoro	219,6	225,0	127,7
Sikasso	206,8	209,9	127,0
Segou	217,3	222,2	122,6
Mopti	171,6	175,3	91,0
Tombouctou	173,3	180,6	95,0
G a o	185,2	196,0	106,5

* Inactifs de moins de 15 ans pour 100 actifs.

NB Rapport brut = rapport de la population inactive, à la population active (ACO + AHO).

Rapport net = Rapport de la population inactive (INAC + CHO) à la population économiquement active (ACO).

* Les âges non déclarés et les activités non déclarées ont été repartis proportionnellement entre les effectifs dont l'âge et l'activité ont été déclarés.

A N N E X E S

ANNEXE A

ETAT DE LA POPULATION JEUNE

A N N E X E A.1

STRUCTURE ET PROPORTION DE LA POPULATION JEUNE SUIVANT LE SEXE ET LE
GROUPE D'AGE

PROPORTION DE LA POPULATION JEUNE DE 0 A 35 ANS PAR GROUPE
D'AGE ET PAR SEXE, REPUBLIQUE DU MALI - ENSEMBLE

GROUPE	POPULATION EFFECTIF SEXE MASCULIN	% PAR RAP- PORT A ENS.	POPULATION EFF. SEXE FEMININ	% PAR RAP- PORT A L'ENS. DES JEUNES	POPUL. EFFECT SEXE MASC.+ FEMININ	PAR RAPP A L'ENSEM DES JEUN
0 - 1 an	116 236	4,85	115 441	4,51	231 677	4,68
1 - 4 ans	470 779	19,66	473 953	18,53	944 732	19,08
5 - 9 ans	492 272	20,56	482 851	18,88	975 123	19,69
10 - 14 ans	342 807	14,32	321 959	12,59	664 766	13,42
15 - 19 ans	308 607	12,89	333 508	13,04	642 115	12,97
20 - 24 ans	218 391	9,12	265 842	10,39	484 233	9,78
25 - 29 ans	200 095	8,36	267 018	10,44	467 113	9,43
30 - 34 ans	185 729	7,75	225 950	8,84	411 679	8,31
35 ans	59 616	2,49	70 951	2,78	130 567	2,64
TOTAL 0-35	2 394 532	100,00	2 557 473	100,00	4 952 005	100,00
ENSEMBLE DU MALI	3 123 733	76,66	3 271 185	78,18	6 394 918	77,44

REPUBLIQUE DU MALI - RURAL

0 - 1 an	95 655	4,85	95 243	4,50	190 898	4,67
1 - 4 ans	390 944	19,82	394 698	18,67	785 642	19,22
5 - 9 ans	411 456	20,86	400 186	18,93	811 642	19,86
10 - 14 ans	282 160	14,30	256 884	12,15	539 044	13,19
15 - 19 ans	249 945	12,67	272 743	12,90	522 688	12,79
20 - 24 ans	172 152	8,73	218 355	10,33	390 507	9,56
25 - 29 ans	163 705	8,30	223 875	10,59	387 580	9,48
30 - 34 ans	154 834	7,85	190 446	9,01	345 280	8,45
35 ans	51 507	2,62	61 592	2,91	113 099	2,77
TOTAL 0-35	1 972 358	100,00	2 114 022	100,00	4 086 380	100,00
ENSEMBLE DU MALI RURAL	2 594 518	76,02	2 723 571	77,62	5 318 089	76,84

REPUBLIQUE DU MALI - URBAIN

0 - 1 an	20 581	4,88	20 198	4,55	40 779	4,71
1 - 4 ans	70 835	18,91	79 255	17,87	159 090	18,38
5 - 9 ans	80 816	19,14	82 665	18,64	163 481	18,89
10 - 14 ans	60 647	14,37	65 075	14,68	125 722	14,52
15 - 19 ans	58 662	13,90	60 765	13,70	119 427	13,80
20 - 24 ans	46 239	10,95	47 487	10,71	93 726	10,83
25 - 29 ans	36 390	8,62	43 143	9,73	79 533	9,19
30 - 34 ans	30 895	7,32	35 504	8,01	66 399	7,67
35 ans	8 109	1,91	9 359	2,11	17 468	2,01
TOTAL 0-35	422 174	100,00	443 451	100,00	865 625	100,00
ENS. MILIEU URBAIN	529 215	79,77	547 614	80,98	1 076 829	80,39

REGION DE KAYES - ENSEMBLE

GROUPE D'AGE	MASCULIN	% % EN JEUNE	FEMININ	% % EN JEUNE	MASCULIN + FEMININ	% % ENSEMBLE
0- 1 an	18 588	5,78	17 720	4,99	36 308	5,37
1- 4 ans	62 425	19,42	62 367	17,56	124 792	18,45
5- 9 ans	70 994	22,09	66 981	18,86	137 975	20,39
10-14 ans	49 497	15,40	45 409	12,79	94 906	14,03
15-19 ans	42 281	13,15	46 337	13,05	88 618	13,10
20 - 24 "	26 189	8,15	36 769	10,35	62 958	9,31
25-29 ans	23 988	7,46	38 799	10,93	62 787	9,28
30-34 ans	21 124	6,57	31 242	8,80	52 366	7,74
35 ans	6 329	1,98	9 464	2,67	15 793	2,33
TOTAL 0-35	321 415	100,00	355 088	100,00	676 503	100,00
ENSEMBLE KAYES	413 720	77,69	459 030	77,36	872 750	77,51

REGION DE KAYES - RURAL

0- 1 an	16 904	5,97	16 113	5,10	33 017	5,51
1- 4 ans	55 354	19,54	55 490	17,57	110 844	18,50
5- 9 ans	63 038	22,25	59 229	18,76	122 267	20,41
10-14 ans	43 115	15,22	39 044	12,36	82 159	13,71
15-19 ans	36 390	12,84	40 856	12,94	77 246	12,89
20-24 ans	22 588	7,97	32 953	10,44	55 541	9,27
25-29 ans	21 126	7,46	35 317	11,19	56 443	9,42
30-34 ans	18 966	6,70	28 132	8,91	47 132	7,87
35 ans	5 801	2,05	8 631	2,73	14 432	2,41
TOTAL 0-35	283 282	100,00	315 765	100,00	599 047	100,00
ENSEMBLE KAYES RURAL	365 967	77,41	407 639	77,46	773 606	77,44

REGION DE KAYES - URBAIN

0- 1 an	1 684	4,42	1 607	4,09	3 291	4,25
1- 4 ans	7 071	18,54	6 877	17,49	13 948	18,00
5- 9 ans	7 956	20,86	7 752	19,71	15 708	20,28
10-14 ans	6 382	16,74	6 265	16,19	12 747	16,46
15- 19 ans	5 891	15,45	5 481	13,93	11 372	14,68
20- 24 ans	3 601	9,44	3 816	9,70	7 417	9,58
25- 29 ans	2 862	7,50	3 482	8,85	6 344	8,19
30- 34 ans	2 158	5,66	3 110	7,91	5 268	6,80
35 ans	528	1,39	833	2,13	1 361	1,76
TOTAL 0-35	38 133	100,00	39 323	100,00	77 456	100,00
ENSEMBLE KAYES URBAIN	47 753	79,85	51 391	76,52	99 144	78,12

REGION DE KOULIKORO - ENSEMBLE

GRUPE D'AGE	MASCULIN	% % TOTAL POP. JEUNE	FEMININ	% % POP. JEUNE	MASC. + FEM.	% % TOTAL POP. JEUNE
0- 1 an	15 555	0,44	15 678	4,19	31 233	4,31
1- 4 ans	73 145	20,86	72 696	19,42	145 841	20,12
5- 9 ans	74 490	21,25	71 441	19,08	145 931	20,13
10-14 ans	51 088	14,57	48 168	12,87	99 256	13,69
15-19 ans	45 556	12,99	48 439	12,94	93 995	12,97
20-24 ans	28 748	8,20	37 159	9,93	65 907	9,09
25-29 ans	28 178	8,04	38 311	10,23	66 489	9,17
30-34 ans	25 746	7,34	32 594	8,71	58 340	8,05
35 ans	8 092	2,31	9 840	2,63	17 932	2,47
TOTAL 0-35	350 598	100,00	374 326	100,00	724 924	100,00
ENSEMBLE KOULIKORO	454 080	77,21	478 157	78,29	932 237	77,76

REGION DE KOULIKORO - RURAL

0- 1 an	14 188	4,40	14 324	4,16	28 512	4,28
1- 4 ans	67 570	20,97	67 216	19,52	134 786	20,22
5- 9 ans	68 518	21,27	65 628	19,06	134 146	20,12
10-14 ans	46 461	14,42	43 492	12,63	89 953	13,50
15-19 ans	41 551	12,90	44 633	12,96	86 184	12,93
20-24 ans	25 857	8,03	34 230	9,94	60 087	9,01
25-29 ans	26 305	8,16	35 590	10,33	61 895	9,29
30-35 ans	24 063	7,47	30 091	8,74	54 154	8,12
35 ans	7 665	2,38	9 167	2,66	16 832	2,53
TOTAL 0-35	322 178	100,00	344 371	100,00	666 549	100,00
ENSEMBLE KOULIKORO RURAL	418 688	76,95	440 636	78,15	859 324	77,57

REGION DE KOULIKORO URBAIN

0- 1 an	1 367	4,81	1 354	4,52	2 721	4,66
1- 4 ans	5 575	19,62	5 480	18,29	11 055	18,94
5- 9 ans	5 972	21,01	5 813	19,40	11 785	20,19
10-14 ans	4 627	16,28	4 676	15,61	9 303	15,94
15-19 ans	4 005	14,09	3 806	12,70	7 811	13,38
20-24 ans	2 891	10,17	2 929	9,78	5 820	9,97
25-29 ans	1 873	6,59	2 721	9,08	4 594	7,87
30-34 ans	1 683	5,92	2 503	8,36	4 186	7,17
35 ans	427	1,51	673	2,25	1 100	1,88
TOTAL 0-35	28 420	100,00	29 955	100,00	58 375	100,00
ENSEMBLE KOULIKORO URBAIN	35 392	80,30	37 521	79,84	72 913	80,06

REGION DE SIKASSO - ENSEMBLE

GROUPE D'AGE	MASCULIN	% TOTAL	FEMININ	% TOTAL	MASC. + FEMIN.	% TOTAL
0- 1 an	19 948	4,75	19 835	4,46	39 783	4,60
1- 4 ans	87 716	20,88	90 706	20,39	178 422	20,63
5- 9 ans	91 075	21,67	91 970	20,68	183 045	21,16
10-14 ans	63 344	15,07	57 676	12,97	121 020	13,99
15-19 ans	52 528	12,50	55 274	12,43	107 802	12,46
20-24 ans	35 989	8,57	40 915	9,20	76 904	8,89
25-29 ans	32 104	7,64	41 010	9,22	73 114	8,45
30-34 ans	28 754	6,84	36 037	8,10	64 791	7,49
35 ans	8 726	2,08	11 346	2,55	20 072	2,31
TOTAL 0-35	420 184	100,00	444 769	100,00	884 953	100,00
ENSEMBLE SIKASSO	537 550	78,17	560 518	79,35	1 098 068	78,77

REGION DE SIKASSO - RURAL

0- 1 an	17 641	4,70	17 442	4,38	35 083	4,54
1- 4 ans	78 862	21,00	81 790	20,56	160 652	20,78
5- 9 ans	81 915	21,82	82 487	20,74	164 402	21,26
10-14 ans	56 577	15,07	50 707	12,75	107 284	13,87
15-19 ans	46 558	12,40	49 505	12,44	96 063	12,42
20-24 ans	31 796	8,47	36 473	9,17	68 269	8,83
25-29 ans	28 638	7,63	36 541	9,19	65 179	8,43
30-34 ans	25 624	6,82	32 441	8,15	58 065	7,51
35 ans	7 842	2,09	10 416	2,62	18 258	2,36
TOTAL 0-35	375 443	100,00	397 802	100,00	773 255	100,00
ENSEMBLE SIKASSO RURAL	481 573	77,96	502 631	79,14	984 204	78,57

REGION DE SIKASSO - URBAIN

0- 1 an	2 307	5,16	2 393	5,10	4 700	5,13
1- 4 ans	8 854	19,79	8 916	18,98	17 770	19,38
5- 9 ans	9 160	20,48	9 483	20,19	18 643	20,33
10-14 ans	6 767	15,13	6 969	14,84	13 736	14,98
15-19 ans	5 970	13,35	5 769	12,28	11 739	12,80
20-24 ans	4 193	9,37	4 442	9,46	8 635	9,42
25-29 ans	3 466	7,75	4 469	9,51	7 935	8,65
30-34 ans	3 130	7,00	3 596	7,66	6 726	7,33
35 ans	884	1,97	930	1,98	1 814	1,98
TOTAL 0-35	44 731	100,00	46 967	100,00	91 698	100,00
ENSEMBLE SIKASSO URBAIN	55 977	79,91	57 887	81,14	113 864	80,53

REGION DE SEGOU - ENSEMBLE

GROUPE D'AGE	MASCULIN	% TOTAL POP. JEUNE	FEMININ	% TOTAL POP. JEUNE	MSC + FEMIN	% TOTAL POP. JEUNE
0- 1 an	19 889	4,92	20 060	4,66	39 943	4,78
1- 4 ans	76 597	18,94	78 621	18,24	155 218	18,58
5- 9 ans	83 250	20,59	84 943	19,70	168 193	20,14
10-14 ans	58 270	14,41	57 460	13,33	115 730	13,86
15-19 ans	51 698	12,78	54 844	12,73	106 542	12,75
20-24 ans	37 210	9,20	43 801	10,16	81 011	9,70
25-29 ans	35 628	8,81	43 344	10,06	78 972	9,45
30-34 ans	31 799	7,86	36 291	8,42	68 090	8,15
35 ans	10 018	2,49	11 617	2,70	21 625	2,59
TOTAL 0-35	404 359	100,00	430 981	100,00	835 340	100,00
ENSEMBLE	528 490	76,51	553 734	77,83	1 082 224	77,19

REGION DE SEGOU - RURAL

0- 1 an	16 784	4,89	17 066	4,65	33 850	4,76
1- 4 ans	65 095	18,95	66 888	18,21	131 983	18,57
5- 9 ans	71 418	20,79	72 969	19,87	144 387	20,32
10-14 ans	49 244	14,34	48 132	13,10	97 376	13,70
15-19 ans	43 458	12,65	46 477	12,65	89 935	12,65
20-24 ans	31 340	9,12	37 208	10,13	68 548	9,64
25-29 ans	30 232	8,80	37 241	10,14	67 473	9,49
30-34 ans	27 178	7,91	31 120	8,47	58 298	8,20
35 ans	8 722	2,55	10 217	2,78	18 939	2,67
TOTAL 0-35	343 471	100,00	367 318	100,00	710 789	100,00
ENSEMBLE SEGOU RURAL	450 926	76,17	474 187	77,46	925 113	76,83

REGION DE SEGOU - URBAIN

0- 1 an	3 105	5,10	2 994	4,70	6 099	4,90
1- 4 ans	11 502	18,89	11 733	18,43	23 235	18,66
5- 9 ans	11 832	19,43	18 80	18,80	23 806	19,11
10-14 ans	9 026	14,82	9 328	14,65	18 354	14,74
15-19 ans	8 240	13,53	8 367	13,14	16 607	13,33
20-24 ans	5 870	9,64	6 593	10,36	12 463	10,00
25-29 ans	5 396	8,86	6 103	9,59	11 499	9,23
30-34 ans	4 621	7,59	5 171	8,12	9 792	7,86
35 ans	1 296	2,14	1 400	2,21	2 696	2,17
TOTAL 0-35	60 888	100,00	63 663	100,00	124 551	100,00
ENSEMBLE SEGOU	77 564	78,50	79 547	80,03	157 111	79,28

REGION DE MOPTI - ENSEMBLE

GROUPE D'AGE	MASCULIN	% TOTAL POP. JEUNE	FEMININ	% TOTAL POP. JEUNE	MASC+FEMIN.	% TOTAL POP. JEUNE
0- 1 an	18 488	4,55	18 713	4,27	37 201	4,41
1- 4 ans	75 630	18,63	75 381	17,21	151 011	17,90
5- 9 ans	78 860	19,43	77 365	17,67	156 225	18,51
10-14 ans	56 166	13,83	52 490	11,99	108 656	12,88
15-19 ans	52 644	12,97	56 556	12,91	109 200	12,94
20-24 ans	36 739	9,05	47 362	10,81	84 101	9,97
25-29 ans	37 362	9,20	52 071	11,89	89 433	10,59
30-34 ans	36 482	8,99	42 631	9,74	79 113	9,38
35 ans	13 580	3,35	15 329	3,51	28 909	3,42
TOTAL 0-35	405 951	100,00	437 898	100,00	843 849	100,00
ENSEMBLE MOPTI	555 233	73,11	573 808	76,31	1 129 041	74,74

REGION DE MOPTI - RURAL

0- 1 an	16 178	4,47	16 399	4,22	32 577	4,34
1- 4 ans	67 250	18,58	66 944	17,21	134 194	17,87
5- 9 ans	69 963	19,33	68 389	17,58	138 352	18,42
10-14 ans	49 651	13,72	45 693	11,75	95 344	12,70
15-19 ans	46 748	12,91	50 192	12,90	69 940	12,91
20-24 ans	32 867	9,08	42 458	10,91	75 325	10,03
25-29 ans	33 787	9,33	47 014	12,09	80 801	10,76
30-34 ans	33 068	9,14	38 107	9,80	71 175	9,48
35 ans	12 453	3,44	13 764	3,54	26 217	3,49
TOTAL 0-35	361 965	100,00	388 960	100,00	750 925	100,00
ENSEMBLE MOPTI RURAL	497 285	72,79	511 868	75,99	1 009 153	74,41

REGION DE MOPTI - URBAIN

0- 1 an	2 310	5,25	2 314	4,73	4 624	4,98
1- 4 ans	8 380	19,05	8 437	17,24	16 917	18,10
5- 9 ans	8 897	20,23	8 976	18,34	17 873	19,23
10-14 ans	6 515	14,81	6 797	13,89	13 312	14,33
15-19 ans	5 896	13,40	6 364	13,00	12 260	13,19
20-24 ans	3 872	8,80	4 904	10,02	8 776	9,44
25-29 ans	3 575	8,13	5 057	10,33	8 632	9,29
30-34 ans	3 414	7,76	4 524	9,24	7 938	8,54
35 ans	1 127	2,57	1 565	3,20	2 692	2,90
TOTAL 0-35	43 986	100,00	48 938	100,00	92 924	100,00
ENSEMBLE MOPTI URBAIN	57 948	75,75	61 940	79,01	119 888	77,51

REGION DE TOMBOUCTOU - ENSEMBLE

GROUPE D'AGE	MASCULIN	% % TOTAL POP. JEUNE	FEMININ	% % TOTAL POP. JEUNE	MASC+FEMIN.	% % TOTAL POP. JEUNE
0- 1 an	8 890	4,96	9 170	4,83	18 060	4,89
1- 4 ans	35 570	19,85	35 508	18,69	71 078	19,25
5- 9 ans	35 306	19,70	31 898	16,79	67 204	18,20
10-14 ans	22 744	12,69	18 853	9,92	41 597	11,27
15-19 ans	22 102	12,33	25 861	13,61	47 963	12,99
20-24 ans	17 260	9,63	21 520	11,33	38 780	10,50
25-29 ans	15 394	8,59	21 328	11,23	36 722	9,95
30-34 ans	15 892	8,87	19 420	10,22	35 312	9,57
35 ans	6 043	3,38	6 439	3,38	12 482	3,38
TOTAL 0-35	179 201	100,00	189 997	100,00	369 198	100,00
ENSEMBLE TOMBOUCTOU	241 295	74,27	249 161	76,25	490 456	75,28

REGION DE TOMBOUCTOU - RURAL

0- 1 an	8 042	4,97	8 240	4,84	16 282	4,90
1- 4 ans	32 129	19,85	31 907	18,73	64 036	19,28
5- 9 ans	31 782	19,64	28 293	16,61	60 075	18,08
10-14 ans	19 977	12,34	16 132	9,47	36 109	10,87
15-19 ans	19 525	12,07	23 059	13,54	42 584	12,82
20-24 ans	15 638	9,66	19 555	11,48	35 193	10,59
25-29 ans	14 199	8,77	19 413	11,45	33 712	10,15
30-34 ans	14 840	9,17	17 737	10,41	32 577	9,81
35 ans	5 710	3,53	5 912	3,47	11 622	3,50
TOTAL 0-35	161 842	100,00	170 348	100,00	332 190	100,00
ENSEMBLE TOMBOUCTOU	218 182	74,18	222 179	76,67	440 361	75,44

REGION DE TOMBOUCTOU - URBAIN

0- 1 an	848	4,89	930	4,73	1 778	4,81
1- 4 ans	3 441	19,82	3 601	18,33	7 042	19,03
5- 9 ans	3 524	20,30	3 605	18,35	7 129	19,26
10-14 ans	2 767	15,94	2 721	13,85	5 488	14,83
15-19 ans	2 577	14,85	2 802	14,26	5 379	14,54
20-24 ans	1 622	9,34	1 965	10,00	3 587	9,69
25-29 ans	1 195	6,88	1 815	9,24	3 010	8,13
30-34 ans	1 052	6,06	1 683	8,56	2 735	7,39
35 ans	333	1,92	527	2,68	860	2,32
TOTAL 0-35	17 359	100,00	19 649	100,00	37 008	100,00
ENSEMBLE TOMBOUCTOU URBAIN	23 113	75,10	26 982	72,82	50 095	73,88

REGION DE GAO - ENSEMBLE

GROUPE D'AGE	MASCULIN	% % TOTAL POP. JEUNE	FEMININ	% % TOTAL POP. JEUNE	MASC + FEMI.	% % TOTAL POP. JEUNE
0- 1 an	6 810	4,85	6 569	4,42	13 379	4,63
1- 4 ans	27 861	19,86	27 618	18,59	55 479	19,21
5- 9 ans	27 800	19,82	26 246	17,67	54 046	18,71
10-14 ans	19 671	14,02	16 409	11,05	36 080	12,49
15-19 ans	18 112	12,91	20 912	14,08	39 024	13,51
20-24 ans	13 385	9,54	17 861	11,90	31 066	10,76
25-29 ans	10 713	7,64	14 622	9,85	25 335	8,77
30-34 ans	12 252	8,74	14 519	9,78	26 772	9,27
35 ans	3 677	2,62	3 955	2,66	7 632	2,65
TOTAL 0-35	140 282	100,00	148 531	100,00	288 813	100,00
ENSEMBLE GAO	182 342	76,93	188 561	78,77	370 903	77,87

REGION DE GAO - RURAL

0- 1 an	5 918	4,77	5 659	4,37	11 577	4,56
1- 4 ans	24 684	19,88	24 463	18,90	49 147	19,38
5- 9 ans	24 822	19,99	23 191	17,91	48 013	18,93
10-14 ans	17 135	13,80	13 684	10,57	30 819	12,15
15-19 ans	15 715	12,66	18 021	13,92	33 736	13,30
20-24 ans	12 066	9,72	15 478	11,96	27 544	10,86
25-29 ans	9 418	7,58	12 659	9,78	22 077	8,71
30-34 ans	11 095	8,93	12 818	9,90	23 913	9,43
35 ans	3 314	2,67	3 485	2,69	6 799	2,68
TOTAL 0-35	124 167	100,00	129 458	100,00	253 625	100,00
ENSEMBLE GAO RURAL	161 891	76,70	164 431	78,73	326 328	77,72

REGION DE GAO - URBAIN

0- 1 an	892	5,54	910	4,77	1 802	5,12
1- 4 ans	3 177	19,72	3 155	16,54	6 332	17,99
5- 9 ans	2 978	18,48	3 055	16,02	6 033	17,15
10-14 ans	2 536	15,74	2 725	14,29	5 261	14,95
15-19 ans	2 397	14,88	2 891	15,16	5 288	15,03
20-24 ans	1 319	8,19	2 203	11,55	3 522	10,01
25-29 ans	1 290	8,01	1 963	10,29	3 258	9,26
30-34 ans	1 158	7,19	1 701	8,92	2 859	8,12
35 ans	363	2,25	470	2,46	833	2,37
TOTAL 0-35	15 110	100,00	19 073	100,00	35 188	100,00
ENSEMBLE GAO URBAIN	20 445	78,80	24 130	79,04	44 575	78,93

BAMA KO - DISTRICT

GROUPE D'AGE	MASCULIN	% % TOTAL POP. JEUNE	FEMININ	% % TOTAL POP. JEUNE	MASC+FEMIN.	% % TOTAL POP. JEUNE
0- 1 an	8 068	4,67	7 696	4,38	15 764	4,52
1- 4 ans	31 835	18,45	31 056	17,66	62 891	18,05
5- 9 ans	30 497	17,67	32 007	18,20	62 504	17,94
10-14 ans	22 027	12,77	25 494	14,49	47 521	13,64
15-19 ans	23 686	13,73	25 285	14,38	48 971	14,06
20-24 ans	22 871	13,26	20 635	11,73	43 506	12,49
25-29 ans	16 729	9,70	17 533	9,97	34 262	9,83
30-34 ans	13 679	7,93	13 216	7,51	26 895	7,72
35 ans	3 151	1,81	2 961	1,68	6 112	1,75
TOTAL 0-35	172 542	100,00	175 883	100,00	348 425	100,00
ENSEMBLE BAMA KO DISTRICT	211 023	81,76	208 216	84,47	419 239	83,11

REPARTITION DE LA POPULATION JEUNE DE 0 A 35 ANS PAR REGION
ET ZONE DE RESIDENCE (EFFECTIF ET %)

REGIONS	ENSEMBLE		R U R A L		U R B A I N	
	EFFECTIFS	% DANS POP. JEUNE	EFFECTIFS	% DANS POP. JEUNE	EFFECTIFS	% DANS POP. JEUNE
KAYES	676 503	13,7	599 047	14,7	77 456	8,9
KOULIKORO	724 924	14,6	666 549	16,3	58 375	16,7
SIKASSO	864 953	17,5	773 255	18,9	91 698	10,6
SEGOU	835 340	16,9	710 789	17,4	124 551	14,4
MOPTI	843 849	17,0	750 925	18,4	92 924	10,7
TOMBOUCTOU	369 198	7,5	332 190	8,1	37 008	4,3
G A O	288 813	5,8	253 625	6,2	35 188	4,1
DISTRICT DE BKO	348 425	7,0	-	-	348 425	40,3
ENSEMBLE POPULATION JEUNE	4 952 005	100,0	4 086 380	100,0	865 625	100,0
ENSEMBLE POPULATION TOTAL	6 394 918	100,0	5 318 099	100,0	1 076 829	100,0

A N N E X E A.II

REPARTITION DE LA POPULATION JEUNE DE 0 A 35 ANS ET RAPPORT DE MASCULINITE
SELON LE GROUPE D'AGE POUR UN EFFECTIF DE 1 000 PERSONNES

REPARTITION DE LA POPULATION JEUNE DE 0 A 35 ANS PAR GROUPE
D'AGE SELON LE SEXE POUR UN EFFECTIF DE 1 000 PERSONNES

REPUBLIQUE DU MALI

GROUPE D'AGE	ENSEMBLE		URBAIN		RURAL	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
0 - 1 an	23,47	23,31	23,77	23,33	23,41	23,31
1 - 4 ans	95,07	95,71	92,23	91,56	95,67	96,59
5 - 9 ans	99,40	97,51	93,36	95,50	100,69	97,93
10 - 14 ans	69,23	65,01	70,06	75,18	69,05	62,86
15 - 19 ans	62,32	67,35	67,77	70,20	61,17	66,74
20 - 24 ans	44,10	53,68	53,42	54,86	42,13	53,43
25 - 29 ans	40,41	53,92	42,04	49,84	40,06	54,79
30 - 34 ans	37,52	45,63	35,69	41,01	37,89	46,61
35 ans	12,04	14,33	9,37	10,81	12,60	15,07
TOTAL	483,55	516,45	487,71	512,29	482,67	517,33

RAPPORT DE MASCULINITE DE LA POPULATION JEUNE DE 0 A 35 ANS
PAR GROUPES D'AGE SELON LE MILIEU (EN %)

REPUBLIQUE DU MALI

GROUPE D'AGE	ENSEMBLE	URBAIN	RURAL
0 - 4 ans	99,60	100,97	99,32
5 - 9 ans	106,95	97,76	102,82
10 - 14 ans	106,48	93,20	109,84
15 - 19 ans	92,53	96,54	91,64
20 - 24 ans	82,15	97,37	78,84
25 - 29 ans	74,94	84,35	73,12
30 - 34 ans	82,20	87,02	81,30
35 ans	84,02	86,64	83,63
TOTAL	93,63	95,20	93,30

REPARTITION DE LA POPULATION JEUNE DE 0 A 35 ANS PAR GROUPE D'AGE
SELON LE SEXE POUR UN EFFECTIF DE 1 000 PERSONNES

REGION DE KAYES

GROUPE D'AGE	ENSEMBLE		URBAIN		RURAL	
	Masculin	Feminin	Masculin	Feminin	Masculin	Feminin
0 - 1 an	27,48	26,19	21,74	20,75	28,22	26,90
1 - 4 ans	92,28	92,19	91,29	88,79	92,40	92,63
5 - 9 ans	104,94	99,01	102,72	100,08	105,23	98,87
10 - 14 ans	73,17	67,12	82,39	82,18	71,97	65,18
15 - 19 ans	62,50	68,49	76,06	70,76	60,75	68,20
20 - 24 ans	38,71	54,35	46,49	49,27	37,71	55,01
25 - 29 ans	35,46	57,35	36,95	44,95	35,27	58,95
30 - 34 ans	31,23	46,18	27,86	40,15	31,66	46,96
35 ans	9,36	13,99	6,82	10,75	9,68	14,41
TOTAL	475,13	524,87	492,32	507,68	472,89	527,11

INSTITUT NATIONAL D'ETUDES
 DÉMOGRAPHIQUES
 BIBLIOTHÈQUE
 27, RUE DU COMTE DE SÉGUR
 PARIS XIV^e TEL. 46-46-43

RAPPORTS DE MASCULINITE DE LA POPULATION JEUNE DE 0 A 35 ANS
PAR GROUPE D'AGE SELON LE MILIEU (EN %)

REGION DE KAYES

GROUPE D'AGE	ENSEMBLE	URGAIN	RURAL
0 - 4 ans	101,16	103,19	100,91
5 - 9 ans	105,99	102,63	106,43
10 - 14 ans	109,00	100,27	110,43
15 - 19 ans	91,25	107,48	89,07
20 - 24 ans	71,23	94,37	68,55
25 - 29 ans	61,83	82,19	59,82
30 - 34 ans	67,61	69,39	67,42
35 ans	66,87	63,39	67,21
TOTAL	90,52	96,97	89,71

REPARTITION DE LA POPULATION JEUNE DE 0 A 35 ANS PAR GROUPE
D'AGE SELON LE SEXE POUR UN EFFECTIF DE 1000 PERSONNES

REGION DE KOULIKORO

GROUPE D'AGE	ENSEMBLE		URBAIN		RURAL	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
0 - 1 an	21,46	21,63	23,42	23,19	21,29	21,49
1 - 4 ans	100,90	100,28	95,50	93,88	101,37	100,84
5 - 9 ans	102,76	98,55	102,30	99,58	102,60	98,46
10 - 14 ans	70,47	66,45	79,26	80,10	69,70	65,25
15 - 19 ans	62,84	66,82	68,61	65,20	62,34	66,96
20 - 24 ans	39,66	51,26	49,52	50,18	38,79	51,36
25 - 29 ans	38,87	52,85	32,09	46,61	39,46	53,49
30 - 34 ans	35,51	44,96	28,83	42,88	36,10	45,14
35 ans	11,16	13,57	7,32	11,53	11,50	13,75
TOTAL	483,63	516,37	486,85	513,15	483,35	516,65

RAPPORTS DE MASCULINITE DE LA POPULATION JEUNE DE 0 A 35 ANS
PAR GROUPE D'AGE SELON LE MILIEU (EN %)

REGION DE KOULIKORO

GROUPE D'AGE	ENSEMBLE	URBAIN	RURAL
0 - 4 ans	100,37	101,58	100,27
5 - 9 ans	104,27	102,74	104,40
10 - 14 ans	106,06	98,95	106,83
15 - 19 ans	94,05	105,23	93,09
20 - 24 ans	77,36	98,70	75,54
25 - 29 ans	73,55	68,83	73,91
30 - 34 ans	78,99	67,24	79,97
35 - ans	82,24	63,45	83,62
TOTAL	93,66	94,88	93,56

REPARTITION DE LA POPULATION JEUNE DE 0 A 35 ANS PAR GROUPE
D'AGE SELON LE SEXE POUR UN EFFECTIF DE 1000 PERSONNES

REGION DE SIKASSO

GROUPE D'AGE	ENSEMBLE		URBAIN		RURAL	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
0 - 1 an	23,06	22,93	25,16	26,10	22,81	22,56
1 - 4 ans	101,41	104,87	96,56	97,23	101,99	105,77
5 - 9 ans	105,30	106,33	99,89	103,41	105,93	106,67
10 - 14 ans	73,23	66,68	73,80	76,00	73,17	65,58
15 - 19 ans	60,73	63,91	65,10	62,91	60,21	64,02
20 - 24 ans	41,61	47,30	45,73	48,44	41,12	47,16
25 - 29 ans	37,12	47,41	37,80	48,74	37,04	47,26
30 - 34 ans	33,24	41,66	34,13	39,22	33,14	41,96
35 ans	10,09	13,12	9,64	10,14	10,14	13,47
TOTAL	485,79	514,21	487,81	512,19	485,55	514,45

RAPPORTS DE MASCULINITE DE LA POPULATION JEUNE DE 0 A 35 ANS
PAR GROUPE D'AGE SELON LE MILIEU (EN %)

REGION DE SIKASSO

GROUPE D'AGE	ENSEMBLE	URBAIN	RURAL
0 - 4 ans	97,40	98,69	97,25
5 - 9 ans	99,03	96,59	99,31
10 - 14 ans	109,83	97,10	111,58
15 - 19 ans	95,03	103,48	94,05
20 - 24 ans	87,96	94,39	87,18
25 - 29 ans	78,28	77,56	78,37
30 - 34 ans	79,79	87,04	78,99
35 ans	76,91	95,05	75,29
TOTAL	94,47	95,24	94,38

REPARTITION DE LA POPULATION JEUNE DE 0 A 35 ANS PAR GROUPE
D'AGE SELON LE SEXE POUR UN EFFECTIF DE 1000 PERSONNES

REGION DE SEGOU

GROUPE D'AGE	ENSEMBLE		URBAIN		RURAL	
	Masculin	Feminin	Masculin	Feminin	Masculin	Feminin
0 - 1 an	23,81	24,01	24,93	24,04	23,61	24,01
1 - 4 ans	91,70	94,12	92,35	94,20	91,58	94,10
5 - 9 ans	99,66	101,69	95,00	96,14	100,48	102,66
10 - 14 ans	69,76	68,79	72,47	74,89	69,28	67,72
15 - 19 ans	61,89	65,65	66,16	67,18	61,14	65,39
20 - 24 ans	44,54	52,43	47,13	52,93	44,09	52,35
25 - 29 ans	42,65	51,89	43,32	49,00	42,53	52,39
30 - 34 ans	38,07	43,44	37,10	41,52	38,24	43,78
35 ans	11,99	13,91	10,40	11,24	12,27	14,38
TOTAL	484,07	515,93	488,86	511,14	483,22	516,78

RAPPORTS DE MASCULINITE DE LA POPULATION JEUNE DE 0 A 35 ANS
PAR GROUPE D'AGE SELON LE MILIEU (EN %)

REGION DE SEGOU

GROUPE D'AGE	ENSEMBLE	URBAIN	RURAL
0 - 4 ans	97,78	99,19	97,53
5 - 9 ans	98,01	98,81	97,87
10 - 14 ans	101,41	96,76	102,31
15 - 19 ans	94,26	98,48	92,90
20 - 24 ans	84,95	89,03	84,23
25 - 29 ans	82,20	88,42	81,18
30 - 34 ans	87,62	89,36	87,33
35 ans	86,24	92,57	85,37
TOTAL	93,82	95,64	93,51

REPARTITION DE LA POPULATION JEUNE DE 0 A 35 ANS PAR GROUPE D'AGE
SELON LE SEXE POUR UN EFFECTIF DE 1 000 PERSONNES

REGION DE MOPTI

GROUPE D'AGE	ENSEMBLE		URBAIN		RURAL	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
0 - 1 an	21,91	22,18	24,86	24,90	21,54	21,84
1 - 4 ans	89,62	89,33	90,18	90,80	89,56	89,15
5 - 9 ans	93,45	91,68	95,74	96,60	93,17	91,07
10 - 14 ans	66,56	62,20	70,11	73,15	66,12	60,85
15 - 19 ans	62,39	67,02	63,45	68,49	62,25	66,84
20 - 24 ans	43,54	56,13	41,67	52,77	43,77	56,54
25 - 29 ans	44,28	61,71	38,47	54,42	44,99	62,61
30 - 34 ans	43,23	50,52	36,74	48,68	44,04	50,75
35 ans	16,09	18,16	12,13	16,84	16,58	18,33
TOTAL	481,07	518,93	473,35	526,65	482,02	517,98

RAPPORTS DE MASCULINITE DE LA POPULATION JEUNE DE 0 A 35 ANS

PAR GROUPE D'AGE SELON LE MILIEU (EN %)

REGION DE MOPTI

GROUPE D'AGE	ENSEMBLE	URBAIN	RURAL
0 - 4 ans	100,03	99,43	100,10
5 - 9 ans	101,93	99,12	102,30
10 - 14 ans	107,00	95,85	108,66
15 - 19 ans	93,08	92,65	93,14
20 - 24 ans	77,57	78,96	77,41
25 - 29 ans	71,75	70,69	71,87
30 - 34 ans	85,58	75,46	86,78
35 ans	88,59	72,01	90,48
TOTAL	92,70	89,88	93,06

**REPARTITION DE LA POPULATION JEUNE DE 0 A 35 ANS PAR GROUPE
D'AGE SELON LE SEXE POUR UN EFFECTIF DE 1000 PERSONNES**

REGION DE TOMBOUCTOU

GROUPE D'AGE	ENSEMBLE		URBAIN		RURAL	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
0 - 1 an	24,08	24,84	22,91	25,13	24,21	24,81
1 - 4 ans	96,34	96,18	92,98	97,30	96,72	96,05
5 - 9 ans	95,63	86,40	95,22	97,41	95,68	85,17
10 - 14 ans	61,60	51,06	74,77	73,53	60,14	48,56
15 - 19 ans	59,86	70,05	69,63	75,71	58,78	69,42
20 - 24 ans	46,75	58,29	43,83	53,10	47,08	58,87
25 - 29 ans	41,70	57,77	32,29	49,04	42,74	58,74
30 - 34 ans	43,03	52,60	28,43	45,48	44,67	53,39
35 ans	16,37	17,44	9,00	14,24	17,19	17,80
TOTAL	485,37	514,63	469,06	530,94	487,20	512,81

RAPPORTS DE MASCULINITE DE LA POPULATION JEUNE DE 0 A 35 ANS
PAR GROUPE D'AGE SELON LE MILIEU (EN %)

REGION DE TOMBOUCTOU

GROUPE D'AGE	ENSEMBLE	URBAIN	RURAL
0 - 4 ans	99,51	94,66	100,06
5 - 9 ans	110,68	97,75	112,33
10 - 14 ans	120,64	101,69	123,83
15 - 19 ans	85,46	91,97	84,67
20 - 24 ans	80,20	82,54	79,97
25 - 29 ans	72,18	65,84	72,77
30 - 34 ans	81,83	62,51	83,67
35 ans	93,85	63,19	96,58
TOTAL	94,32	88,35	95,01

REPARTITION DE LA POPULATION JEUNE DE 0 A 35 ANS PAR GROUPE

D'AGE SELON LE SEXE UN EFFECTIF DE 1 000 PERSONNES

REGION DE GAO

GROUPE D'AGE	ENSEMBLE		URBAIN		RURAL	
	Masculin	Feminin	Masculin	Feminin	Masculin	Feminin
0 - 1 an	23,58	22,74	25,35	25,87	23,33	22,31
1 - 4 ans	96,47	95,63	90,30	89,67	97,33	96,46
5 - 9 ans	96,26	90,87	84,64	86,83	97,87	91,44
10 - 14 ans	68,11	56,82	72,08	77,45	67,56	53,95
15 - 19 ans	62,71	72,41	68,13	82,17	61,96	71,05
20 - 24 ans	46,34	61,22	37,49	62,62	47,57	61,03
25 - 29 ans	37,09	50,63	36,67	55,79	37,13	49,91
30 - 34 ans	42,43	50,27	32,91	48,35	43,75	50,54
35 ans	12,73	13,69	10,32	13,36	13,07	13,74
TOTAL	485,72	514,28	457,89	542,11	489,57	510,43

RAPPORTS DE MASCULINITE DE LA POPULATION JEUNE DE 0 A 35 ANS
PAR GROUPE D'AGE SELON LE MILIEU (EN %)

REGION DE GAO

GROUPE D'AGE	ENSEMBLE	URBAIN	RURAL
0 - 4 ans	101,42	100,10	101,59
5 - 9 ans	105,92	97,48	107,03
10 - 14 ans	119,88	93,06	125,22
15 - 19 ans	86,61	82,91	87,20
20 - 24 ans	75,70	59,87	77,96
25 - 29 ans	73,27	65,72	74,40
30 - 34 ans	84,39	68,08	86,56
35 ans	92,97	77,23	95,09
TOTAL	94,45	84,46	95,91

REPARTITION DE LA POPULATION JEUNE DE 0 A 35 ANS PAR GROUPE D'AGE
SELON LE SEXE POUR UN EFFECTIF DE 1 000 PERSONNES

DISTRICT DE BAMAKO

GROUPE D'AGE	MASCULIN	FEMININ	RAPPORT DE MASCULINITE EN %
0 - 1 an	23,55	22,09	102,97 (*)
1 - 4 ans	91,37	89,14	102,97 (*)
5 - 9 ans	87,53	91,86	95,28
10 - 14 ans	63,22	73,17	86,40
15 - 19 ans	67,98	72,57	93,68
20 - 24 ans	65,64	59,22	120,84
25 - 29 ans	48,01	50,32	95,41
30 - 34 ans	39,26	37,93	103,50
35 ans	9,04	8,50	106,42
TOTAL	495,20	504,80	98,10

* Rapport de masculinite du groupe d'âge 0-4 ans.

A N N E X E - B

MOUVEMENTS MIGRATOIRES DE LA POPULATION JEUNE

PROPORTION PAR REGION DES MIGRANTS ET DES NON-MIGRANTS
DE 0-39 ANS DUREE DE VIE

TABLEAU N° 1

REGION	STATUT	MIGRANTS	NON-MIGRANTS	ENSEMBLE
KAYES		4,7	95,3	100,0
KOULIKORO		5,9	94,1	100,0
SIKASSO		9,4	90,6	100,0
SEGOU		7,5	92,5	100,0
MOPTI		4,4	95,6	100,0
TOMBOUCTOU		3,6	96,4	100,0
GAO		2,5	97,5	100,0
DISTRICT DE BAMAKO		31,8	68,2	100,0
ENSEMBLE JEUNE DU MALI ...		7,8	92,2	100,0

STRUCTION PAR SEXE DES MIGRANTS DE 0-39 ANS DUREE DE VIE
PAR REGION

TABLEAU N° 2

REGION	M I G R A N T S		
	Masculin	Feminin	Total
KAYES	51,7	48,3	100,0
KOULIKORO	47,6	52,4	100,0
SIKASSO	49,4	50,6	100,0
SEGOU	46,9	53,1	100,0
MOPTI	47,8	52,2	100,0
TOMBOUCTOU	49,0	51,0	100,0
GAO	52,8	47,2	100,0
DISTRICT DE BAMAKO	50,7	49,3	100,0
ENSEMBLE JEUNE DU MALI	49,2	50,8	100,0

PROPORTION PAR AGE ET SUIVANT LE SEXE DES MIGRANTS ET DES
NON-MIGRANTS DUREE DE VIE DE 0 A 39 ANS

TABLEAU N° 3

GROUPE D'AGE	SEXE MASCULIN			SEXE FEMININ			ENSEMBLE		
	Non-mig	Mig.	Total	Non-mig	Mig.	Total	Non-mig	Mig.	Total
0 - 5 ans	95,0	4,1	100,0	95,9	4,1	100,0	95,9	4,1	100,0
6 - 7 ans	94,2	5,8	100,0	94,1	5,9	100,0	94,2	5,8	100,0
8 - 12 ans	93,4	6,6	100,0	93,1	6,9	100,0	93,3	6,7	100,0
13 - 19 ans	92,0	8,0	100,0	91,5	8,5	100,0	91,7	8,3	100,0
20 - 29 ans	86,9	13,1	100,0	89,2	10,8	100,0	88,2	11,8	100,0
30 - 39 ans	88,0	12,0	100,0	89,5	10,5	100,0	88,8	11,2	100,0
TOTAL 0 A 39	92,1	7,9	100,0	92,3	7,7	100,0	92,2	7,8	100,0
TOTAL ENSEMBLE	91,6	8,4	100,0	92,1	7,9	100,0	91,9	8,1	100,0

STRUCITION PAR SEXE DES RESIDENTS ABSENTS ET VISITEURS DE 0 A 35 ANS

TABLEAU N° 4

REGION	RESIDENTS ABSENTS			VISITEURS		
	Masculin	Feminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
KAYES	56,63	43,37	100,0	52,85	47,15	100,0
KOULIKORO	55,70	44,30	100,0	41,24	58,76	100,0
SIKASSO	57,05	42,95	100,0	40,51	59,49	100,0
SEGOU	59,20	40,80	100,0	48,20	51,80	100,0
MOPTI	60,50	39,50	100,0	48,00	52,00	100,0
TOMBOUCTOU	60,93	39,07	100,0	45,98	54,02	100,0
GAO	64,72	35,28	100,0	48,25	51,75	100,0
DISTRICT DE BKO	53,44	46,56	100,0	53,36	46,64	100,0
MILIEU RURAL	58,88	41,12	100,0	45,48	54,52	100,0
MILIEU URBAIN	53,18	46,82	100,0	52,09	47,91	100,0
ENSEMBLE DU MALI	58,09	41,91	100,0	47,03	52,97	100,0

B I B L I O G R A P H I E

ETUDES DEMOGRAPHIQUES :

- * Recensement général de la population - Décembre 1976
Résultats définitifs - Volume I - Série population
et socio-économique.

EDUCATION ET ENSEIGNEMENT AU MALI

- * Contact spécial à I.P.N. sur la réforme de l'enseigne du Mali.
- * Documents du Congrès Constitutif de l'U.N.J.M. (Janvier 1980
à Bamako).
- * L'éducation au Mali : Problèmes, perspectives et priorités
("Livre vert").